

# VILLE D'UZES

## PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR P.S.M.V.



### Rapport de Présentation

**DOSSIER D'ARRET**

CLSS du 9 février 2016

*Prise en compte de remarques techniques de Jean Christophe Galant mars 2016 ; de Mme de Saboulin et M. Charmasson 13 juillet 2016*

**Bernard WAGON, architecte urbaniste**

Carole JAFFRE, chargée d'études, urbaniste

Nouk REMOND, assistant d'études, urbaniste

**GHECO Urbanistes**

**Valérie ROUSSET, historienne de l'Art, archéologue du bâti**

**DRAC LANGUEDOC-ROUSSILLON - UDAP DU GARD - VILLE D'UZES**

<b>CHAPITRE 0 – PRESENTATION DU SITE HISTORIQUE ET DU SECTEUR SAUVEGARDE</b>			
<b>0-I - PRESENTATION D’uzes ET DU SECTEUR SAUVEGARDE</b>	3		
0.I.1 - Le site d’Uzes			
0.I.2 – Le Secteur sauvegardé			
<b>0- 2 - PRESENTATION DE LA VILLE ET DE SON HISTOIRE</b>	10		
<b>0-3 –LA VILLE ET SES EVOLUTIONS DANS LE TEMPS - DATATION</b>	61		
<b>0.4 - LE PATRIMOINE BATI ET ARCHITECTURAL</b>	63		
0.4.1 – Typologie des immeubles	63		
0.4.2 – Les caves	73		
0.4.3 – Les puits	94		
0.4.4 – Les ouvertures	96		
0.4.5 – Les ferronneries	109		
0.4.6 – Les éléments intérieurs et les décors	111		
0.4.7 - Les altérations du bâti	126		
0.4.8 – La création architecturale	130		
<b>CHAPITRE I – DIAGNOSTIC TERRITORIAL – ARTICULATION DU PLAN AVEC LES DOCUMENTS DE PORTEE SUPERIEURE</b>	131		
<b>I-1 - DIAGNOSTIC SOCIODEMOGRAPHIQUE, ECONOMIQUE ET FONCTIONNEL DU SECTEUR SAUVEGARDE</b>	132		
I.1.1 - Diagnostic sociodémographique	132		
I.1.2 - Le parc de logements et l’habitat	139		
I.1.3 - Les activités économiques	155		
I.1.4 - Les équipements	162		
I.1.5 - Le réseau viaire	167		
I.1.6 - Les déplacements	178		
<b>I-2. – LES PROTECTIONS DU PATRIMOINE ET DES SITES AUTRES QUE LE PSMV</b>	184		
I.2.1 - Les Sites	184		
I.2.2 - Les Monuments historiques	185		
I.2.3 - L’archéologie	188		
<b>I-3 – LES ACTIONS D’AMENAGEMENT – LA POLITIQUE URBAINE DANS LE SECTEUR SAUVEGARDE ET SES ABORDS / LES PERSPECTIVES D’EVOLUTION</b>	189		
i.3.1 – les aménagements du court à long terme	189		
I.3.2 – la politique urbaine dans le secteurs sauvegardé	195		
<b>I-4 - Articulation du plan avec les documents de portee superieure et les plans et programmes</b>			196
I.4.1 – Les documents et plans et programmes			196
I.4.2 – Les servitudes d’utilité publique			198
<b>CHAPITRE II - ANALYSE DE L’ETAT INITIAL DE L’ENVIRONNEMENT</b>			201
<b>II-1 – L’ETAT INITIAL DE L’ENVIRONNEMENT</b>			202
II.1.1 - Le milieu physique			203
II.1.2 - Le contexte hydrographique et la gestion des eaux pluviales			208
II.1.3 - Les milieux naturels protégés, les continuités écologiques et la biodiversité			222
<b>II-2 – LE PATRIMOINE PAYSAGER</b>			225
II.2.1 – Le patrimoine paysager			
<b>II.2.2 - Les boisements et le végétal dans la ville</b>			
II.2.3 - Les espaces publics et les usages			
<b>II-3 – LES RISQUES ET NUISANCES</b>			
II.3.1 – Les risques naturels et technologiques			258
II.3.2 - Pollutions et nuisances			258
			269
<b>II-4 LES RESEAUX</b>			270
<b>CHAPITRE III - LES CHOIX RETENUS</b>			284
<b>III-1 – Compatibilité du PSMV avec le PADD du PLU en vigueur</b>			285
Compatibilité avec les objectifs du PL.U en révision			
<b>III-2 – Le secteur sauvegardé projeté</b>			288
III-2-1. Le règlement du PSMV			297
III-2-2. Le plan réglementaire du PSMV			300
<b>CHAPITRE IV – INCIDENCES DES ORIENTATIONS DU PSMV SUR L’ENVIRONNEMENT – EXPOSE DE LA MANIERE DONT LE PSMV PREND EN COMPTE LE SOUCI DE PRESERVATION ET DE MISE EN VALEUR DE L’ENVIRONNEMENT</b>			312
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			317
<b>ANNEXE : PLANCHES THEMATIQUES</b>			320

# CHAPITRE 0 – PRESENTATION DU SITE HISTORIQUE ET DU SECTEUR SAUVEGARDE

**Cabinet GHECO Urbanisme**  
Bernard WAGON, architecte urbaniste

Valérie ROUSSET, archéologue du bâti

« Uzès se situe sur une assez haute montagne qui donne vers l'est, le sud et le nord. De plaine, il n'y en a que vers l'ouest. Quoi qu'il en soit, ou qu'on aille, il faut grimper ; la ville est construite à même le roc. Les caves sont donc excellentes, fraîches, toutes taillées dans la roche. »

Ainsi le jeune bâlois, Thomas Platter, étudiant en médecine à Montpellier, décrivait-il la ville lors de son voyage de 1595 à 1599. Le calcaire blond du plateau qui domine la source de l'Eure et la vallée de l'Alzon préside sans aucun doute à la qualité architecturale d'Uzès où la pierre de taille anoblit les compositions des façades et les structures intérieures des maisons et hôtels. Du Moyen Age au XIX<sup>e</sup> siècle, les savoir-faire ont eu pour point commun l'élégance des formes – parfois hardies, et l'on évoquera, à ce titre, la *maestria* avec laquelle tailleurs de pierre et maçons réalisèrent les voûtes dont les styles se déclinent au fil des siècles.

A l'élégance des rues, qu'elles soient de la ville autrefois enclose ou des faubourgs, il faut associer l'étonnant réseau de caves qui trame le sous-sol. Gagné sur le roc dont on a tiré le matériau de construction, il rend compte du dynamisme économique de la cité médiévale et moderne. Les puits, privés et publics, creusés dans ce dédale de hautes pièces voûtées, ouverts dans les cours, les rues et les jardins qui ponctuent le parcellaire de la ville intra-muros et de ses extensions, suggèrent combien l'eau fut, avec la pierre, l'un des facteurs de fondation.

Valérie Rousset, Bernard Wagon



# 0.1 – PRESENTATION D'UZES ET DU SECTEUR SAUVEGARDE

## 0.1.1 - Le site d'Uzès

### Situation

La commune d'Uzès se situe en Languedoc-Roussillon dans le département du Gard et elle compte environ 8500 habitants.

Uzès se place au centre d'un triangle formé par trois villes structurantes du Gard : Nîmes à 22 km qui est aussi la préfecture de département, Alès à 32 km et Avignon à 40 km.

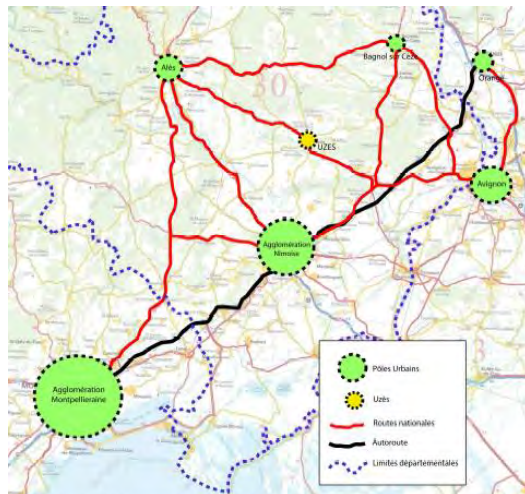
Elle bénéficie de la proximité de ces trois villes d'un point de vue économique et culturel mais aussi en termes de dessertes et de transports.

Ce positionnement lui confère une grande part d'autonomie au centre d'un bassin humain riche et varié.

Située entre les Cévennes et la Vallée du Rhône, sur un territoire plus vaste que la taille moyenne des communes environnantes (2541 ha), la cité ducale se positionne comme la capitale de l'Uzège.

Desservi par un réseau de routes départementales, Uzès rayonne à l'échelle régionale :

- La RD 981 dessert au nord-ouest Alès et au sud-est Remoulins et Avignon,
- La RD 982 ainsi que la RD 22 connecte Uzès à Bagnols-sur-Cèze au nord-est et à Lédignan et Nîmes à l'ouest et au sud,
- La RD 979 dessert Lussan au nord et Nîmes au sud.



Localisation Uzès au centre du département du Gard, G2C Environnement, 2009

La ville d'Uzès est une commune incluse dans un espace à dominante rurale mais elle représente un pôle d'emploi et de services majeur.

Elle rayonne en effet sur les communes voisines grâce à ses nombreux équipements et services (Hôpital, collèges et lycées, tribunal, médiathèque, cinéma, services publics, services à la personne, centres commerciaux) et représente un bassin d'habitat et d'emploi majeur à l'échelle locale et régionale.

L'attractivité d'Uzès, liée à ses services, est renforcée par son fort caractère historique et patrimonial et par l'activité touristique qui s'y est développée

Uzès appartient à la Communauté de Communes de l'Uzège qui regroupe les communes d'Arpaillargues-et-Aureilhac, Blauzac, Flaux, La Capelle Masmolène, Montaren et Saint-Médier, Saint Hippolyte-de-Montaigu, Saint Maximin, Saint Quentin-la-Poterie, Saint Siffret, Saint Victor-les-Oules, Sanilhac-Sagriès, Serviers-Labaume, Uzès et Vallabrix.

La commune d'Uzès appartient également au Pays d'Uzège-Pont du Gard qui regroupe 51 communes des cantons d'Uzès, de Remoulins en totalité, mais aussi partiellement des cantons d'Aramon, de Lussan et de Saint Chaptes.

### Forme de la ville

#### Une ville « plateforme »

Implanté sur le flanc d'un coteau tourné vers le Sud et la vallée de l'Eure, la ville se présente suivant une mise en scène assez théâtrale.

La commune possède une topographie originale : le centre-ville est installé sur une plateforme, dont l'altitude s'échelonne entre 110 et 140 mètres d'altitude, enserré par deux cours d'eau, l'Alzon à l'est et les Seynes à l'ouest.

Le reste du territoire communal est caractérisé par une forte amplitude d'altitude allant de 44 mètres au point le plus bas (sud-est de la commune à la confluence entre l'Alzon et Les Seynes) et 269 mètres, point le plus haut (au nord du territoire dans le Bois Communal de la Bruguière).

Les gorges de la vallée de l'Eure sont surplombées d'une part par le promontoire du centre-ville à l'ouest et d'autre part par la forêt communale d'Uzès qui culmine à 181 mètres.

## Une ville historique

Les premières traces d'une occupation à Uzès sont situées au bord de l'Alzon, notamment autour de la source d'Eure. Un oppidum s'implante ensuite au sommet de la colline, connu au Vème siècle sous le nom d'Ucetia. En 50 après J.-C., les Romains décident de capter la source d'Eure pour alimenter en eau la ville de Nîmes. Ils construisent un aqueduc long de 50 km dont la pièce maîtresse est le Pont du Gard, qui enjambe le Gardon.

A partir du V<sup>e</sup> siècle, et ce jusqu'à la révolution, Uzès fut le siège d'un évêché. Les Evêques d'Uzès, très puissants, avaient alors le droit de battre monnaie, de rendre justice et achetèrent même une partie de la Seigneurie d'Uzès au XIII<sup>e</sup> siècle.

L'existence des seigneurs d'Uzès est attestée par une charte de 1088. Deux siècles plus tard, en 1229, lors du rattachement du Languedoc à la couronne de France, les seigneurs d'Uzès devinrent vicomtes, comtes, ducs puis en 1632, Premiers Ducs et pair de France, premier rang après les Princes de sang.

La rivalité entre Evêques et Seigneurs d'Uzès fut constante et se traduisit par de nombreux conflits et procès. Les guerres de Religion furent particulièrement dévastatrices à Uzès, cinquième ville protestante du Royaume au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle ; toutes les églises et tous les temples que comptait alors la ville furent ainsi détruits. Pendant tout le XVIIIème siècle, la région d'Uzès connût une succession de persécutions religieuses.

Mais Uzès fut également très tôt un pôle industriel textile. Dès le XV<sup>e</sup> siècle y étaient fabriqués des tissus de laine et des draps, puis des bas et enfin de la soie, jusqu'à ce que la maladie du mûrier provoque le déclin de l'activité industrielle textile, qui employait jusqu'à 2000 personnes. Quelques activités comme la poterie ou la réglisserie réussirent toutefois à se développer à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce déclin a notamment eu pour conséquence la perte par Uzès de son statut de Sous-Préfecture en 1926.

Le XX<sup>e</sup> siècle fut celui de la renaissance de la ville d'Uzès ; la création du Secteur Sauvegardé sur le centre-ville le 8 mars 1978 fut l'élément déclencheur d'un important mouvement de restauration de son patrimoine architectural.

La ville d'Uzès a gardé une cohérence au niveau de son tissu bâti médiéval et de ses faubourgs avec une expression architecturale très homogène.

Sa place aux Herbes, ses boulevards et ses rues étroites lui attribuent tous les scénarii de formes urbaines propres aux villes du midi.

Les extensions urbaines sont restées mesurées et n'ont pas altérées l'authenticité du cœur de ville.

La commune d'Uzès compte environ 8500 habitants en 2013 et sa population augmente de manière mesurée depuis le recensement de 1962 (5650 habitants en 1962).

Le Secteur sauvegardé d'Uzès compte environ 35 % de la population communale (source : Urbanis, 2004). Sa population baisse progressivement.

L'effondrement en 1960 d'immeubles sis au sud-ouest de la place de la République (place aux Herbes) alerta l'opinion publique sur l'état et le devenir de la ville. Une étude urbaine fut confiée à l'atelier Charles Delfante, Urbanistes (BERU Lyon) en 1961 ; celle-ci fit la synthèse des caractéristiques de la ville, un diagnostic d'état de vétusté des immeubles du centre historique ainsi qu'un plan de rénovation du centre de la ville.

En 1962, la loi Malraux qui créa les Secteurs sauvegardés permit la revitalisation de la ville par un ample mouvement de réhabilitation et de restauration de son patrimoine bâti. Bernard Calley, architecte, proposa un tracé du périmètre du secteur sauvegardé suivant le tracé de l'ancienne enceinte médiévale (le long des boulevards) avec des décrochements à l'ouest (sur l'esplanade).

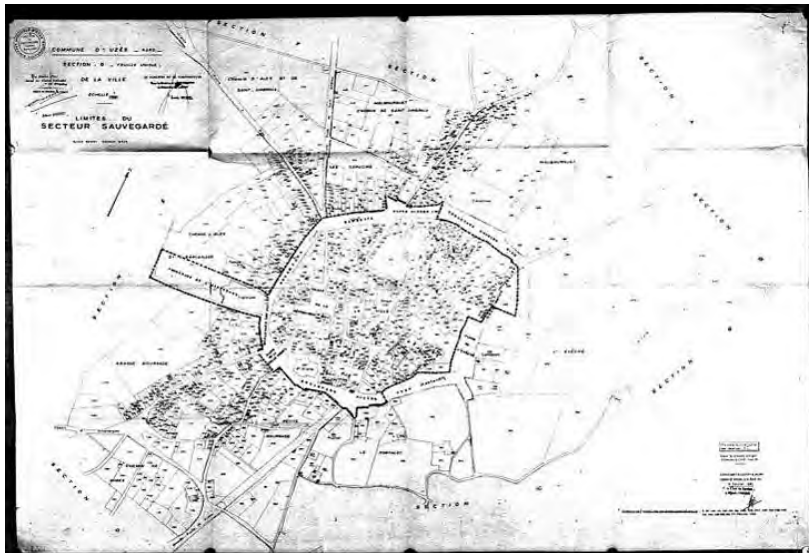
A la suite de la délimitation du périmètre, l'étude du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur d'Uzès fut confiée en 1966 à Michel Hermitte, architecte en chef des Monuments historiques, assisté d'Ariel Balmassière, par le Ministère des affaires culturelles et le Ministère de l'équipement. Débutèrent de multiples opérations de restaurations.

En 1968, la ville confie à la Société Auxiliaire de Restauration du Patrimoine Immobilier d'Intérêt National (S.A.R.P.I.) les travaux de restauration des îlots suivants : au Nord, la place Dampmartin, le 25, bd Gambetta, le 10 rue de la République, à l'Est, la rue de la Pélisserie et la rue Paul Foussat, au Sud, la rue Nicolas Froment et l'église Saint-Etienne, à l'Ouest, le boulevard Gambetta et le boulevard des Alliés.

Le plan de sauvegarde et de mise en valeur du Secteur sauvegardé fut approuvé par le Conseil d'état le 8 mars 1978.

La proposition d'extension prenant en compte les faubourgs qui se sont développés dès le bas Moyen Age à la périphérie de la ville enclose a été votée en 2005 sur le rapport établi par Ariel Balmassière.

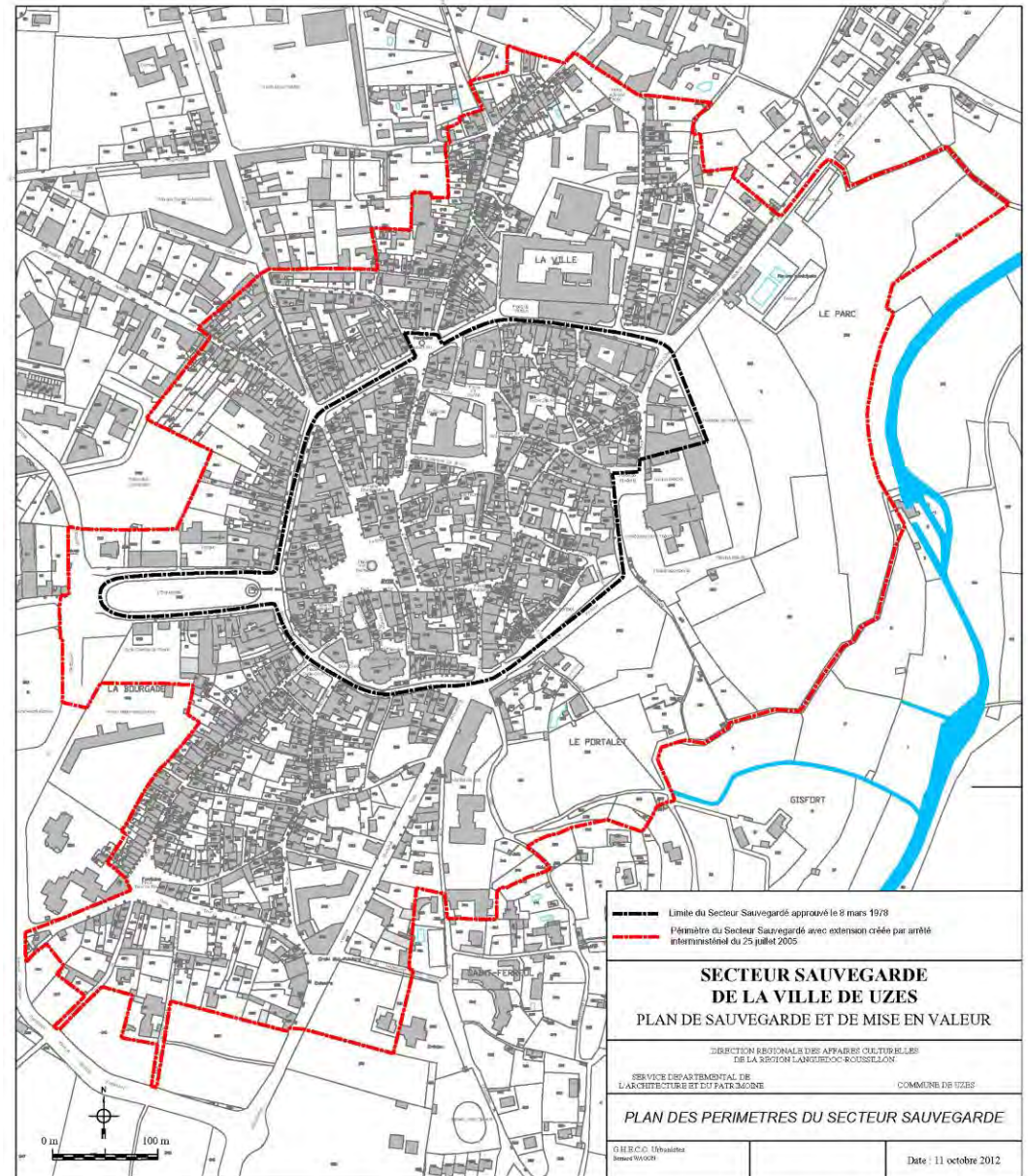
Aujourd'hui, ce n'est pas le risque de démolitions d'îlots qui justifie le Secteur Sauvegardé ; la conservation est acquise, car la majorité de la population uzétienne est là pour vivre dans l'univers de la ville historique. Le secteur sauvegardé s'attache maintenant à un objectif plus fin : la préservation du patrimoine bâti dans son « épaisseur » et ses composantes. L'altération du patrimoine peut être progressive, parfois invisible tant elle porte sur le détail : la suppression d'un escalier, d'une voute, d'une cheminée, de menuiseries, etc. Le secteur sauvegardé révisé s'est attaché à mettre en évidence les éléments majeurs du patrimoine, les volumes et les structures principales des édifices.



Plan de l'arrêté de création du Secteur Sauvegardé

Le présent dossier porte :

- Sur la révision du secteur sauvegardé approuvé le 8 mars 1978 (le périmètre jaune)
- Sur la confection du secteur sauvegardé sur l'extension (le périmètre rouge)





PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR APPROUVE LE 8 MARS 1978

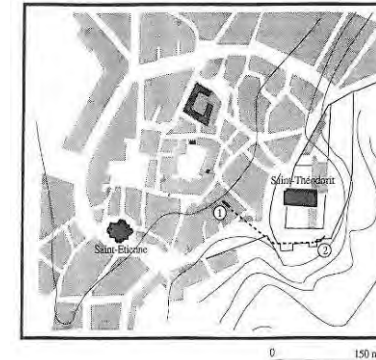


## 0.2 – PRESENTATION DE LA VILLE ET DE SON HISTOIRE

### 0.2.1 - Les origines de la ville

Une première occupation a été identifiée au XIX<sup>e</sup> siècle dans la vallée de l'Alzon auprès de la source d'Eure suite à la découverte d'un mobilier néolithique. L'habitat se serait cristallisé sur ces terres fertiles sous la protection de la déesse des eaux, Ura. Un *oppidum*, *Ucetia*, fondé par les Volques Aréconiques vers le III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., concentrait l'habitat, non plus en fond de vallée, mais sur le site de hauteur dominant celui-ci.

Un large mur d'enceinte, bâti en gros blocs parallélépipédiques dans la tradition hellénistique (V<sup>e</sup> – II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), dont deux tronçons sont connus rue Saint-Théodorit et dans le soubassement de la tour Martine, atteste de la présence de la ville avant l'occupation romaine. Le tracé complet de la muraille n'ayant pas été reconnu, on ignore l'étendue de la superficie de l'agglomération comme le rôle de ce rempart dans l'organisation de la ville romaine.



Schémas de localisation des vestiges de construction de tradition hellénistique identifiés dans la ville.

#### L'enceinte gallo-grecque

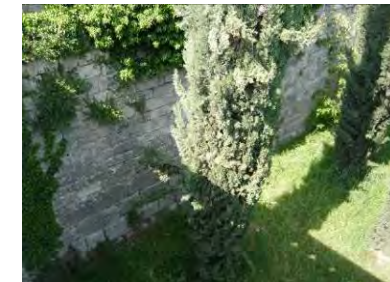
Les tronçons de mur en grand appareil découverts sur le chantier de la médiathèque et dans le soubassement du pavillon Racine ont fait l'objet d'une étude de Jean-Claude Bessac<sup>1</sup>. La muraille, dont l'épaisseur a été évaluée à 1,13 m rue Saint-Théodorit, présente des hauteurs d'assise de 0,48 à 0,53 m tandis que les longueurs des pierres panneresses se situent entre 1,28 et 1,40 m. Les blocs sont taillés dans la molasse coquillière qui constitue le substrat rocheux de la ville. On le trouve également dans les caves du 6 rue Saint-Théodorit et du 5 rue Port-Royal.



Enceinte de tradition hellénistique au 6, rue Saint-Théodorit



Enceinte hellénistique au 5 rue Port Royal.



Arrachement de l'enceinte de tradition hellénistique englobée par le soubassement est de la tour Martine.



Vestiges de l'enceinte gallo-grecque au contact de la tour Martine.

<sup>1</sup> Jean-Claude Bessac, Mur en grand appareil à Uzès – Rapport d'étude préliminaire, CNRS, UPR 290 Lattes.



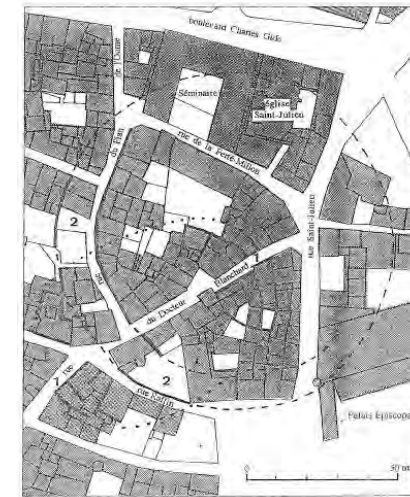
## 0.2.2 - L'Ucetia gallo-romaine

Incluse à la Narbonnaise, fondée entre 121-117 av. J.-C., l'ancienne *Ucetia* était sous la dépendance de Nîmes, capitale des Volques Arécomiques devenue colonie (*Colonia nemausus*).

Située au carrefour de trois voies vers Nîmes, Alba, et Alès, la ville antique, qui bénéficiait des eaux de la source Saint Théodorit<sup>2</sup>, aurait occupé l'espace de la vieille ville actuelle en s'étendant vers le nord, le sud-est sur les premières pentes du Val d'Eure<sup>3</sup>. D'après Martine Assénat<sup>4</sup> et sur la base de l'étude du parcellaire, l'agglomération aurait possédé de grands édifices publics : un amphithéâtre (rue du Docteur Blanchard), un théâtre (autour de l'impasse Albert Roux) ainsi qu'un forum (place aux Herbes) cadré par les anciens *cardo* et *decumanus*.

A proximité de la grande place antique se développaient de riches demeures comme semble l'attester une mosaïque représentant le dieu de lumière Phoebus-Apollon, découverte lors du creusement des fondations de l'hôtel de ville au XVIII<sup>e</sup> siècle. Disparue, elle est connue par un dessin de Siméon Abauzit réalisé au XVIII<sup>e</sup> siècle. La petite cité se serait également dotée d'un temple dont les traces furent mises au jour au XVII<sup>e</sup> siècle lors de la construction de l'église des Capucins (actuel Office de Tourisme).

Aux portes de la ville (Saint-Etienne, Saint-Ferréol et de la Barrière) se situaient les nécropoles comme le suggère la découverte aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles d'épithaphes, d'inscriptions et d'éléments lapidaires antiques dont des cippes.



Plan de l'amphithéâtre d'après Martine Assénat.



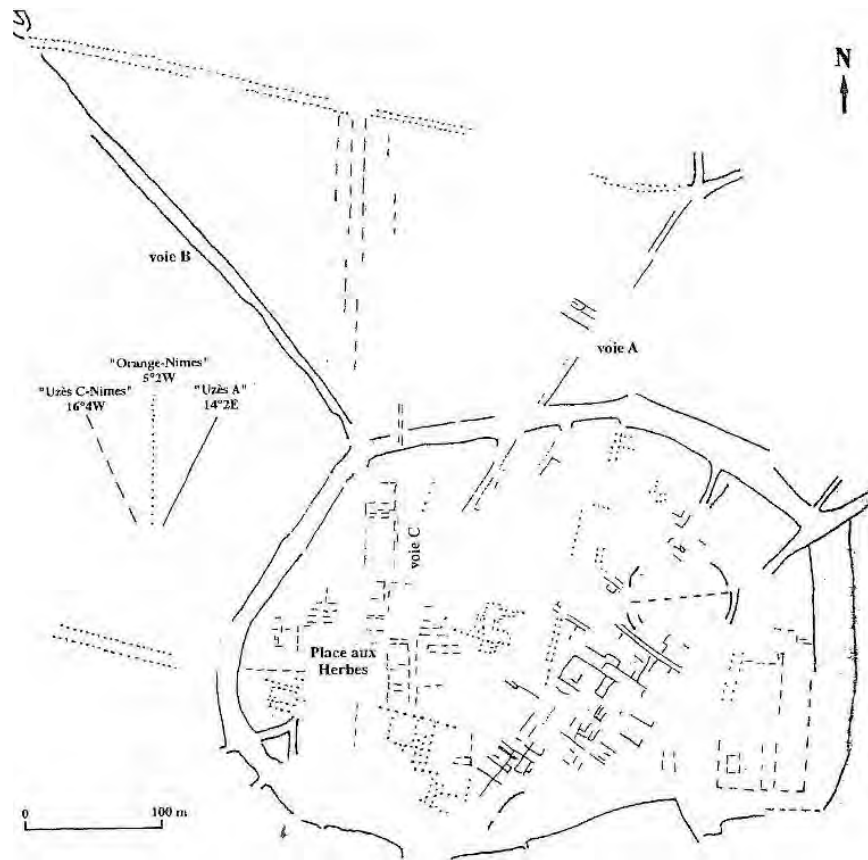
Cippes gallo-romains (cour de l'Hôtel de ville).

<sup>2</sup> Albert Ratz, « L'Uzège protohistorique », dans *Uzès et l'Uzège – 20 siècles d'histoire*, Etudes et Communication, 2009, p.17- 25.

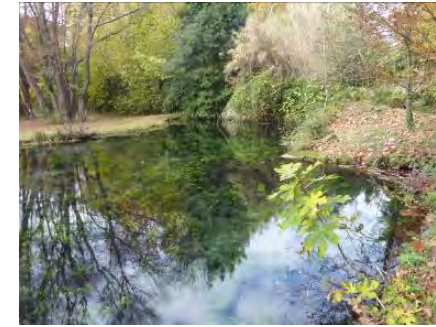
<sup>3</sup> Albert Ratz, « L'Uzège dans l'Empire romain », dans *Uzès et l'Uzège – 20 siècles d'histoire*, Etudes et Communication, 2009, p.27-37.

<sup>4</sup> Martine Assénat, Catherine Mercier, avec la collaboration de Jean-Luc Béchir, *Ucetia. Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, sous la direction de Jean-Luc Fiches, Publication de l'UMR 154 du CNRS, Lattes, 2002.

<sup>4</sup> Guilhem Favre, Jean-Luc Fiche, Jean-Louis paillet, *l'aqueduc de Nîmes et le Pont du Gard*, Archéologie, géosystème et histoire, Nîmes, Conseil général du Gard, 1991.



Les réseaux centuriés dans la ville d'Uzès. Martine Assénat.



La fontaine d'Eure.



Le bassin de régulation de l'aqueduc.



Le canal de l'aqueduc et le bassin de régulation.



## 0.2.3 - La christianisation

Le christianisme pénétra la ville peu avant 442 ; la ville se place alors au rang d'évêché avec la nomination du premier évêque, Constantius (442-462)<sup>5</sup>, « dans la cité duquel est implantée une église cathédrale dédiée à saint Théodorit »<sup>6</sup>. Évangéliser, organiser la communauté, protéger la population, assurer la paix, tel fut le rôle de ce personnage puissant comme de ses successeurs saint Firmin et son neveu saint Ferréol au VI<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. A la fin du V<sup>e</sup> siècle, Uzès fut occupée par les wisigoths mais passe sous le contrôle des francs dès 533<sup>8</sup>. Au centre d'un vaste diocèse, la ville, promue au rang de cité, devint un centre commercial important à partir du VI<sup>e</sup> siècle encouragé par le développement de l'axe Rhin-Rhône.

La *civitas* était placée sous l'autorité par de grands personnages. Firmin, né à Narbonne en 516, est cité par Grégoire de Tours comme « un homme de grande sainteté, plein de sagesse et d'intelligence, qui avait composé quelques livres d'épîtres à la manière de Sidoine ». Il aurait édifié dans le second quart du VI<sup>e</sup> siècle hors la ville et au nord de celle-ci une église (désignée sous le double vocable de Saint-Baudile martyr nîmois et Saint-Firmin au Xe siècle) dans laquelle il fut inhumé. Un habitat dont on trouve les mentions en 1156<sup>9</sup> se cristallisa autour de l'édifice pour donner naissance à une communauté dont le seigneur était le prévôt de la cathédrale<sup>10</sup>. L'église fut détruite par Rohan sans doute en 1622 et la communauté, située au quartier de la Peiriné, fut rattachée à celle d'Uzès à la Révolution.

L'évêque aurait élevé en 550, intra-muros dans le quartier nord de la cathédrale, une autre église placée sous les vocables de Saint-André, Saint-Julien et de la vierge Basilisse. Des vestiges matérialisés par le mur est de l'édifice tendent à montrer que l'édifice fit l'objet d'une reconstruction au cours du bas Moyen Âge. Ruiné pendant les guerres de Religion, l'église, alors dédiée au seul saint Julien, fut reconstruite en 1662.

Firmin désigna comme successeur au siège épiscopal son neveu, Ferréol, qui fit bâtir selon sa *Vita* une église dédiée à saint Pierre et à saint Paul, puis sous le vocable Saint-Ferréol, au nord des casernes, et fonda au sud un monastère placé sous la règle de Saint-Césaire d'Arles (détruit par les calvinistes). Cette église aurait été implantée pour certains historiens à l'emplacement du couvent des Capucins, pour d'autres sur le site où prirent place au XVIII<sup>e</sup> siècle les casernes<sup>11</sup>. Pour Mireille Olmière, l'église aurait été par la suite transférée au sud (avant le XII<sup>e</sup> siècle) de la ville où l'on trouve le toponyme Saint-Ferréol ; des fouilles récentes qui ont mis au jour des sépultures (parcelle 582, rue Saint-Ferréol) pourraient le confirmer. Les sites des anciennes casernes et gendarmerie, clos de murs du côté des rues Sigalon et Masbourguet pourraient appartenir à l'enclos monastique de l'ancienne église Saint-Pierre et Saint-Paul.

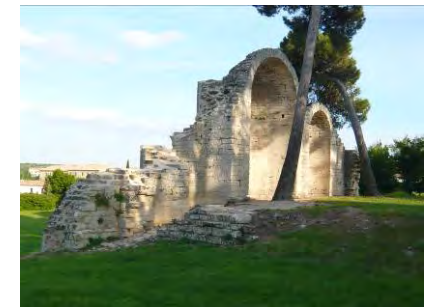
Dans les années 840, Dhuoda, jeune fille de l'entourage de Charlemagne, femme de Bernard, duc de Septimanie, marquis de Gothie (826-844), résida dans la ville. Son époux la délaissa à la naissance de leur deuxième fils qu'il prit à ses côtés, confiant Dhuoda et son premier fils, Guillaume de Septimanie, à l'évêque d'Uzès, Elephantus (Eléphant). La princesse, qui ne connut jamais ainsi son deuxième enfant, aurait dicté en 842 à un clerc d'Uzès, Vislabert, un traité pour parfaire l'éducation de son fils. Premier ouvrage écrit de la main d'une femme, ce « Manuel pour mon fils », est un témoignage rare des mentalités de la société carolingienne<sup>12</sup>.

Lors du démantèlement de l'empire carolingien, l'Uzège avec l'évêché du Vivarais et de Provence fut attribué par le traité de Verdun en 843 à Lothaire, l'un des trois fils de Charlemagne tandis que Nîmes fit partie du royaume de Charles le Chauve. En 869, l'Uzège passa avec le royaume de Lotharingie sous l'autorité de ce dernier. L'évêque d'Uzès, Walafrid (858-879), favorable au duc Boson, beau-frère de Charles le Chauve qui se proclama roi de Provence et de Bourgogne en 879, se montra particulièrement actif.

Au début du IX<sup>e</sup> siècle, l'église cathédrale aurait été dotée d'un chapitre<sup>13</sup>.



La Cathédrale Saint-Théodorit et la Fenestrelle



L'église Saint-Geniès (XI<sup>e</sup> siècle)

<sup>5</sup> Jean-Bernard Elzière, Note sur les coseigneurs de la cité d'Uzès au Moyen Âge, dans *Monuments du Gard*, Congrès archéologie de France, Société Française d'Archéologie, 2000, p. 413.

<sup>6</sup> Jean-Bernard Elzière, op. cit., p. 413.

<sup>7</sup> Sophie Aspard-Mercier, Uzès au Moyen Âge, dans *Uzès et l'Uzège – 20 siècles d'histoire*, Etudes et Communication, 2009, p.45-86.

<sup>8</sup> Martine Assénat, Catherine Mercier, op. cit.

<sup>9</sup> Martine Assénat, Catherine Mercier, op. cit., p.21.

<sup>10</sup> Communication Mireille Olmière, directrice des archives communales.

<sup>11</sup> Martine Assénat, Catherine Mercier, opus cit. p. 800.

<sup>12</sup> Sophie Aspard-Mercier, op. cit., p.50.

<sup>13</sup> Martine Assénat, Catherine Mercier, op. cit. p. 784.

### L'enclos du monastère Saint-Ferréol

Le site circonscrit par les rues Sigalon, Masbourguet, du Collège et le boulevard Charles Gide a pour origine un monastère fondé au VI<sup>e</sup> siècle par l'évêque Ferréol. Il est aujourd'hui investi par les anciennes casernes du XVIII<sup>e</sup> siècle et l'ancienne gendarmerie du début du XX<sup>e</sup> siècle (actuel Lycée G. Guynemer)

#### Un monastère du VI<sup>e</sup> siècle et son enclos

D'après sa *Vita*, Ferréol fonda une église dédiée à saint Pierre et à saint Paul au nord de la ville, et fonda au sud un monastère placé sous la règle de Saint-Césaire d'Arles (détruit par les calvinistes). L'église Saint-Pierre et Saint-Paul aurait été implantée pour certains historiens à l'emplacement du couvent des Capucins, pour d'autres sur le site où prirent place au XVIII<sup>e</sup> siècle les casernes<sup>14</sup>. La topographie actuelle des sites de l'ancienne gendarmerie et des anciennes casernes semble bien évoquer un même enclos, d'ailleurs enserré de hauts murs de pierre du côté de la rue Sigalon et de la rue Masbourguet. De fait, nous pouvons penser que cette aire constitue l'empreinte d'un domaine, vraisemblablement monastique dépendant de l'ancien sanctuaire. Son potentiel archéologique s'avèrerait donc de première importance pour l'histoire de la ville.

#### Notice historique par Mireille Olmière, archiviste (A.M.)

Ferréol, évêque d'Uzès au VI<sup>e</sup> siècle (553-581) aurait, d'après la « Vita Ferréoli », construit une église à Uzès sous le vocable Pierre et Paul. Un acte de Louis III l'Aveugle (896) restituant à la demande de l'évêque Amelius des revenus fiscaux, énumère l'ensemble des églises d'Uzès. Cet acte mentionne l'église Saint Pierre et saint Paul et la situe au nord de la cité. La vie de ce saint nous indique qu'à sa mort il y fut enterré « à droite de l'autel »<sup>15</sup>.

Les premiers compoix en notre possession (XVI<sup>e</sup> siècle) permettent de localiser :

- Une église appelée « St Peyre » ou « St Peyre de la Posterle » en 1516 puis (par déformation ?) St Peyre de Compostelle en 1555, située au nord et à proximité de la ville, église qu'aurait donc édifié St Ferréol.
- Un bâtiment religieux (église ou monastère) du nom de St Ferréol au sud de la ville. Un quartier porte encore le nom de St Ferréol et des tombes creusées dans le rocher, datant de..., ont été récemment mis au jour dans une propriété privée.

J.L. Béchir dans son mémoire de maîtrise formule l'hypothèse, d'une translation de reliques (le bâtiment était-il en ruine ?) qu'il situe entre le X<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle, pour expliquer la délocalisation du patronyme « St Ferréol » du nord au sud de la ville.

Les compoix de 1516 et 1555 mentionnent une église « Saint Peyre » et son cimetière, jouxtant des propriétés au nord de la ville :

- f° 220 CC2 -1516 : « Huguet Malian possède « un clos et ayre à St Peyre contenant 3 eymine, confronte du levant la gleize de St Peyre, du couchant en lo camin de la Fieyre (le chemin de la Foire est l'actuelle rue Masbourguet), daure dreche en le clos et ayre de G. Boyer, du marin en son clos même et des hoirs d'Alen Couseau ».

<sup>14</sup> Martine Assénat, Catherine Mercier, avec la collaboration de Jean-Luc Béchir, Uctia. Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon, sous la direction de Jean-Luc Fiches, Publication de l'UMR 154 du CNRS, Lattes, 2002, p. 800.

<sup>15</sup> Jean-Luc Béchir, Topographie chrétienne de la cité d'Uzès. Mémoire de maîtrise- Université Paul Valéry Montpellier III -1993.

- f° 223 Gaspard Boyer possède « un clos et ayre à St Peyre contenant 3 eymines, confronte du levant la gleize de St Peyre et lo camin du portail de la Fieyre, daure dreche en la fieyre (le champ de foire a été jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle le terrain du viticulteur Blanc, près du Lycée Gide), du marin en le clos et ayre dudit Malian » etc.

Le « chemin de St Pierre », mentionné dans les compoix du XVI<sup>e</sup> siècle, menant à l'église du même nom, semble correspondre à l'actuelle rue du collège tout au moins pour sa partie basse, le haut de la rue ayant pu subir des modifications au cours des siècles. La mention de l'église St Peyre n'existe plus dans le compoix de 1608 mais entre-temps la ville est devenue protestante est les lieux de culte catholiques ont été saccagés et détruits. Par contre subsiste jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> (1791) la section cadastrale appelée St Peyre de Compostelle pour désigner ce lieu. Il est donc probable que des travaux entrepris dans la parcelle n° 995 (ancienne gendarmerie), située en haut de la rue du Collège, mettent au jour les vestiges de cette très vieille église et qu'ils permettent ainsi de reconstituer un pan oublié de l'histoire d'Uzès.



Enclos probable du monastère Saint-Ferréol.

Avec le X<sup>e</sup> siècle, la ville passa sous l'autorité des comtes « raymondins » de Toulouse desquels serait peut-être issu Elzéar Ier d'Uzès, premier seigneur d'Uzès connu autour des années 1100, à qui le comte de Toulouse inféoda la viguerie d'Uzès et ses revenus. Sa fille, Marie, épousa Raymond Décan de Posquières vers 1100.

Vers 1140, la seigneurie était partagée entre Bermond Ier d'Uzès<sup>16</sup> (vers 1105 - mort en 1181), qui fut à l'origine de la construction du *castrum* (cité en 1156), et Béatrice d'Uzès (morte après 1156), tous deux enfants de Raymond Décan de Posquières (mort en 1138)<sup>17</sup>.

L'autorité de la maison d'Uzès se renforça avec le mariage de leur sœur, Faidide d'Uzès, avec Alphonse Jourdain, duc de Narbonne et comte de Toulouse<sup>18</sup>. La seigneurie d'Uzès fut ainsi partagée entre l'évêque, Ebrard Ier (1139-1150) et son chapitre, et deux seigneurs laïcs, Bermond et Béatrice d'Uzès, tous deux vassaux du comte de Toulouse. L'évêque, à qui Louis VII reconnaissait en 1156 le droit de battre monnaie et de percevoir la levée du compoix de la paix sur les habitants de la ville<sup>19</sup>, conservait cependant un statut dominant.

Par son mariage en 1125, Béatrice d'Uzès transmit une part de son patrimoine à la famille de son époux Raymon du Caylar. Leurs descendants auraient possédé la tour de l'Evêque et la tour du Roi. Selon Jean-Bernard Elzière<sup>20</sup>, c'est sous l'épiscopat et l'autorité de Raymond (1150-1188), frère de Bermond Ier d'Uzès, que fut édifée l'enceinte de la ville que doublait un fossé ; la muraille fut dotée de quatre *portals* : la porte Saint-Etienne à l'ouest, de la Condamine au nord, de Saint-Julien à l'est et de la Barrière au sud. Deux accès à l'ensemble cathédrale furent un peu plus tard réservés aux ecclésiastiques : le portal de l'évêché commandant l'accès à la vigne de l'évêque, et la porte du Portalet réservée au prévôt et au chapitre.

C'est à la suite de conflits vers 1200 entre les habitants et les coseigneurs (Raymon d'Uzès, Raymon du Caylar et Elzéar du Caylar), que ceux-ci octroyèrent à la ville une charte de coutume attestée en 1206. Un consulat, dont on ne connaît pas en revanche la date de création, était composé alors de deux consuls (ils seront au nombre de quatre en 1559) représentant les habitants. Assistés de conseillers et d'officiers recrutés parmi la bourgeoisie et les différents corps de métiers de la ville, ils avaient à charge l'administration de la cité, reçurent de l'évêque les clefs des portes de la ville (1215, 1240)<sup>21</sup>. Une charte de 1346 précise leurs droits et prérogatives : contrôle des marchandises, entretien des rues, autorisations de construire... Ils se réunissent dans la maison consulaire alors située rue de la Monnaie (au n°25, rue Blanchard, actuel)



Les vestiges de l'enceinte de la ville englobés dans la façade du Séminaire (28, boulevard Charles Gide).

A l'aube de la croisade contre l'hérésie cathare, les évêques d'Uzès tentèrent de renforcer leur autorité sur la ville et leur diocèse en s'appuyant sur le roi de France<sup>22</sup>, Louis Le Jeune qui leur donna divers avantages en 1156 sur des villes et *castra* du nord de l'Uzège.

A partir de 1215, c'est à l'évêque dont la temporalité s'était développée et renforcée par des droits exercés sur de nombreux domaines et seigneurie, pour certaines en indivis avec le comte de Toulouse, que les coseigneurs laïcs hommageaient leurs droits sur la ville<sup>23</sup>.

C'est vraisemblablement avec prudence qu'il fut prendre les considérations émises par certains historiens locaux qui se sont attachés à énoncer les destructions entreprises dans la ville par les Albigeois, à savoir celles des églises Saint-Pierre et Saint-Paul (puis Saint-Ferréol) et de la cathédrale.

<sup>16</sup> Son épouse : Béatrice d'Uzès

<sup>17</sup> Jean-Bernard Elzière, Note sur les coseigneurs de la cité d'Uzès au Moyen Age, dans Monuments du Gard, Congrès archéologie de France, Société Française d'Archéologie, 2000, p. 414.

<sup>18</sup> Sophie Aspod-Mercier, op. cit., p.53.

<sup>19</sup> Martine Assénat, Catherine Mercier, op. cit. p. 784.

<sup>20</sup> Jean-Bernard Elzière, op. cit., p. 415.

<sup>21</sup> Jean-Bernard Elzière, op. cit., p. 415.

<sup>22</sup> Sophie Aspod-Mercier, op. cit., p.67.

<sup>23</sup> Jean-Bernard Elzière, op. cit., p. 416.

Innocent III lance en 1208 la croisade contre les Albigeois à la suite de l'assassinat du légat pontifical, Pierre de Castelnau. Les seigneurs venus du nord de la France conduits par Simon de Montfort se lèvent contre le comte de Toulouse Raimond VI et ses vassaux, dont le puissant vicomte de Trencavel, accusés d'alliance avec les hérétiques. Après la soumission de Raimond VI, Simon de Montfort prit possessions, en faveur du roi de France, des domaines du comte de Toulouse qui s'étendaient jusqu'à la rive occidentale du Rhône. A la suite de la répression conduite par Simon de Montfort et Louis VIII, le Languedoc avec le comté d'Uzès est rattaché au royaume de France en 1271 dont le pouvoir va être représenté par un viguier royal. Au près des seigneurs laïcs et ecclésiastiques, s'installa un troisième pouvoir : celui du roi. Vers 1293, Pierre de Brueys, damoiseau, fit édifier pour le roi et asseoir la présence de celui-ci sur la ville (sans l'accord de l'évêque) une tour au lieu de la *Crueira* (d'abord Place de la Tour du Roi puis, du XVII<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle, marché aux cochons, actuelle place Tour du Roi). Cette tour, dite « du Roi », prit place extra-muros dans le faubourg de la Grande Bourgade. Citée en 1440 et 1474, elle fut délaissée à la fin du XVe siècle au profit de la tour de l'ancien château féodal cédé au roi en 1493<sup>24</sup>. L'ouvrage, autrefois emblématique du pouvoir royal mais désormais obsolète, disparut entre 1629 et 1632<sup>25</sup>.

Decan Ier d'Uzès (1210-1285), qui avait pris parti pour le comte de Toulouse et avait participé à la grande coalition contre le roi de France, fit amende honorable en installant en 1271 dans sa ville hors les murs un couvent de Cordeliers (à l'emplacement de l'esplanade actuelle) dans lequel il voulut être inhumé<sup>26</sup>. Il transforma le château, modifia la chapelle et fit bâtir l'aile de la Vicomté composée d'un logis et d'une tour polygonale.

Vers 1300, Bermond III d'Uzès (vers 1250- vers 1318) possédait la moitié de la seigneurie mais restait soumis à la tutelle de l'évêque<sup>27</sup>. Le roi de France, Philippe VI de Valois, éleva la part de seigneurie de son fils, Robert Ier, au rang de vicomté en 1328.

---

<sup>24</sup> Dominique Stutzmann, Un livre, une foi, une ville – Le bréviaire manuscrit d'Uzès de 1472. Médiathèque d'Uzès, 2005, p. 8.

<sup>25</sup> Jean-Bernard Elzière, op. cit., p. 417.

<sup>26</sup> Son petit-fils, Robert Ier, y reposa aussi.

<sup>27</sup> Jean-Bernard Elzière, op. cit., p. 4158.



La ville médiévale, dont la prospérité est due, semble-t-il, à l'artisanat et au commerce de la serge – les textes en témoignent à partir du XVI<sup>e</sup> siècle - se compose de deux entités, un noyau ancien constitué par le quartier épiscopal au sud-est, et à l'ouest un quartier seigneurial laïc<sup>28</sup>. Comme le souligne Jean Mesqui, un premier bourg urbain se dessine sur une bande nord-sud logée entre ces deux pôles seigneuriaux dans laquelle étaient installées les églises paroissiales Saint-Laurent et Saint-Julien.

Au sud-ouest du *castrum* laïc, se développa plus tardivement, à partir du XII<sup>e</sup> siècle, le quartier bourgeois et commerçant de la ville sur les terrains de la Condamine concédés à Bermond Ier par l'évêque<sup>29</sup>. Une porte dite de « la Condamine », sise au nord-ouest du *castrum*, ouvrait l'enceinte de la ville pour desservir une rue menant directement sur la place du Marché (actuelle place aux Herbes).

Près de la porte Saint-Etienne, les consuls aménagèrent une place sur laquelle « une arche » servait à entreposer le pain de la charité et édifièrent l'hôpital hors les murs, près de la porte de la Barrière.

La ville qui a connu des phases de reconstruction importantes aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles conserve peu de constructions médiévales en élévation, à l'exception des châteaux seigneuriaux. A l'angle de la rue Blanchard et de la rue de Rafin, cependant, la demeure du marchand Firmin Barlatier au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>, présente d'importants vestiges de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup> (niveau de caves voûté d'ogives, vestiges d'une fenêtre géminée composée d'un linteau sculpté d'un arc trilobé). Sur toute la hauteur des deux façades, l'appareil de pierre scandé de cordons d'appui et d'imposte évoquant l'état initial de l'édifice est entrecoupé par les éléments apportés dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle (fenêtres à meneau, à traverse...).

Une maison au 2 rue de la Calade conserve d'importants vestiges romans du début du XIII<sup>e</sup> siècle dont une fenêtre en plein cintre située sur la façade.

Des vestiges bâtis des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles ont récemment été repérés dans les ruines de bâtiments situés en cœur d'îlots, 7, rue du 4 septembre. Si l'occupation au sol médiévale reste peu représentée en surface, le sous-sol en revanche offre un remarquable ensemble de caves médiévales du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle qui atteste du développement de la ville à l'intérieur de sa ligne de fortification.



17, rue Blanchard, façade de l'ancien hôtel de la Monnaie



Maison médiévale, 2 rue de la Calade.



Vestiges d'une fenêtre médiévale, rue du 4 septembre.

<sup>28</sup> Jean-Bernard Elzière, Note sur les coseigneurs de la cité d'Uzès au Moyen Age, dans Monuments du Gard, Congrès archéologie de France, 2000, p. 417.

<sup>29</sup> Jean Mesqui, Les château d'Uzès, dans Monuments du Gard, Congrès archéologie de France, 2000, p. 379.

<sup>30</sup> Communication Mireille Olmière.

<sup>31</sup> Pierre Garrigou Grandchamp, L'architecture civile romane dans le Gard, Monuments du Gard, Congrès Archéologie de France, SFA, 2000, p. 49.

### 0.2.5.1 - Le quartier épiscopal

L'ensemble épiscopal se développe sur une excroissance au sud-est de la ville sur un promontoire placé en position haute sur la vallée de l'Eure. L'ensemble est conforté par une muraille incluant les vestiges gallo-grecs visibles au pied de la tour Martine. Ce quartier se composait à l'origine de l'église Saint-Théodorit et de l'église Notre-Dame la Neuve reliée par un cloître. Un baptistère dédié à Saint-Jean était situé entre les deux.



L'entrée du palais épiscopal et la cathédrale.

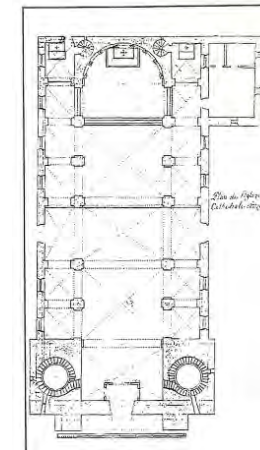
#### a / La cathédrale Saint-Théodorit

Dédiée à saint Théodorit, prêtre et martyr grec mort à Antioche au IV<sup>e</sup> siècle, la cathédrale (MHC, 3 juillet 1963) mentionnée dès le milieu du VIII<sup>e</sup> siècle fut reconstruite en 1090 par l'évêque Raymond et pourvue d'un chapitre. Les chanoines de Saint-Augustin vivaient selon la règle dans les bâtiments canoniaux organisés autour d'un cloître.



La cathédrale Saint-Théodorit.

Détruite, à l'exception de son campanile, en 1621 lors des guerres de Religion, la cathédrale fut reconstruite de 1642 à 1660 (le chevet étant achevé en 1646) à la demande de l'évêque Nicolas de Grillet (épiscopat : 1633-1660) par le maître-maçon Jean Mathieu dit maître Brun<sup>32</sup>. Le plan de la nouvelle église adopta le plan de l'ancien édifice roman. Le chœur était achevé en 1647, la façade occidentale, percée d'un grand oculus et épaulée de deux contreforts, en 1651. Elle fut rouverte au culte à la Pentecôte de l'année 1652 sous l'épiscopat de Mgr de Monteil de Grignan. Le buffet d'orgues conçu et réalisé par le père François Castie et le sculpteur ébéniste Pierre Viscarasse, fut installé en 1685. Vers 1867, un nouveau presbytère de style néo-roman fut élevé sur l'ancien cimetière de la cathédrale par l'architecte Jean-Maurice Bègue qui venait de construire la tour de la Vierge pour l'école des Frères ; il fournira également un devis et des plans pour la nouvelle façade de style néo-roman de la cathédrale<sup>33</sup> qui, plaquée contre la façade édifiée par Mgr de Grillet, fut achevée en 1873.



Plan de la cathédrale, vers 1652. Archives communales.

Le campanile de la cathédrale, la tour Fenestrelle (MHC, 1862), est le seul témoignage de l'édifice médiéval détruit et

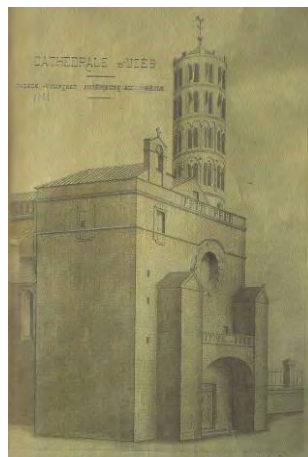
<sup>32</sup> Christian Corvisier, d'après la présentation orale de Laurent Hugues, Uzès : La cathédrale Saint-Théodorit, dans *Monuments du Gard*, Congrès archéologique de France, 2000, p.527.

<sup>33</sup> Martine Peyroche d'Arnaud, *La difficile unité*, dans *Uzès et l'Uzège – 20 siècles d'histoire*, Etudes et Communication, 2009, p.172.

reconstruit à l'époque classique. Inspiré des campaniles italiens, il adopte un plan circulaire précédé par une embase carrée et s'adosse à la face méridionale de l'église ; il est caractérisé par des bandes lombardes dont l'art se répandit en Languedoc durant la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle. L'étude des arcatures ont permis de distinguer deux phases de construction, l'une vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, l'autre concernant les quatre étages supérieurs appartenant à une campagne de reconstruction néo-romane du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>. Il est possible que la tour, qui s'élève sur 42 m de hauteur, ait eu son pendant à l'angle nord qui, comme les églises de Quarrante et de Saint-Guilhem-le-Désert, devait comporter des bas-côtés.



Façade occidentale (XVII<sup>e</sup> siècle) et la tour Fenestrelle avant 1870.  
Cl. CRMH.



La façade de la cathédrale avant sa transformation en 1873.



La façade occidentale reconstruite à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.  
Cl. CRMH, 1968.



La tour Fenestrelle.



Le presbytère néo-roman.

<sup>34</sup> Christian Corvisier, op. cit., p.526.



## b / Le palais épiscopal

L'ancien évêché, bâti au Moyen Age contre la cathédrale, fut pillé et détruit en 1563. Il fut rebâti à partir de 1647 sous l'épiscopat de Nicolas de Grillé mais c'est l'évêque Jacques Adhémar de Monteil de Grignan qui fit réactiver les travaux de reconstruction 1663 à 1674. Le projet dirigé par les maçons Mathieu Jarquet, Vidal Limagne et Baltazard Petit sur les plans du sieur Roché, incluant une grande cour d'honneur, nécessita la démolition de plusieurs maisons du quartier canonial disposé au nord et au nord-ouest de la cathédrale ainsi que l'arasement de l'enceinte qui enserrait jusque-là le domaine épiscopal.

Composé de deux corps flanqués à l'arrière de deux tourelles carrées, il fut alors doté de cariatides, de ferronneries de cheminées remarquables. La façade principale sur cour, composée de quatre niveaux rythmés de travées de fenêtres couvertes de frontons, s'orne d'un balcon porté par deux atlantes réalisés par les sculpteurs Jean et Guillaume Croisé en 1664. Un escalier monumental dessert les pièces du premier étage occupé initialement par les appartements de l'évêque placés sous plafonds à la française et dotés de remarquables cheminées monumentales. Un plafond, orné d'une toile peinte de Jean-Baptiste Guérin, copie de Simon Vouet, est l'un des plus riches éléments du premier étage. Les trois cheminées du bâtiment sont les œuvres du sculpteur gypsière montpelliérain Jean Sabatier qui orna la structure de l'une d'elles d'urnes et de *putti*. L'escalier d'honneur qui dessert le premier étage est secondé à l'angle sud-ouest par un escalier rampe sur rampe permettant l'accès à tous les niveaux du bâtiment. A l'est, les jardins ont été remplacés en 1840 par l'actuelle « promenade des Marronniers ».

Lors de la suppression de l'évêché en 1790, le bâtiment servit de prison puis fut vendu bien national en 1804 au baron de Castille qui en occupa le rez-de-chaussée (le premier et le second étage étant loués depuis 1796 au tribunal et à la gendarmerie<sup>35</sup>). En 1823, le département acquit le lieu pour y installer le tribunal d'instance et la Sous-préfecture. Avec la suppression de cette dernière en 1926, les étages désormais inoccupés accueillirent le musée Georges Borias dans lequel sont présentés des éléments historiques et lapidaires antiques et médiévaux, une importante collection de céramiques locales et des salles consacrée à Charles et André Gide. On installa en 1975 la bibliothèque municipale à laquelle furent rattachées les archives communales. La bibliothèque fut transférée en 1995 dans l'actuelle médiathèque. L'édifice est classé Monument historique depuis le 23 décembre 1981.



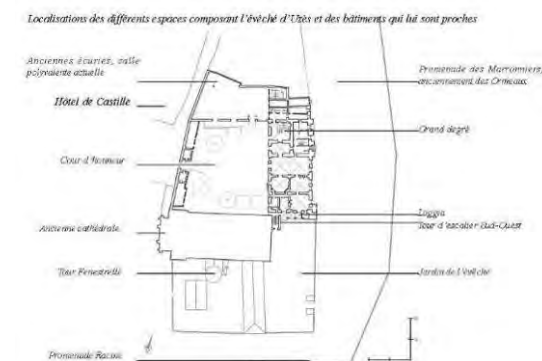
La façade du Palais épiscopal.



Le grand escalier.



La cheminée du grand salon (actuelles archives municipales).



<sup>35</sup> Gaston Chauvet, Uzès, son histoire, ses monuments et ses places, Ateliers Henri Peladan, Uzès, 1968.



### c / La porte du parc du palais épiscopal

L'ouvrage, appelé « Porte du Parc du Duché » date de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ou du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le baron de Castille, qui avait acquis l'ancien évêché, y apposa ses armes. Ce portail monumental était installé initialement sur la terrasse arrière du palais épiscopal et fut transféré ici lorsque le département acheta en 1923 au baron de Castille l'ancien évêché et les terrasses pour servir de sous-préfecture. Le portail est inscrit sur la Liste supplémentaire des Monuments historiques depuis le 26 octobre 1934.



La porte du parc du palais épiscopal.

### d / La Tour Martine – Le pavillon Racine

Ce pavillon d'agrément en belvédère (MHI, 17 juin 1959) que coiffe un dôme, fut édifié par l'évêque Poncet de la Rivière en 1681 sur les ruines de l'ancienne tour Martine sise au sud de l'enclos épiscopal. Vers 1820, le baron de Castille, qui l'avait acquise en 1819, fit peindre à l'intérieur par l'artiste Jusky des scènes de la vie de Racine. C'est sans doute son fils, Louis, qui fit ajouter deux colonnes encadrant l'entrée<sup>36</sup> ainsi que l'extension ouest qui double depuis l'édifice.

Le pavillon, qui contribue la promenade des Marronniers aménagée au XIX<sup>e</sup> siècle, porte le nom sans justification aucune de Jean Racine qui séjourna à Uzès en 1661 chez l'un de ses oncles, le chanoine Antoine Sconin. Ce dernier, arrivé à Uzès en 1653, fut nommé par Monseigneur Jacques de Grignan, vicaire général et official avant de devenir chanoine et prieur de Saint-Etienne et de Saint-Maximin où il possédait une maison familiale.



La tour Martine.

<sup>36</sup> Jeannine Flaugère, Racine à Uzès et Saint Maximin, dans Rhodanie, Société d'Etude des civilisations antiques bas-rhodaniennes, n°27, 1988, pp. 38-51.

### 0.2.5.2 - Le secteur seigneurial laïc

Situé à l'ouest du quartier épiscopal, le quartier seigneurial laïc est représenté par le château du Duché, et les châteaux de l'Evêque et du Roi, sis tous trois à l'emplacement et à la suite de la division en deux parts égales du *castrum* primitif d'Elzéar Ier<sup>37</sup> (fin XI<sup>e</sup> – début XII<sup>e</sup> siècle). Au nord, la tour Bermonde symbolisait la seigneurie Bermondienne (devenue duché), au sud, la tour dite « de l'évêque », la coseigneurie des Caylar-Sabran.



Le Duché.



<sup>37</sup> Jean Mesqui, Les château d'Uzès, dans *Monuments du Gard*, Congrès archéologique de France, 2000, p. 379.

### a / Le château du Duché

Bermond Ier (env. 1105 – 1181), détenteur de la moitié des droits seigneuriaux, est à l'origine du *castrum* ; il reçut en fief de l'évêque en 1168 la Condamine située près de son *stare*. Le château du duché fut vendu à la Révolution pour être affecté au collège mais fut racheté par les Crussol à la Restauration<sup>38</sup>.

Le château (MHC 1889), entièrement clos, forme un ensemble de plan trapézoïdal composé d'une tour à l'ouest, la tour Bermonde, d'un logis contigu, d'une seconde tour à l'est édifée vers 1200, et d'une chapelle. Les bâtiments sont associés à deux cours se développant au nord.



Le château du Duché.



Le Duché et sa façade Renaissance.

LA FAÇADE D'UZÈS ET SON PROJET



FIG. 3. – *Projet sur parchemin pour la façade.*

<sup>38</sup> Bernard Sournia, Jean-Louis Vayssettes, La façade d'Uzès et son projet, dans *Monuments du Gard*, Congrès archéologique de France, 2000, p. 399.



### La tour Bermonde

La tour, de plan rectangulaire (14,3 x 9,8 m), s'élevait à l'origine sur trois niveaux voûtés confortés au sud par des contreforts plats. Un escalier en vis se développe à son angle sud-ouest pour desservir les niveaux pourvus d'archères

L'édifice sans doute bâti dans le premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle sous Bermond II (d'après Jean Mesqui) a été remanié et restauré au XIX<sup>e</sup> siècle avec l'ajout de tourelles d'angle et de mâchicoulis aménagés sur le chemin de ronde.

### Le logis seigneurial

Le logis, qui inclut la grande salle (*l'aula*), espace des fonctions publiques et semi-publiques du seigneur, est contigu à l'ouest à la tour Bermonde. D'une superficie remarquable (12,3 x 29,8 m), il fut vraisemblablement mis en œuvre à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>39</sup> ou dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle lorsque la seigneurie d'Uzès devint vicomté.

Antoine de Crussol, premier duc d'Uzès en 1565, entrepris un grand programme de remaniement en son château entre 1547 et 1553 en le dotant d'une nouvelle tour (la tour de la Vigie) soudée à un bâtiment disparu<sup>40</sup>. Mais c'est l'ajout d'une nouvelle façade Renaissance et d'un escalier monumental au logis qui présidèrent à ses transformations de la Renaissance. La façade, composée de trois niveaux présentant les trois ordres architecturaux, est rythmée de petites et grandes travées de fenêtres à l'italienne ornées de frises rythmées du protomé taurin et du triglyphe

Une chapelle privée fut ajoutée au nord-ouest au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Incluse dans un bâtiment à deux niveaux dont elle occupe le premier étage, elle présente un chevet à trois pans doté de fenêtres du style gothique flamboyant rajoutées à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Une seconde tour, élevée vers 1200 mais sans doute restée inachevée, assurait la défense de la tour maîtresse depuis l'angle sud-est de la courtine que doublait un fossé. Remaniée, notamment lors de l'adjonction d'un escalier en vis au XVI<sup>e</sup> siècle, l'édifice se présente sous la forme d'un plan rectangulaire de 10,5 m sur 7,7 m à la maçonnerie partiellement réalisé en appareil en bossage.

A l'angle nord-est, la tour ronde de la Vigie compléta l'ensemble à partir du XVI<sup>e</sup> siècle ; caractérisée par sa maçonnerie appareillée en bossages, elle était soudée à un bâtiment positionné à l'angle nord-ouest de l'enceinte, et aujourd'hui disparu.

L'enceinte est bâtie en appareil régulier ; elle était ouverte au nord sur le domaine public par une grande arcade, datée du XV<sup>e</sup> siècle par Jean Mesqui, dont quelques claveaux sont conservés et par une porte piétonne couverte d'un linteau.



La tour Bermonde.

<sup>39</sup> Jean Mesqui, op. cit., p. 387.

<sup>40</sup> Bernard Sournia et Jean-Louis Vayssettes, op. cit, pp. 399-449.

## **b / Le château du Roi et sa tour**

L'ensemble (MHC, 14 novembre 1979) se compose de deux éléments majeurs séparés, une tour et un logis sur cour qu'enserme un mur d'enceinte. Culminant à 25 m, la tour dite « du Roi » se situe au sud du château ducal. Flanquée d'une salle, elle se compose de trois niveaux voûtés de berceaux. Elle aurait été édifée vers 1200 par le fils de Rostaing de Caylar-Sabran qui hérita d'une partie de la seigneurie d'Uzès à la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>41</sup>. Elle appartient ensuite à Guillaume de Laudun qui céda une partie de ses biens au roi de France, Charles VIII, en 1493. Ce dernier possédait déjà une tour à l'extérieur de la ville dans le faubourg de la Bourgade.

Un grand bâtiment situé au nord de la tour forme un grand quadrilatère composé de deux niveaux voûtés *a posteriori*. Quelques indices ainsi le testament d'Elzéar de Sabran signé en 1254 *in turri staris* (la tour de sa résidence) permettent de supposer que la construction, soit contemporaine de la tour, soit légèrement postérieure à elle<sup>42</sup>, ait servi de logis dans lequel se situait la salle (*aula - stare*).

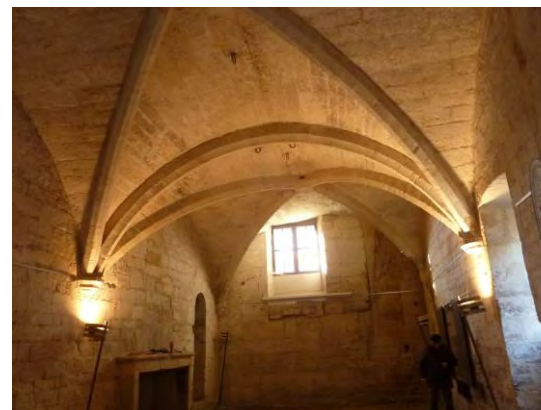
A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le roi parvint à s'imposer dans la ville, et nomma un juge royal qui fut installé dans une dépendance de la partie royale composée de la tour du Roi et des bâtiments situés autour<sup>43</sup>. Depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1926, l'ensemble formé par la tour du Roi et la tour de l'Evêque fut occupé par une prison départementale (plan de David, 1811).



La tour du Roi



La vis de Saint-Gilles de la Tour du Roi.



La tour du Roi

<sup>41</sup> Sophie Aspard-Mercier, op. cit., p.61.

<sup>42</sup> Jean Mesqui, Les château d'Uzès, dans Monuments du Gard, Congrès archéologie de France, 2000, p. 399.

<sup>43</sup> Sophie Aspard-Mercier, op. cit., p.61.

### c / Le château de l'Evêque et la tour de l'Evêque (tour dite de l'Horloge)

A la mort de Raymond Décan (gendre d'Elzéar Ier d'Uzès), la seconde moitié du *castrum* primitif passa dans les possessions des Caylar par le mariage de Béatrice d'Uzès et Raymond II du Caylar, puis dans celles des Sabran. En 1242, Raymon IV du Caylar vendit à l'évêque son *stare*. L'ensemble, situé au nord du château du Roi, se compose d'une tour et de deux bâtiments sis à l'angle d'une cour intérieure protégée par une muraille commune au château du Roi. C'est dans le bâtiment nord (XVIII<sup>e</sup> siècle) que siégeait l'Auditoire de la Temporalité (salle de Justice). La tour de l'évêque, dont la construction peut être attribuée à Raymond II du Caylar, beau-frère de Bermond I, ou à son fils Raymond III du Caylar-Sabran vers 1200 qui possédait la moitié de la seigneurie, adopte un plan rectangulaire. Elle se compose de trois niveaux voûtés en plein cintre et d'un sous-sol constituant une cave que dessert une vis d'escalier couvert d'une voûte rampante de Saint-Gilles logée dans une tour quadrangulaire.

Le bâtiment de plan rectangulaire accolé au flanc méridional de la tour est, selon l'hypothèque de Jean Mesqui, une tour à vocation de salle restée inachevée et annexée à une chapelle au XVIII<sup>e</sup> siècle ou au XIX<sup>e</sup> siècle – un décor peint représentant la Trinité l'évoque.

#### L'enceinte

Plusieurs portes : l'une visible depuis le jardin de la maison 10 rue du coin était desservie par un passage représenté encore en 1773 (plan Carreiron) et menant sur la porte de la tour de l'évêque. Dans la parcelle du 10, rue du Coin un passage menait à la partie appartenant à l'évêque (il a été conservé jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle) – l'entrée du Jardin Médiéval menait à la partie appartenant au Roi ou « château du Roi ».



Tour de l'Evêque.



Tour de l'Evêque.



Salle aux graffiti.



L'une des portes romanes de l'enceinte vue depuis le jardin du 10 rue du Coin.

### 0.2.5.3 - Le bourg

#### a / L'enceinte de la ville

Autour des noyaux aristocratique et épiscopal, s'est développée une agglomération que protégeait une enceinte dont le tracé s'est cristallisé dans la morphologie actuelle de la ville.

Des mentions attestent la présence d'un fossé doublant le rempart en 1252 mais les premières fortifications auraient été édifiées dès le XII<sup>e</sup> siècle - certains avançant la date de 1148.

La muraille, doublée d'un fossé, était ponctuée de portes et de tours assurant sa défense :

- Porte de la Barrière,
- Porte Saint-Julien,
- Porte de la Condamine,
- Porte Saint-Etienne (c'est ici, non loin de l'église du même nom, que les consuls accueillaien leurs hôtes<sup>44</sup>),
- Tour ronde Saint-Julien (détruite en 1670),
- Tour carré Banastière (détruite au XVIII<sup>e</sup> siècle),
- De petites tours à l'ouest entre la porte Ducalle (rue de la République) et la porte Saint-Etienne (rue Saint-Etienne),
- Tour ronde Barrabieu située entre la porte Saint-Etienne et la porte de la Barrière au sud-ouest.

Les vestiges de la muraille sont conservés par tronçons sur le boulevard Charles Gides (façade nord du Séminaire), rue Saint-Julien, et dans le « réservoir » du Portalet. Ici, un ancien abreuvoir situé au Moyen Age hors les murs (contre la muraille) était alimenté par une source ; il l'est aujourd'hui encore. Il semble que le long du boulevard des Alliés et de l'avenue Victor Hugo (au Barri), le tracé corresponde aux façades des terrasses des immeubles.



Enceinte médiévale repérée sous la terrasse de l'immeuble au 1, rue Saint-Julien.



Tronçon de l'enceinte médiévale dans le réservoir du Portalet.



La porte Saint-Etienne rebâtie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'emplacement de la porte de ville médiévale.

<sup>44</sup> Jeanine Flaugère, Quand l'évêque Hélias entra dans Uzès, 1344. Bulletin de la Société historique de l'Uzège, n°16, 1995.



## **b / Les églises**

### **Eglise Saint-Julien**

L'église paroissiale Saint-Julien (MHI, 9 septembre 1999) aurait été fondée en 550 par l'évêque saint Firmin (épiscopat : 532-535). Elle est qualifiée d'admirable dans un diplôme de Louis l'Aveugle de 896. Jusqu'au Xe siècle, elle portait les noms des saints Julien et saint André. Sise contre la muraille, elle était entourée par son cimetière.

Détruite pendant les guerres de Religion (la messe est alors célébrée à l'église Saint-Laurent à partir de 1602), elle fut rebâtie en 1662<sup>45</sup><sup>46</sup> et rouvrit alors ses portes aux fidèles. Seul le mur est de la chapelle serait de la période médiévale et pourrait englober un tronçon de l'enceinte de la ville.

A la suite de la révocation de l'Edit de Nantes en 1685, l'église aurait été agrandie. Elle fit l'objet de travaux dès 1714 : restauration du pavé, couvert, façade, réparation au cimetière...

Déclarée bien national à la Révolution, le cimetière fut désaffecté et l'église vendue en 1794 au citoyen Igon à qui succédèrent d'autres propriétaires privés jusqu'à Charles Laurent qui y installa en 1824 une école mutuelle protestante, école que fréquenta Charles Gide. La nef fut divisée horizontalement en deux parties par une voûte d'arêtes isolant la partie basse et une partie supérieure : une des clefs de voûte porte la date de 18-2 (très altérée). A la suite du décès de Charles Laurent, la ville se charge de l'école qui fut transférée en 1878 dans un bâtiment nouvellement bâti.



Eglise Saint-Julien, voûte bâtie au début du XIX<sup>e</sup> siècle dans la nef qu'elle recoupe.

### **Eglise Saint-Etienne**

L'église fut édifée au XIII<sup>e</sup> siècle au sud dans la ville enclose (Classé MH, le 29 novembre 1974). Détruite par les protestants, elle fut reconstruite de 1767 à 1775 par l'architecte d'Avignon Pierre Bondon – un premier devis ayant été fait en 1741 par Guillaume Rollin, architecte d'Alès. L'édifice en croix grecque, de style baroque, conserve et s'accolle à la tour carrée (ancien clocher du XIII<sup>e</sup> siècle) qui évoque encore l'église médiévale.



Eglise Saint-Julien, bas-côté ouest, voûte ornée d'un décor peint du XVII<sup>e</sup> siècle



L'église Saint-Etienne (XVIII<sup>e</sup> siècle) et la tour Saint-Etienne, clocher de l'église du XIII<sup>e</sup> siècle.

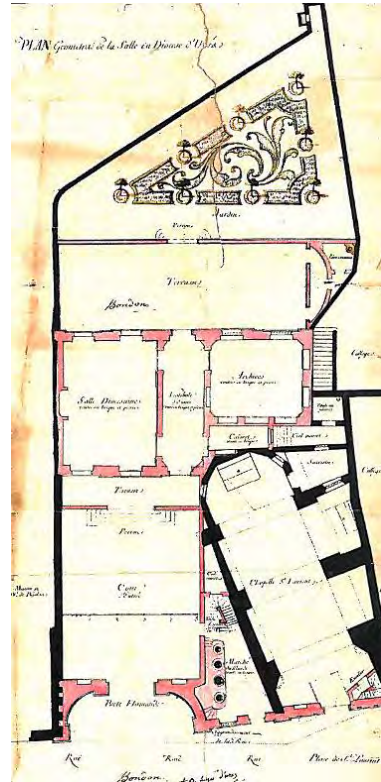
<sup>45</sup> Eglise Saint-Julien, document Archives municipales et CRMH.

<sup>46</sup> Jean-Louis Vayssette, Notices sur Uzès, SRA, DRAC Languedoc-Roussillon.



## Eglise Saint-Laurent

L'église Saint-Laurent, dans laquelle on célébrait des baptêmes entre 1602 et 1611, est rebâtie ou restaurée à partir de 1623 (Inscrite sur la Liste supplémentaire des Monuments historiques, le 19 novembre 1949 ?). En 1763, l'incendie de l'hôtel de ville voisin la détruisit à nouveau. Il resterait de la construction quelques chicots de murs englobés dans l'hôtel du diocèse civil édifié au XVIII<sup>e</sup> siècle, 25 rue Blanchard.



Plan de l'hôtel du Diocèse civil par Bondon en 1779 incluant l'église Saint-Laurent. Arch. com. Uzès DD6.



Portail de l'Hôtel du Diocèse civil.



La façade sur cour de l'hôtel du diocèse civil.

### **Eglise Saint-Roman**

De l'église Saint-Roman, qui d'après Lionel d'Albiouse aurait été transformée en temple puis détruite par les protestants en 1598<sup>47</sup>, subsiste l'abside semi-circulaire du XI<sup>e</sup> siècle.



Les vestiges de l'église Saint-Roman dans le jardin du 5, rue Saint-Roman.

### **Eglise Saint-Geniès, hors les murs**

Il ne subsiste de l'édifice roman du XI<sup>e</sup> siècle, fouillé en 1853 par l'architecte de la ville M. Begue, que l'abside et les absidioles.



Le chevet roman de l'église Saint-Geniès.

### **Les rues et les places**

La rue de la Monnaie (actuelles rue du Port-Royal et du Docteur Blanchard) constitue l'artère principale du secteur ecclésial ; la maison consulaire qui jouxte l'église paroissiale Saint-Laurent s'ouvrait sur ses pavés (à l'emplacement du 25, rue Blanchard). Les marchés étaient situés au cœur de la ville et se répartissaient entre la place aux Herbes (ancienne place du Marché) et la place Dampmartin<sup>48</sup>, bordées depuis le Moyen Age par des couverts (rebâties) propices au développement des commerces. Un autre marché se tenait encore au début du XVIII<sup>e</sup> siècle devant l'ancienne maison de ville, rue de la Monnaie (25, rue du Docteur Blanchard)<sup>49</sup>.



La place aux Herbes.

<sup>47</sup> Lionel d'Albiouse, Histoire de la ville d'Uzès, Imprimerie H. Malige, Uzès, 1903, Rééd. Lacour – Rediviva, p. 153.

<sup>48</sup> Sophie Aspard-Mercier, *Op. cit.*, p.74.

<sup>49</sup> Communication Mireille Olmière.

#### 0.2.5.4 - Les faubourgs

##### **a/:** Le faubourg de Villeneuve ou de la Bourgade

Le faubourg, désigné sous l'appellation de Villeneuve ou Bourgade, se développa au sud-ouest de la ville enclose. Il s'est constitué extra-muros entre la tour du Roi édifée à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle par le roi de France pour marquer son autorité sur la ville, et la muraille dans l'axe de la porte Saint-Etienne.

Son axe majeur correspond à l'ancienne voie antique vers Montpellier.

Les plus anciennes traces bâties en élévation ne sont pas antérieures au XVII<sup>e</sup> siècle, ce qui n'exclut en aucune façon une fondation antérieure. Grâce à l'étude des compoix, Mireille Olmière signale qu'en 1573 les maisons sont dites « ruinées à la Bourgade » lors des guerres de Religion. Les témoins nombreux de bâtiments du XVII<sup>e</sup> siècle confirmeraient ainsi la phase de destruction massive et le renouveau économique et l'essor de la reconstruction après les temps de trouble.

A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, y sont installées de nombreuses hostelleries dont celle de Saint-Eloi (18, rue de la grande Bourgade) qui servira de casernes en 1711. L'auberge du Logis de l'Etoile, est mentionnée avant 1495. Située aux 4, 6, 8 boulevard des Alliés, elle sera cédée aux sœurs de Sainte-Marie qui s'installent à Uzès en 1663. L'auberge de la Croix d'or, installée dans la grande Bourgade dès le XVI<sup>e</sup> siècle, fut détruite pour construire la Caisse d'Epargne<sup>50</sup>.

##### *L'hôpital*

Un premier hôpital (*l'hospital des povres*) fut fondé par l'évêque Raymond IV en 1214 hors les murs au Roc Auriol sur un terrain donné par Pierre de Nozières. Il fut sans doute détruit ou endommagé pendant les guerres de Religion puisqu'en 1596 la ville décidait de vendre une maison pour construire un nouveau bâtiment « hors de la porte de la Barrière, au lieu où il avait été par le passé »<sup>51</sup>. Il fut rebâti en 1746.



Faubourg de la Grande Bourgade : un faubourg linéaire le long d'un axe nord-est – sud-ouest



La place Tour du Roi, à l'extrémité de la rue Grande Bourgade, évoque la tour royale édifée dans ce périmètre.

<sup>50</sup> Jeannine Flaugère, Les Hostelleries d'Uzès, Cévennes Magazine, n°1507, 2009.

<sup>51</sup> Josette Clier, L'hôpital général d'Uzès, CRMH, Montpellier, 2004.



## ***b / Le faubourg de Masbourguet***

Un second faubourg se constitua, sans doute postérieurement à la Villeneuve, au nord le long de l'ancienne voie antique (actuelles rues Masbourguet et Sigalon) depuis la porte de la Condamine jusqu'au bourg de Saint-Firmin.

La pile d'une porte de ville (XVII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècle ?) conservée rue Masbourguet rend compte aujourd'hui encore de la limite nord du faubourg. En 1628, les maisons qui le constituaient étaient ruinées<sup>52</sup>. Comme à la Bourgade, les maisons qui constituent ce faubourg ne semblent pas être antérieures au XVII<sup>e</sup> siècle.



La rue Masbourguet.



Pile de l'ancienne porte du faubourg de Masbourguet.



La rue Sigalon.

<sup>52</sup> Communication Mireille Olmière, archiviste AM Uzès.

## c / Les établissements religieux hors les murs

### Le couvent des Cordeliers

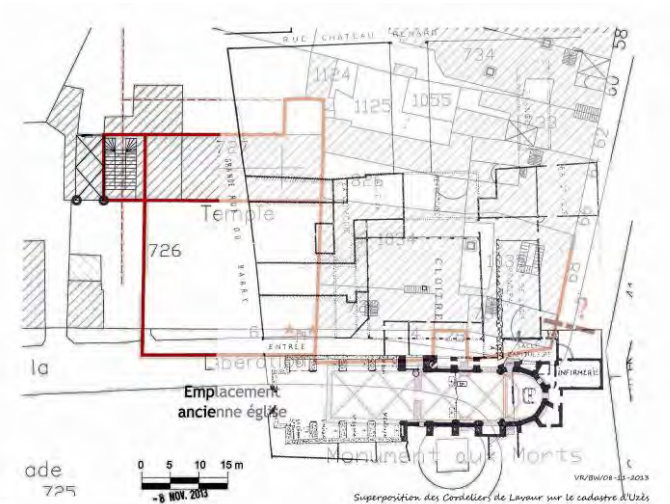
Le couvent des Cordeliers fut fondé par Decan d'Uzès en 1271 au-delà et à l'ouest du fossé de la ville. Pillé en 1361, il fut converti en temple protestant en 1791. Les frères franciscains étaient au nombre de 5 en 1485<sup>53</sup>, seulement de 3 en 1790. Il ne subsiste plus aujourd'hui de l'ancien couvent que le réfectoire du XIII<sup>e</sup> siècle, complété au XVII<sup>e</sup> siècle par un escalier monumental et des pièces voûtées - des travaux d'aménagement sont mentionnés dans un acte du 17 mars 1665<sup>54</sup>. L'ancien réfectoire fut converti en temple protestant en 1791 et aménagé par l'architecte Valentin Bernardi<sup>55</sup>. Le cloître était vraisemblablement disposé au sud entre le réfectoire et l'église qui se développait à l'emplacement de l'esplanade actuelle. C'est à l'occasion de la plantation d'arbres sur la promenade en 1853 que l'architecte de la ville M. Bègue mit au jour les vestiges d'une église de 24,48 m de longueur sur 9,46 de largeur (dans l'œuvre). L'édifice, orienté vers l'est, se composait d'une abside polygonale et d'une nef de deux travées (d'autres travées vers l'ouest sont à envisager dans le programme initial). L'intérêt et la connaissance du sujet, somme toute très superficielle à ce jour, méritent à l'avenir des investigations poussées en matière d'histoire et d'archéologie.

A la Révolution, le couvent fut venu en 1791 comme bien national<sup>56</sup> :

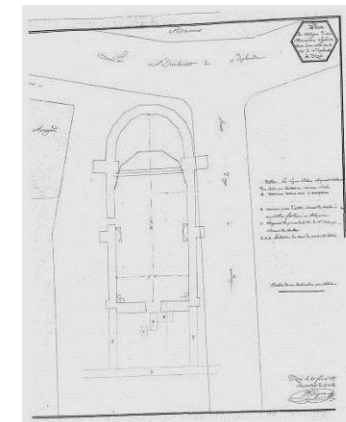
- la terre sous l'esplanade à Firmin Abauzit, négociant à Uzès,
- la terre des Cordeliers à Claude Pradier,
- une partie de maison avec petit jardin près de l'église des Cordeliers à Mathieu Voulland,
- la maison conventuelle avec l'église, la sacristie, bâtiment, terrain et jardin en dépendant, le tout près de l'esplanade à Pierre-Théophile Guiraud, juge au tribunal de district à Uzès et protestant.



L'ancien réfectoire des Cordeliers. Le temple protestant depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.



Essai de superposition du relevé de M. Bègue (source STAP du Gard) sur le cadastre actuel. V. Rousset, B. Wagon, PSMV, 2013.



Plan des vestiges de l'église des Cordeliers, J.-M. Bègue, 1853 (STAP du Gard).

<sup>53</sup> Acte notarié – Donation. Communication Mireille Olmière, archiviste AM Uzès.

<sup>54</sup> Communication Mireille Olmière, archiviste.

<sup>55</sup> André Bernardy, Les artistes garçois, peintres, sculpteurs, architectes, de 1820 à 1920. Uzès, Peladan, 1980, page 160.

<sup>56</sup> François Rouvière, L'aliénation des biens nationaux dans le Gard, Nîmes, Gervais-Bedot, 1900, pp. 65, 234, 314, 392.

### ***0.2.5.5 - Autres édifices hors la ville***

#### **Tour du Moulin du Prévôt de la cathédrale**

L'édifice (Inscrit sur la Liste supplémentaire des Monuments historiques le 14 octobre 1963), qui domine la vallée, est une haute tour de guet de tradition romane de la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou du début XIII<sup>e</sup> siècle. Propriété du chapitre cathédral, il surveillait la vallée et le moulin bladier sis en contrebas.



La tour du Moulin du Prévôt de la cathédrale (dite « Tour du Tournal ») surveillant la vallée de l'Eure.

En 1328, la mort de Charles IV, sans héritier, ouvre aux prétentions d'Edouard III Plantagenet, roi d'Angleterre et de Philippe VI de Valois à la succession au trône de France. Pour se prémunir des conflits (qui s'étendirent sur plus de cent ans), le sénéchal de Beaucaire et Nîmes encouragea aux renforcements de la défense des villes ; les fortifications d'Uzès furent ainsi complétées<sup>57</sup>. C'est le temps des fléaux, la peste qui s'abat sur la ville en 1348, décime la population de la ville et de sa campagne ravagée par les compagnies de routiers.

En 1361, Méchin, capitaine de routiers, tenta de prendre la ville protégée par ses remparts renforcés par les consuls, pilla en 1362 le couvent des Cordeliers situé hors les murs. La famine en 1376, puis la peste toucha la ville meurtrissant une population pliant déjà sous une fiscalité trop lourde. La révolte paysanne se fit entendre ; les Tuchins (paysans et artisans), 600 à Uzès, prirent les armes, se liguèrent en 1382 contre l'évêque.

Au sortir de la guerre, Uzès, à l'image du Midi, amorce une phase de renouveau démographique et économique. En moins de cent ans en effet, sa population a doublé, passant de 2 000 habitants environs en 1477 au double au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>58</sup> ; la ville connaît alors un essor de la construction dont on trouve les traces dans le tissu urbain de la ville.

## 0.2.7 - Uzès, premier duché-pairie de France

La ville avait été érigée en vicomté en 1346 par le roi Philippe VI de Valois pour récompenser les seigneurs d'Uzès pour leur fidélité à la Couronne et Robert d'Uzès qui s'était illustré à la bataille de Cassel en 1328<sup>59</sup>. En un peu plus d'un siècle, les vicomtes gagnèrent de l'autorité sur l'évêque qui ne possédait plus qu'un quart de la seigneurie en 1472.

Symone Jehan d'Uzès, dernière héritière de la vicomté épousa en 1486 Jacques Ier de Crussol (env. 1465- 1525)<sup>60</sup>. Avec l'union de leurs domaines, la seigneurie faisait désormais partie des plus importantes possessions du Languedoc. Jacques fut nommé par Louis XII sénéchal de Beaucaire et sera des campagnes d'Italie. Son fils Charles, qui lui succéda, épousa en 1523 Jeanne de Genouillac, dame d'Assier (en Quercy), fille de Galiot de Genouillac, grand maître de l'artillerie de François Ier.

Leur fils, Antoine de Crussol, un temps chef de ligue des protestants du Languedoc, fit amende honorable, ce qui lui valut d'être élevé à la dignité de duc par Charles IX en mai 1565, puis « pair de France » en 1572 avant de recevoir l'office de sénéchal de Beaucaire. A sa mort, son frère Jacques, devenu à son tour catholique, devint en 1573 le deuxième duc d'Uzès et fut nommé lieutenant général du Languedoc en 1574.

<sup>57</sup> Sophie Aspod-Mercier, *Op. cit.*, p.79.

<sup>58</sup> Dominique Stutzmann, Un livre, une foi, une ville – Le bréviaire manuscrit d'Uzès de 1472. Médiathèque d'Uzès, 2005. Avant-propos, Mireille Olmière, p. 71.

<sup>59</sup> Jeanine Flaugère, Quand l'évêque Hélias entra dans Uzès, 1344. Bulletin de la Société historique de l'Uzège, n°16, 1995.

<sup>60</sup> Jeanine Flaugère, Martine Peyroche d'Arnaud, Réforme et Renaissance à Uzès (1492-1598), dans *Uzès et l'Uzège – 20 siècles d'histoire*, Etudes et Communication, 2009, p.87.

Uzès fut marqué très tôt par les idées de la Réforme protestante auxquelles sa population se rallia massivement. Le réseau féodal autour des Crussol contribua à la diffusion de la Réforme et au rejet du centralisme royal.

Le château vicomtal devint en effet dès 1523 un centre de diffusion des idées nouvelles grâce à la vicomtesse Jeanne de Genouillac. Amie de Marguerite de Valois, elle fut veuve en 1546 et épousa en seconde noce Jean-Philippe Rhingrave, calviniste. Sa belle-fille Louise de Clermont-Tonnerre, gouvernante de Charles IX, qui épousa en 1556 le vicomte Antoine de Crussol d'Uzès, fut une proche de Coligny et des chefs huguenots.

Uzès, dont l'évêque Jean de Saint-Gelais était favorable à la Réforme, devint ainsi au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la cinquième ville protestante du Royaume. En 1573, le consulat était entièrement protestant. Les catholiques, désormais minoritaires, connurent toute les répressions et virent leurs églises pillées et détruites.

Certaines églises dépouillées servirent momentanément au prêche protestant jusqu'en 1567, date à laquelle les Réformés construisirent leur grand temple<sup>61</sup>. L'édifice construit par Jehan Benoit, était situé dans l'îlot de l'ancienne école Saint-Firmin (rue de la Ferte-Milon). Il fut détruit en 1685 par un arrêté du Parlement de Toulouse obtenu par Monseigneur Poncet de la Rivière, quelques mois avant la Révocation de l'Edit de Nantes – il sera transféré après la Révolution sur le site de l'ancien couvent des Cordeliers où il se trouve aujourd'hui encore.

Lors des combats entre factions catholiques et protestantes, les faubourgs furent partiellement détruits<sup>62</sup>.

Le bâlois Thomas Platter, venu étudier la médecine à la faculté de Montpellier, a témoigné de la vie quotidienne uzétienne en 1597 et 1598. D'après les écrits de l'étudiant, la ville, qui comptait alors 500 feux, possédait quatre portes, un fossé qui doublait le rempart armé de casemates<sup>63</sup>, ses faubourgs étaient dépourvus d'enceintes.

La ville, dans la paix retrouvée, était désormais riche et prospère, comptait un grand nombre de tisseurs et de teinturiers qui confectionnaient une serge de grande qualité vendue sur la foire de la Saint-Firmin. Dans la ville, on filait la laine. Dans la campagne, le blé, les oliviers et la vigne étaient cultivés et les moulins bladiers qui s'égrenaient sur l'Alzon, procuraient la farine pour un pain de qualité.

### Une crypte paléochrétienne ou un oratoire privé en pleine querres de Religion ?

Une salle voûtée située sous une chapelle disparue, creusée dans le rocher dans l'immeuble du 5, place du Duché, a été identifié par Lionel Albiouse<sup>64</sup> comme une crypte des II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècles. Y figurent deux personnages sculptés en bas-relief : l'un serait une représentation de Saint Jean-

Baptiste, l'autre, le Christ. L'identification d'un sanctuaire reste toutefois suspecte<sup>65</sup> ; Guy Barrauol fait l'hypothèse d'un oratoire privé, voire clandestin, aménagé à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle par les catholiques. Le personnage figuré dans l'« absidiole », coiffé d'une toque, est revêtu d'une ample soutane trapézoïdale et porte en pendentif la croix.

Ce sanctuaire a été rendu au culte le 5 juin 1877 par l'évêque d'Uzès. Il a été inscrit sur la Liste supplémentaire des Monument historiques le 19 novembre 1886. La maison des Jésuites fut bâtie au XVII<sup>e</sup> siècle (s'appuyant sur un corps de logis antérieur) sur ce lieu en englobant le « sanctuaire »<sup>66</sup> remplaçant ainsi un jardin à la française figurant sur le plan Carreiron dressé en 1773. Ce jardin se développait jusqu'au mur oriental du duché. L'immeuble situé au 5, place du duché fut reconstruit et agrandi au XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>61</sup> Jeanine Flaugère, Martine Peyroche d'Arnaud, op. cit., p.99.

<sup>62</sup> Jeanine Flaugère, Martine Peyroche d'Arnaud, op. cit., p.102.

<sup>63</sup> Félix et Thomas Platter à Montpellier, 1552-1559 – 1595-1599, Note de voyage de deux étudiants balois. Montpellier, chez Camille Coulet, Libraire, 1892.

<sup>64</sup> Lionel d'Albiouse, Guide archéologique dans la Crypte d'Uzès, 1879.

<sup>65</sup> Guy Barrauol, Uzès, Crypte, dans Noël Duval, Les premiers monuments chrétiens de la France, 1. Sud-Est et Corse, Picard, 1995, p.45.

<sup>66</sup> Antoine Dalbard, N°5 place du Duché à Uzès (Gard), La Chapelle des Jésuites, 2000.



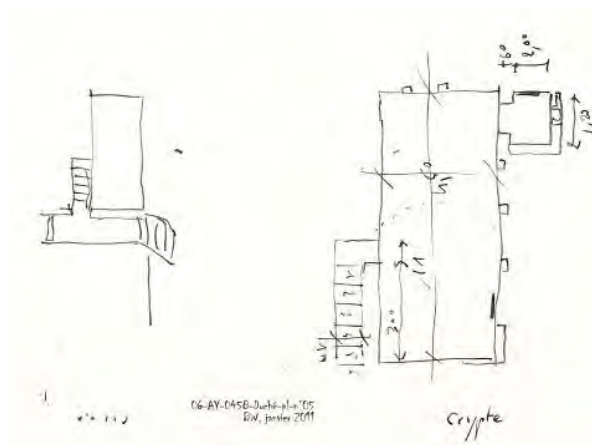
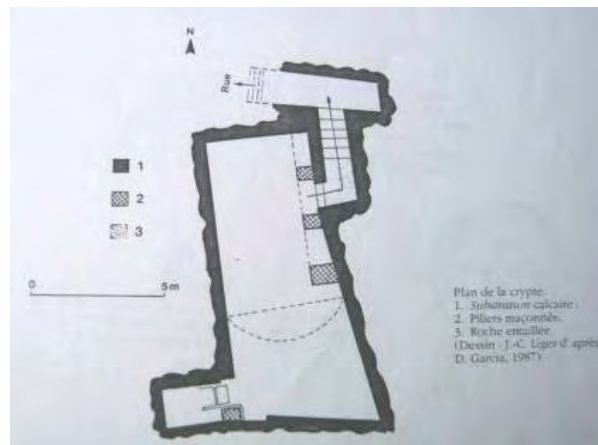


Schéma de la « crypte ». Bernard Wagon, 2011



Plan de la « crypte ». Guy Barruol, Uzès, Crypte, dans Noël Duval, Les premiers monuments chrétiens de la France, 1. Sud-est et Corse, Picard, 1995, p.45.

LA CRYPTÉ D'UZÈS

Aujourd'hui Uzès au 2<sup>e</sup> Siècle



LE CHRIST DU SANCTUAIRE

Dessin de la crypte d'Uzès. Monument chrétien des premiers siècles de l'église, guide archéologique, la crypte d'Uzès par Lionel d'Albousse, éditions Lacour-Rediviva, 2002, p.17.



La « crypte » d'Uzès. 2011.



Détail du « Christ ». 2011.



5, place du Duché. Demeure dans le sous-sol de laquelle se situe la « crypte ».

## Les fortifications protestantes de la ville et de ses faubourgs

L'édit de Nantes, signé en 1598 par Henri IV, reconnaissait le culte aux protestants et mit théoriquement fin aux guerres de Religion. Certains catholiques, laïcs ou ecclésiastiques, revinrent dans la ville - en 1602, l'église Saint-Laurent fut rouverte au culte<sup>67</sup> - mais la situation restait instable.

La paix civile fut maintenue jusqu'à la mort d'Henri IV en 1609. Les droits accordés aux Huguenots par l'Édit « irrévocable » furent remis en question lorsque Louis XIII et le Cardinal de Richelieu entendirent restituer à la Monarchie et à l'Église romaine toute leur autorité. En 1614, Paul-Antoine de Fay de Préaut, frère du sénéchal de Nîmes et Beaucaire, se lança à la reconquête des privilèges perdus de l'évêché.

En 1629, Louis XIII fit son entrée à Uzès pour parachever l'unification de son royaume ; le maréchal de Bassompierre fut chargé de détruire les fortifications mise en œuvre par les protestants après 1622 d'après les plans de Pierre de Conty d'Argencourt<sup>68</sup>.

On possède sept plans de fortifications bastionnées dont un, conservé dans un recueil de Plans et Cartes du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>69</sup> conservé au musée du Vieux Toulon, porte une description sommaire des ouvrages.

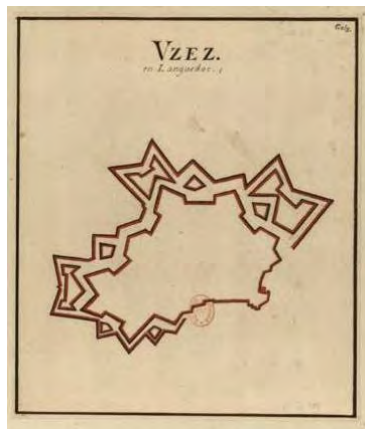
La morphologie actuelle de la ville et son parcellaire ne portent pas trace des fortifications qui, comme l'ensemble des aménagements de défense protestants, étaient vraisemblablement construites en terre. Dans les faubourgs, plusieurs jardins suspendus et les murs contrebutant les terrasses de l'hôpital pourraient cependant en constituer des témoignages.

*« Il faut raser toutes les places qui ne sont point frontières.  
Faire que le roi soit absolument obéi des grands et des petits,  
remplir les évêchés de personnes choisies, sages et capables... »*  
Richelieu (Programme politique en 1629).

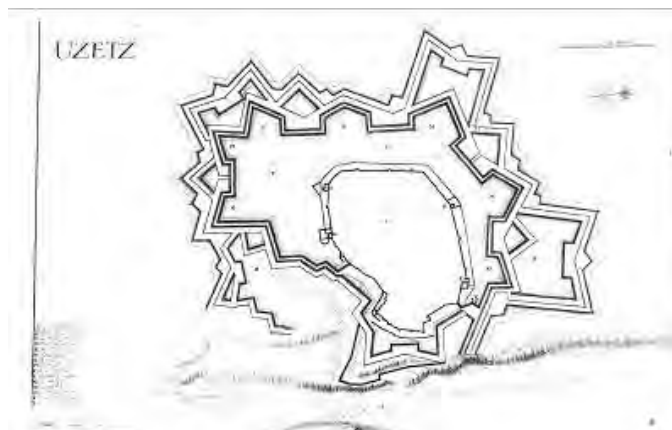
<sup>67</sup> Jeanine Flaugère, Martine Peyroche d'Arnaud, Op. cit., p.107.

<sup>68</sup> Lionel d'Albioussé, Histoire des Ducs d'Uzès, suivie d'une notice sur leur château ducal. 1887, Rééd. Lacour, 2002, p. 128.

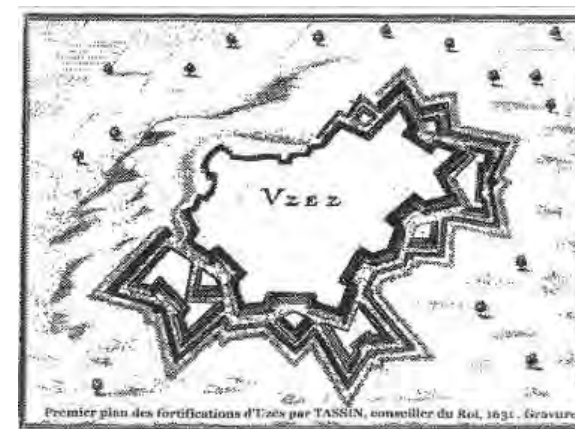
<sup>69</sup> Plan des fortifications d'Uzès n°39, Recueil de Plans et Cartes du XVII<sup>e</sup> siècle, Musée du Vieux Toulon.



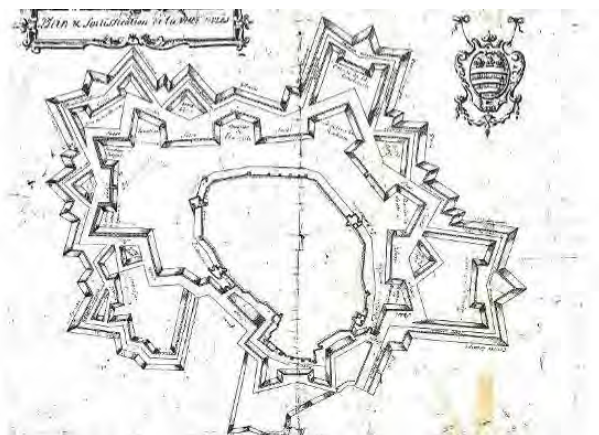
Plan des fortifications d'Uzès. BnF, H 122 373



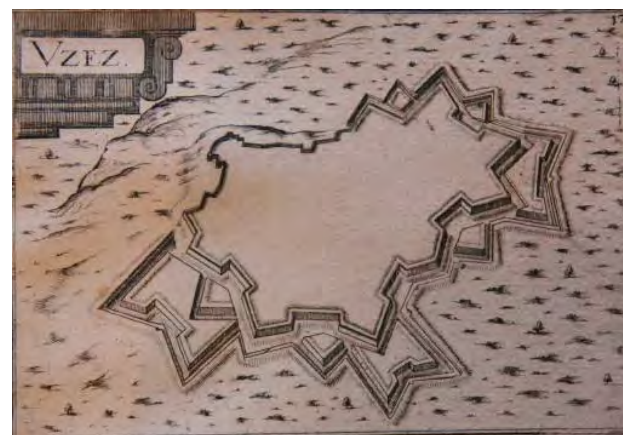
Plan des fortifications d'Uzès. Vers 1630. BnF, Estampes, C 59-521.



Premier plan des fortifications d'Uzès par Tassin, conseiller du roi, 1631.



Plan et fortification de la ville d'Uzès, XVII<sup>e</sup> siècle.



Plan des fortifications d'Uzès par Christophe Tassin. BnF, Cartes et plans, GE BB 246 (X-173). Collection Gaston d'Orléans – XVII<sup>e</sup> siècle. Bibliothèque municipale Montpellier  
Le plan (le nord étant à l'angle gauche bas) exclut toutes fortification dans la partie est de la ville (côté palais épiscopal).



Recueil de plans de fortification du XVII<sup>e</sup> siècle. BnF, Cartes et plans, GE 4818 (10).



## Légende

La ville d'Uzès située au pays de Languedoc et en rase campagne. Son ancienne clôture marquée de rouge, son fossé moyennement creux et sec auquel sont quantités de faubourgs grands et peuplés et alentour d'eux ont été fait une fortification par ceux de la Religion pendant les années 1628 et 29 ainsi marquée de jaune de maçonnerie comme aussi la fausse-braie<sup>70</sup> marquée de la lettre A. Le fossé creusé dans le roc et duquel roc l'on s'était servi pour la fabrique de la susdite fortification dont les parements étaient de pierre de taille la partie de la ville qui regarde la rivière était fortifiée d'un simple retranchement d'autant que l'assiette du lieu est assez forte d'elle-même ou la montée est fort rude et presque tout roc pelé la croupe de Saint-Ferréol est quelque peu plus élevée que la corne de Saint-Firmin.

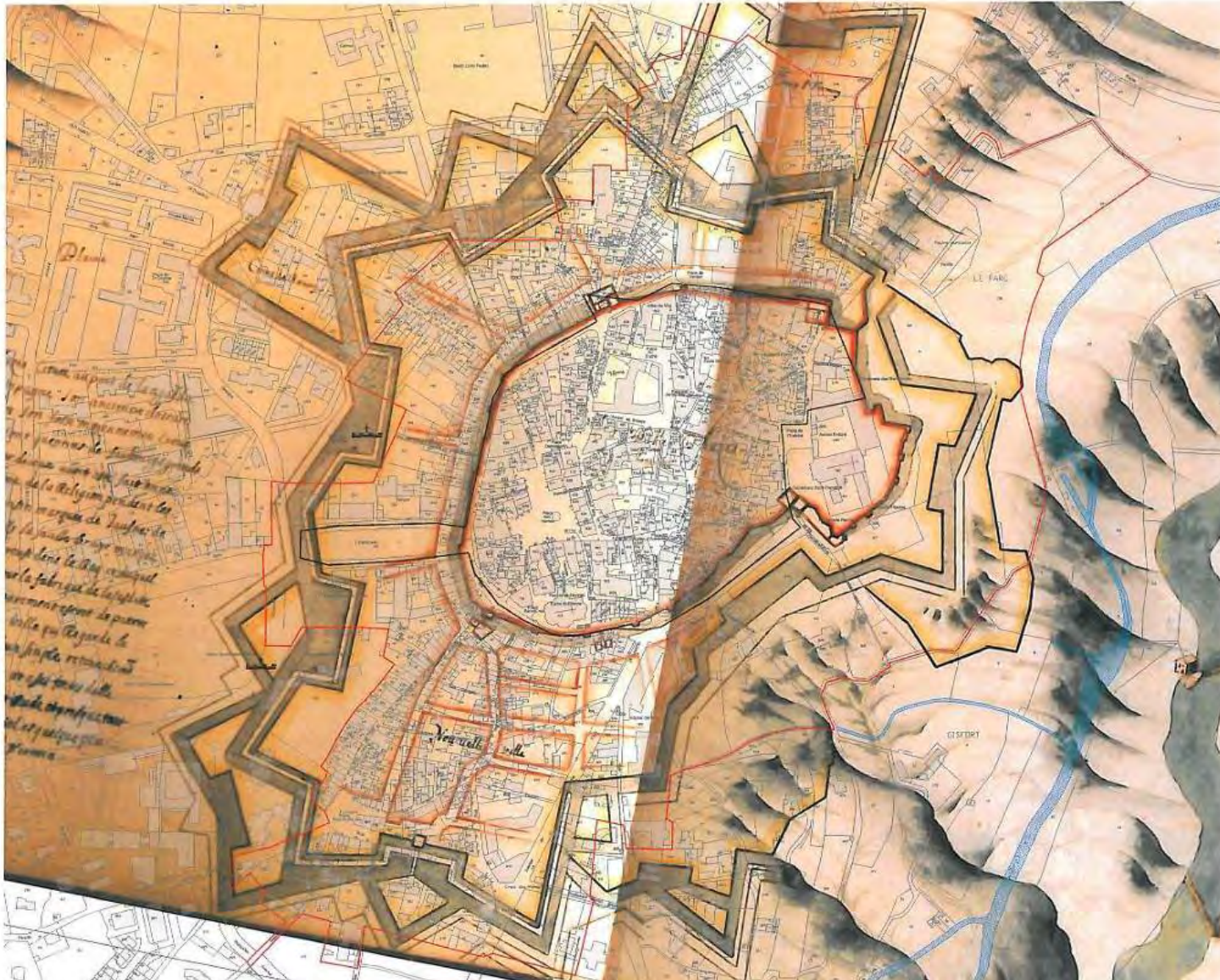
L'enceinte médiévale (en rouge) est doublée par la fausse-braie (désignée par la lettre A), enceinte basse, qui enserme le faubourg de Bourgade au sud (Nouvelle Ville) et l'enclos épiscopal à l'est. Des bastions (cornes) complètent les ouvrages au nord (corne Saint-Firmin), à l'ouest (corne de Rohan), et au sud. Le fort de Saint-Ferréol est représenté à l'extrémité nord du document.



Plan des fortifications de la ville d'Uzès n°39. Coll. Musée du Vieux Toulon.

<sup>70</sup> Enceinte basse ménagée devant l'enceinte principale.





Plan des fortifications de la ville d'Uzès n°39. Coll. Musée du Vieux Toulon. Report sur le cadastre actuel. B. Wagon, V. Rousset, 2010.



La Contre-Réforme, temps de raffermissement le pouvoir central, s'appuya sur le renouveau catholique en relevant de la ruine les églises détruites et en favorisant l'installation de nouveaux ordres. Nicolas de Grillet, nommé par Louis XIII après la paix d'Alès, arriva à Uzès en 1631 où il trouva un diocèse dévasté : la cathédrale détruite, les églises Saint-Etienne, Saint-Roman et Saint-Firmin réduites en des ruines. Il mit en œuvre dès 1644 une politique de reconstruction des édifices religieux, fit reconstruire le palais épiscopal et la cathédrale à partir de l'édifice roman restant. Celle-ci fut inaugurée à la Pentecôte en 1652 mais les travaux intérieurs de menuiserie et de décoration se poursuivirent sous l'épiscopat de son successeur Jacques Adhémar de Monteil de Grignan (nommé en 1660) qui engagea la construction de l'évêché en 1671. Uzès connait ainsi une période de pleine expansion à laquelle appartient la construction d'hôtels particuliers<sup>71</sup>.

#### Les Jésuites

Les Jésuites occupaient une maison placée au cœur de la ville près du Duché, englobant la fameuse crypte aménagée à l'origine dans le sous-sol d'une chapelle<sup>72</sup>. Un jardin à la française, figurant encore sur le plan de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et évoqué de nos jours par le nom du passage menant à la rue Boucairie, se développait jusqu'à la courtine orientale du duché. L'immeuble fut reconstruit et agrandi de la maison voisine au début du XIX<sup>e</sup> siècle par les Dames de Saint-Maur.

#### Les Sœurs de Saint-Maur

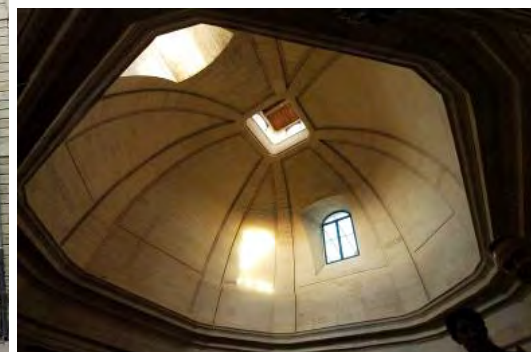
Les sœurs noires ou « Dames de Saint-Maur », chargées de l'éducation des jeunes filles, s'installèrent en 1686 près des religieuses de Notre-Dame<sup>73</sup> (elles y resteront jusqu'en 1689). Dès 1766, elles occupèrent l'ancienne maison des Jésuite, la quittèrent à la Révolution pour y revenir par la suite.

#### Les Sœurs de la Visitation de Sainte-Marie

Les Visitandines s'installent dans la ville en 1663 à la demande de l'évêque Monseigneur de Grignan ; elles sont chargées de l'éducation des jeunes filles et de la conversion des filles des nouveaux convertis au catholicisme. Leur couvent, situé hors les murs près du quartier Saint-Etienne, est agrandi au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et doté peu après 1749 d'une chapelle sise sur l'actuel boulevard des Alliés. L'édifice, qui pourrait être l'œuvre de l'architecte Guillaume Rollin, fut vendu à la Révolution. La chapelle couverte d'une coupole remarquable fut divisée au XIX<sup>e</sup> siècle en deux niveaux par une voûte en pierre.



La rivière d'Eure, le parc et l'évêché vers 1710.  
BnF, Estampes.



L'ancienne chapelle de la Visitation de Sainte-Marie et sa coupole.

<sup>71</sup> Jean Christophe Galant, Les pouvoirs et les affrontements à Uzès au XVII<sup>e</sup> siècle (1628-1685), mémoire de maîtrise, dir. D. Biloghi, Université Paul Valéry, Montpellier, 1998.

<sup>72</sup> Antoine Dalbard, N°5 place du Duché à Uzès (Gard), La Chapelle des Jésuites, 2000.

<sup>73</sup> Jeanine Flaugère, Martine Peyroche d'Arnaud, op. cit., p.110.

### Les Capucins

Les Capucins s'implantèrent au nord de la ville enclose sur un terrain donné par le duc en 1657. Leur couvent composé de bâtiments, d'un cloître et d'une chapelle (occupée par l'Office de Tourisme) se développait alors dans le faubourg Masbourguet.

Devenus biens national à la Révolution, les bâtiments qui composaient le couvent furent acquis par <sup>74</sup>:

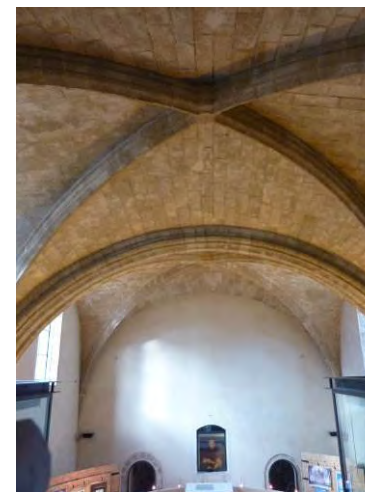
- Pierre-Louis Boucarut à Uzès : bâtiment et jardin
- Antoine Champel, fils : grand corps de bâtiment près le jardin et le cloître, cour, remise et bûcher rue du Mas Bourguet,
- Adrien Phéline, fabricant d'étoffes de soie à Nîmes : bâtiment avec jardin,
- Jean-Pierre Abauzit, négociant à Uzès : la remise au fond de la rue avec jardin potager.



Les galeries sud et est de l'ancien cloître des Capucins.



La façade de l'ancienne église des Capucins.



La nef de l'église des Capucins.

<sup>74</sup> François Rouvière, L'aliénation des biens nationaux dans le Gard, Nîmes, Gervais-Bedot, 1900, pp. 66, 109, 306.

Dans le dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle la ville recouvre les temps difficiles de répressions, de violence et d'exil : avec la Révocation de l'Edit de Nantes, signée par Louis XIV le 18 octobre 1685, s'attisent à nouveau les conflits entre protestants et catholiques. Les temples sont détruits ; celui d'Uzès le sera en 1685. Le culte protestant, désormais interdit, se fait dans la clandestinité.

Contre les persécutions, les arrestations, voire les condamnations à mort, et les dragonnades (conversions forcées des protestants du Languedoc), nombre de protestants de la ville rejoignirent les pays du Refuge.



En 1721, Jean-Charles de Crussol détenait les trois quarts de la seigneurie ; l'évêque un<sup>75</sup>. Monseigneur Poncet de la Rivière (épiscopat de 1677 à 1728) impulsa comme l'avait fait Monseigneur de Grillet, une phase de reconstruction destinée dans les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle à raffermir l'église catholique.

### Le grand séminaire

C'est près de la porte Saint-Julien, face à l'emplacement de l'ancien temple protestant détruit en 1685, que l'évêque acheta plusieurs maisons sur les terrains desquelles il fit élever le grand séminaire pour encourager les conversions des âmes et former les futurs prêtres<sup>76</sup>. Le chantier fut confié à l'architecte Guillaume Rollin qui posa la première pierre en 1715. La face nord de l'édifice fut bâtie en englobant l'enceinte de la ville. Le plan en U se referme sur une cour intérieure aménagée en jardin et ouverte sur la rue par un portail monumental.

En raison du contexte urbain, le jardin fut implanté de l'autre côté de la rue de la Ferté-Milon (ancienne école Saint-Firmin). Le bâtiment fut vendu bien national en 1793 et acquit par un cafetier Jean Alazard. En 1818, la propriété figurait parmi les biens du baron de Cabiron. En 1825, une extension fut mise en œuvre à l'est jusqu'à l'église Saint-Julien<sup>77</sup>. Suivit en 1830, la construction de l'extension nord-ouest. La façade sur cour, l'escalier, les ailes, la terrasse et les toitures furent inscrits sur la Liste supplémentaire des Monuments historiques en 1949 (protection annulée) avant que l'édifice ne soit protégé en totalité en 1999.

### Les Frères des écoles Chrétiennes

L'enseignement gratuit pour les garçons ne fut instauré dans la ville qu'à partir de 1749 grâce à l'évêque Bauyn qui après avoir acquis la maison Espérandieu (rue de la Monnaie) installa les Frères des Ecoles Chrétiennes.

### La maison de la Providence

On doit à l'évêque Bauyn la création de la maison de la Providence aménagée à partir d'une demeure médiévale sur la rue Port-Royal. Après la Révolution, les Frères des Ecoles chrétiennes y installèrent une école dans la cour de laquelle l'architecte Bègue édifia la Tour de la Vierge (1865) pour louer le dogme de l'Assomption. Le bâtiment est aujourd'hui occupé par la Médiathèque.



Le séminaire. Coupe sur la largeur du bâtiment, dessin rehaussée au lavis de l'architecte Guillaume Rollin, 1714.

<sup>75</sup> Jean-Bernard Elzière, Note sur les coseigneurs de la cité d'Uzès au Moyen Age, dans Congrès archéologie, Société Française d'Archéologie, 2000, p. 419.

<sup>76</sup> Jeanine Flaugère, Martine Peyroche d'Arnaud, Op. cit., p.122.

<sup>77</sup> Thierry Hirigoyen (architecte DPLG, ACMH), Ancien séminaire d'Uzès – Etude préalable, 2005.

### L'hôpital Général (des pauvres ou Saint-Sauveur)

L'hôpital médiéval attesté au XIII<sup>e</sup> siècle hors les murs à la porte de la Barrière fut rebâti en 1596. Il fut complété d'une chapelle en 1707 : les travaux sont alors confiés au maçon Besson. Gabrielle Welisch et Ariel Balmassière ont démontré que le plan de cette ancienne chapelle correspond à l'actuelle cage de l'escalier d'honneur de l'édifice<sup>78</sup>. Jugé trop petit, il fut reconstruit sous Mgr Bauyn à partir de 1746 par le bureau de la charité de la ville sur les plans de Guillaume Rollin<sup>79</sup>. Les travaux débutèrent par l'édification de l'aile nord réservée aux hommes, puis vinrent ceux de l'escalier d'honneur, suivis en 1752 par l'installation de la salle des blessés contre l'aile nord. La construction de l'aile sud, destinée aux femmes, était achevée en 1755<sup>80</sup>. En 1808, l'ingénieur David bâtit une galerie couverte contre l'aile nord ; cet aménagement fut détruit en 1919 lors des modifications effectuées sur le bâtiment par l'architecte Pialat. L'édifice figure sur la Liste supplémentaire des Monuments historiques depuis le 24 décembre 2004.



Hôpital. Façade est par Rouvière, 1785 (Cl. CRMH).

### L'église Saint-Etienne

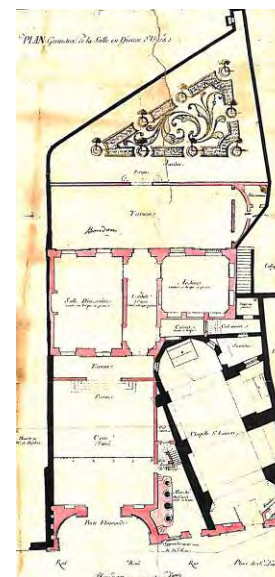
Les plans du nouvel édifice furent dressés en 1763 par l'architecte avignonnais Pierre Bondon. Mais c'est à Guillaume Rollin que fut confié le chantier qui débuta en 1767 pour s'achever en 1775.



Eglise Saint-Etienne.

### L'hôtel du diocèse civil

Il fut construit à l'emplacement de l'ancien hôtel de ville détruit par la foudre en 1763. L'évêque confie le chantier en 1779 à l'architecte Pierre Bondon.



Plan de l'hôtel du diocèse civil par Bondon en 1779. AM Uzès. A droite, la façade sur cour.

<sup>78</sup> Gabrielle Welisch, Ariel Balmassière, Hôpital local d'Uzès – Etude de définition, Diagnostic historique.

<sup>79</sup> Martine Peyroche d'Arnaud, l'hôpital Saint-Sauveur, Bulletin de la Société historique de l'Uzège, n°37, 2005.

<sup>80</sup> Martine Peyroche d'Arnaud, La difficile unité, dans Uzès et l'Uzège – 20 siècles d'histoire, Etudes et Communication, 2009, p.132.

## Les aménagements urbains

L'enceinte médiévale de la ville fut détruite dans le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle (elle figure encore sur le plan Carreiron de 1773). Le fossé qui la doublait avait cependant été comblé bien avant lorsqu'on implanta les promenades (actuels boulevards). Sur un terrain cédé à la ville par les Cordeliers, prit place l'Esplanade qui fut plantée d'arbres en 1853 ; c'est à cette occasion que l'architecte de la ville Bègue découvrit les vestiges de l'ancienne église des Frères mineurs. La porte Saint-Etienne fut refaite en 1745 ; en 1763, le duc François Emmanuel permit la destruction de la tour Banastière. A partir de 1778, la mairie fit détruire onze arceaux de la place aux Herbes, six rue de la Pélisserie.

Il y avait à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, sept puits et trois fontaines appartenant à la ville : la fontaine Saint-Théodorit, la fontaine Marie près de l'abreuvoir (au Portalet), et la fontaine de Gisfort. Les eaux usées se déversaient par un aqueduc voûté sous le Portalet<sup>81</sup>.



L'esplanade implantée sur l'ancien enclos des Cordeliers en 1724. Deux fontaines du XIX<sup>e</sup> siècle en encadraient l'entrée ; elles ont été transférées sur boulevard Charles Gide et la place de la Tour du Roi.



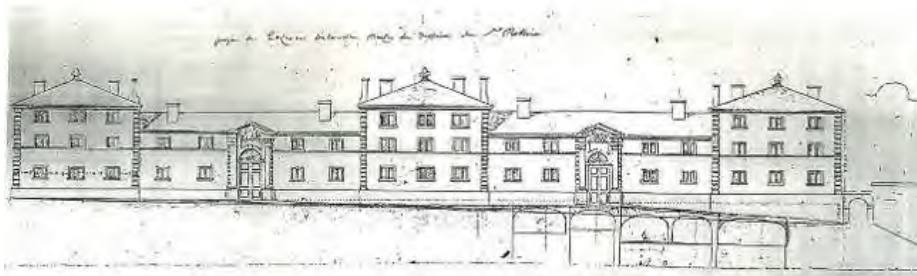
La fontaine Saint-Théodorit et la conduite (à gauche en bas) alimentant le réservoir.

<sup>81</sup> Martine Peyroche d'Arnaud, op. cit., p.131.

### Les casernes de Guillaume Rollin

Les casernes furent élevées sur les plans de Guillaume Rollin de 1741 à 1769. Elles firent partie d'un grand programme initié dans la Province dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et dont les modèles avaient été fournis par l'architecte Augustin Charles Daviler. Le bâtiment à deux cours doit sans doute beaucoup à celui des casernes de Montpellier dont l'achèvement fut confié à l'architecte de la ville, Jacques Nogaret. L'armée abandonna les casernes d'Uzès en 1923 qui furent investies par un atelier de tapis d'Orient pour les réfugiés arméniens, puis par l'atelier de robinetterie de Louis Petavit. En 1950, on installa dans ces lieux le lycée technique G. Guynemer.

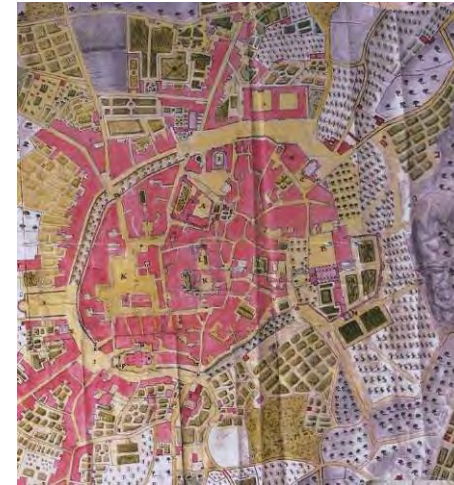
L'établissement prit place à l'emplacement de l'ancien cimetière Saint-Julien et au sud d'un enclos privé incluant une demeure du XVII<sup>e</sup> siècle dont le parc intègre un pigeonnier.



Les anciennes casernes. Dessin de l'architecte Rollin (XVIII<sup>e</sup> siècle)

### Les ouvrages de Guillaume Rollin, architecte.

1719 : Château de Sauvan (aménagement), Alpes de Haute-Provence,  
1729 : Hôtel de ville de Béziers,  
Eglise Notre-Dame de Pommiers à Beaucaire,  
Château de Ribaute (Gard),  
A Uzès ; le Grand Séminaire (1715), l'hôpital (1746), les casernes (1741-1769), l'église Saint-Etienne (1767-1775), l'écorchoir, l'hôtel de ville d'Uzès (1773).



Le plan Carreiron, 1773. Archives municipales. Les casernes figurent au nord-est.



Les anciennes casernes.



## L'hôtel de ville

La maison consulaire, située rue de la Monnaie (25, rue Blanchard, parcelle n°1155) fut détruite par un incendie en 1763. On la reconstruisit dans la partie nord de la ville enclose à l'emplacement de l'ancien jardin du sénéchal et de plusieurs maisons acquises puis démolies pour le projet. Pour ce faire, un tronçon de l'enceinte médiévale fut démoli.

Les plans furent dressés par l'architecte avignonnais Pierre Boudon d'Avignon en 1765 qui assura le début des travaux. Lui succéda après 1768, l'architecte de la ville, Claude Rollin, qui mena à terme le chantier en 1773 après en avoir remanié le programme.

Les bâtiments s'ordonnent autour d'une cour intérieure bordée de portiques. La façade nord, bordant le boulevard le long duquel se développe un perron monumental, fut rebâtie en 1896 par l'architecte Claude Méry<sup>82</sup>.



La cour de l'hôtel de ville.



L'hôtel de ville (classé Monument historique en 1983) vu depuis la tour Bermonde.



La façade nord de l'hôtel de ville édifée en 1896 par Claude Méry.

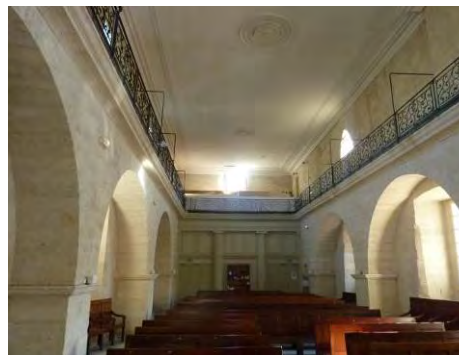
## Le temple protestant

L'édit de Tolérance (Edit de Versailles) signé par Louis XVI en 1787 permit aux non catholiques (protestants et juifs) de bénéficier de l'Etat civil sans devoir se convertir au catholicisme. Ce fut une étape importante dans la pacification religieuse du pays bien que seule la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 reconnaisse la religion protestante.

Les protestants d'Uzès purent ainsi acheter en 1791 l'ancien réfectoire du couvent des Cordeliers. Remanié par l'architecte Valentin Bernardi (1862-1920), l'édifice fut racheté par la mairie en 1989, puis restauré en 1995.



L'extension occidentale du XVII<sup>e</sup> siècle de l'ancien réfectoire.



Vue intérieure du temple depuis l'ouest.



L'ancien réfectoire des Cordeliers (?) annexé au temple protestant (vue de la façade nord).

<sup>82</sup> Gabrielle Welisch, Ville d'Uzès, Fourniture et mise en œuvre d'un ascenseur à la mairie d'Uzès, Diagnostic historique, 2009.

## 0.2.12.2 – Le XIX<sup>e</sup> siècle

### Les activités économiques

Avec la Révolution, Uzès devint chef-lieu de district en 1790 puis d'arrondissement, enfin sous-préfecture (la sous-préfecture sera supprimée en 1926)<sup>83</sup>. Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la prospérité de la ville reposait essentiellement sur la sériculture – la poterie n'étant alors qu'à ses débuts avec un seul faïencier en 1820.

#### La sériculture

La sériculture (élevage et production du vers à soie) se développa avec les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles pour devenir de 1815 à 1850 une importante source de revenu pour le monde paysan et ouvrier. A partir des années 1850, la concurrence du coton, les maladies du ver à soie (la muscardine, la pébrine, la flacherie et la grasserie) et le phylloxera touchèrent la ville et la campagne.

L'industrie de la soie employait près de 2 000 personnes. Les ateliers de dévidages des cocons permettaient d'extraire les fils de soie bruts, travaillés ensuite dans les ateliers de moulinage placés sur l'Alzon ; à leurs côtés, on comptait de plus petites structures placées dans la ville même utilisant la vapeur (filature Fauvety, Roussel...). Les fils étaient ensuite tissés par les *débassaires* (les fabricants de bas) : on comptait au début du siècle 457 métiers à bas<sup>84</sup>.

La filature Vincent (sur l'Esplanade – Avenue de la Libération) était spécialisée dans le fil grossier qu'elle produit et travaille dans son moulinage. Construite de 1838 à 1855 à l'emplacement d'un moulin à huile (1825), elle est aujourd'hui caractéristique de l'architecture industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle. De la filature de soie Boudet (rue Benoît) créée en 1846 par François Boudet, subsiste la cheminée et la partie basse des murs gouttereaux. La filature de soie Massador fut mise en service rue Benoît en 1838 avant de passer en 1846 à Scipion Alais et Auguste Foucard.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, après l'arrêt de son fonctionnement, elle fut transformée en maisons. La filature Bouzigue (8 rue Croix des Palmiers) fut créée par Adolphe Bouzigue en 1851. La filature Téraube fut vendue en 1892 à Henri Abauzit, dépositaire de la marque Zan en 1884). Il transféra dans ces murs la fabrique de réglisse qu'il exploitait à l'origine dans la papeterie Gentil (site dit « de la Californie »).



Murier situé dans le jardin au 3, impasse des Vieux Capucins évoquant la culture du vers à soie à Uzès.



L'ancienne manufacture Vincent. L'atelier (1910) et la maison de maître.

#### La faïencerie

La manufacture de faïence fine (terre à pipe) fut fondée, sans grand succès, par le maire Meifrédry de Robernier en 1806-1809 pour employer les pensionnaires de l'hôpital. Dix ans plus tard, le céramiste italien Bonistati, associé à Jacques Teissier, s'installa sur la route d'Alès. Naissait la société Teissier et Compagnie.

Lui succéda Auguste Vernet qui fonda sa propre manufacture dès 1831 rue de la Croix-des-Palmiers pour produire des céramiques originales fabriquées avec la technique des « terres mêlées », mélange original de trois couleurs réalisé à partir de la terre de la Capelle (blanc), de la terre de Saint-Laurent la Vernède (rouge), et du bol ferrugineux de Saint-Victor les Oules (noir). Vernet céda son atelier vers 1827 à François Pichon<sup>85</sup>.

<sup>83</sup> Yves Pouget, Les services publics. Bulletin de la Société historique de l'Uzège, n°16, 1995.

<sup>84</sup> Yves Pouget, op. cit, 1995.

<sup>85</sup> Jean-Louis Vayssettes, Céramique à Uzès, de la faïence fine aux terres mêlées, Montpellier, les petits carnets de la terre cuite, 24 p.

## Les aménagements urbains

### L'abreuvoir public du Portalet

La ville procéda à divers aménagements urbains dès les années 1830. L'abreuvoir public au Portalet fut couvert d'une voûte en 1832 et doté d'une pompe. La source située sous la fontaine du XIX<sup>e</sup> siècle alimente l'abreuvoir située comme elle à l'origine hors les murs (le tronçon de l'enceinte médiévale est conservé sous la voûte. La voûte est crevée par les racines d'un ormeau aujourd'hui disparu. De la grande salle voûtée débute l'égout qui ressort dans l'impasse Prends-Toi-Garde. Une branche démarre à partir de celui-ci pour tendre vers l'hôpital.



L'ancien abreuvoir et sa source couverts d'une voûte en 1832.



Fontaine publique sur la place du Portalet élevée en 1855 et mise en service en 1875.

Construction d'une pompe à l'abreuvoir public sur la promenade du Portalet, Archive communale, 4 O 1 (communication Mireille Olmière) :

1) Budget de 1832 (délibération du 12 mai 1831), Article 67 :

*La construction d'une pompe est absolument nécessaire à cet abreuvoir, d'abord pour délivrer les eaux des saletés auxquelles la situation des lieux les expose, ensuite pour faciliter l'abreuvement des bestiaux, et enfin pour couvrir par des voûtes le passage qui conduit à cet abreuvoir et que se trouve très dangereux à cause de sa profondeur au-dessous de la promenade ; le passage d'ailleurs est tout à fait impraticable l'hiver à cause des glaces ou par les boues et immondices que les eaux pluviales y conduisent, en conséquence le conseil tient beaucoup à l'exécution de ce projet ; il joint ici un plan et le devis à l'appui qui donne de plus grands détails sur l'utilité de cette dépense.*

2) devis travaux voûte et pompe au Portalet (4 O 1) + plan

3) Délibération du conseil municipal du 6 novembre 1832 (1 D 11-f° 165) :

Messieurs,

*Lorsque le budget de l'exercice 1832 fut réglé, le conseil municipal arrêta qu'il serait établi une pompe à la source dite des Abreuvoirs et que le passage qui conduit à cette source serait couvert*

*d'une voûte en pierres de taille. Il vota en même temps une somme de trois mille francs pour faire face à cette dépense mais l'adjudication qui en fut prononcée le vingt six décembre 1831 en faveur du sieur Alexis Auriol maître maçon de cette ville réduisit à deux mille cent soixante francs le prix des travaux à exécuter...*

### Autres aménagements

La Promenade des Marronniers derrière le palais épiscopal fut aménagée en 1836 ; l'installation de la terrasse de ce dernier suivit en 1854. En 1853, des fontaines furent installées sur les places et dans les rues grâce à l'alimentation en eaux par le captage d'une source du vallon de l'Eure. Les maisons dites de « l'île de la place » située dans la partie est de la place aux Herbes furent démolies en 1889 - 1890 afin de créer une place plus vaste et plus harmonieuse<sup>86</sup>.



Projet de démolition sur la place aux Herbes. Bégué, architecte de la ville, 1872. A.M. 1 O 1.



La destruction d'un îlot à l'est de la place aux Herbes en 1890.

<sup>86</sup> Martine Peyroche d'Arnaud, La difficile unité, dans *Uzès et l'Uzège – 20 siècles d'histoire*, Etudes et Communication, 2009, p.174.



### L'Hôtel de Castille

Gabriel Joseph de Froment d'Argilliers, Baron de Castille, né à Uzès en 1747 d'une famille de la petite noblesse fit bâtir un hôtel (achevé en 1818) près de l'enclos épiscopal, le dota d'un étonnant péristyle - colonnade que l'on retrouve au pavillon Racine et dans son château d'Argelliers.



L'hôtel du Baron de Castille.

### La Caisse d'Epargne

Au début du siècle suivant, le bâtiment de la Caisse d'Epargne, œuvre de l'architecte Valentin Bernardy (1862-1920)<sup>87</sup>, fut installé sur le boulevard.



La Caisse d'Epargne, œuvre de l'architecte Valentin Bernardy.



Plan du noyau ancien de la ville, vers 1817. AD 30.

### La station de pompage

Une station de pompage permettant d'alimenter la ville en eau fut installée par la ville en 1868 dans la vallée de l'Eure à l'emplacement de l'ancien moulin du chapitre. Elle fut transformée en centrale hydroélectrique vers 1910.



La station de pompage.

<sup>87</sup> Jean-Louis Vaysettes, Notices sur Uzès, SRA, DRAC Languedoc-Roussillon.



### La gendarmerie (1905) par l'architecte Claude Méry

La gendarmerie fut édifée en 1905 grâce aux fonds propres du maire d'Uzès, Léonce Pascal (registre des déclarations du 12 août 1905, A.M.) qui en confie le chantier à l'architecte Claude Méry. Né en 1853, élève de J.-B. Laurent, il exerce à Nîmes où son agence, installée au n° 11 quai de la Fontaine, est active à partir du début des années 1890 ; il devient architecte de la ville d'Uzès au moins de 1896 à 1911. L'édifice et ses écuries prennent place sur une partie d'un ancien domaine implanté à l'emplacement de l'ancienne église construite par l'évêque Ferréol. La gendarmerie, de composition classique avec corps principal encadré de deux ailes à pignons à fronton, s'impose dès lors au centre de l'ancien parc. Depuis la rue, une allée plantée d'arbres en commande l'accès vers son portail monumental.



Rue du Collège



La clôture et le portail d'entrée sur la rue du Collège.



Monumentalité du bâtiment de style classique et de son parc. Carte postale, vers 1900.



Le corps principal.

### **Les chantiers de Claude Méry à Uzès**

Architecte de Nîmes. Née en 1853. Elève de J.-B. Laurent.

Il est architecte de la ville d'Uzès au moins de 1896 à 1911.

Un Claude Méry se marie à Nîmes le 22 octobre 1874 avec Marie Thérèse Alexandrine Ribes. A Uzès et pour le compte de la municipalité, il est chargé de réparations et de construction de bâtiments publics pour le compte de la municipalité et œuvre également pour une clientèle privée :

- restauration de la mairie lézardée à un angle (1M1- plan 1896),

- la reconstruction des balustrades du parvis de l'église St Etienne en 1896. Méry propose 2 projets : un avec balustrades en poires, et un « à l'identique » qui sera retenu -1M7 plans,
- L'aménagement de l'école maternelle du Portalet (1M10) 1905, mais le bâtiment date de 1862 (reconstruction de l'école des Frères des écoles chrétiennes),
- la restauration du théâtre municipal avec galeries, en 1905 (qui n'existe plus) connu aujourd'hui sous le nom de « salon Racine » à la mairie. Démoli dans les années 1950 par l'architecte de la ville, pour en faire un « Foyer communal »,
- L'aménagement d'une maison en « Cinéma-Théâtre et salle de patinage » pour le compte de Gaston Pascal le 3 juin 1911. Plans 1M8. C'est aujourd'hui le cinéma « le capitole » qui devrait fêter bientôt ses 100 ans,
- Plans de la salle de patinage et cinéma rue Sigalon,
- Gendarmerie d'Uzès, 1905,
- Maison 56 bd Gambetta, 1899,
- La construction de l'école communale de Pont des Charrettes 1896-1905 (plans 1M8) qui existe encore.



Maison, 56 boulevard Gambetta à Uzès, construite sur les plans de Claude Méry en 1899.

### **Les réalisations de Claude Méry dans la région :**

- n° 2 place Duguesclin à Nîmes, 1891.
- Perspective des casernes d'artillerie à Nîmes, 1881
- Eglise de la Rouvière. Cl. Clier (CRMH)
- Marie de Milaud, 1907,
- Presbytère de Verfeil, 1907,
- Monument du père Brydayne à Chusclan (Gard), 1883
- Eglise de Tresques (Gard), 1894,
- Hôtel de Mme Gignoux-Suchomel, 1896

### 0.2.14.1 - Les faits majeurs de l'évolution de la ville d'Uzès depuis 1945

Par Maryse Cathébras<sup>88</sup>

A la sortie de la seconde guerre mondiale, Uzès est une ville moribonde. Les municipalités uzétiennes successives, jusqu'en mai 1953, prennent conscience de la situation délicate de la ville, tiraillée entre les obligations résultant de son patrimoine et les exigences du temps présent. Des projets sont évoqués, mais rien n'est concrétisé, seules quelques réalisations sont entreprises : par exemple, l'exécution de travaux à l'intérieur de la tour Fenestrelle en octobre 1950 et la réfection intégrale des rues, achevée au printemps 1953. Les années s'écoulant, tout le patrimoine architectural d'Uzès connaît des dégradations : des bâtiments qui, depuis le début du siècle, n'ont connu aucuns travaux d'entretien, dont les murs laissent apparaître des fissures et où la pierre s'effrite. Uzès tombe en ruine. C'est à partir de 1954 que la municipalité Chauvin va s'attacher à sortir la ville de sa torpeur et faire face à l'accroissement de sa population. La cité ducale doit faire face à des problèmes d'assainissement, de protection du patrimoine et d'urbanisme qu'elle doit gérer simultanément. Certains projets ne seront finalisés que bien des années plus tard, par d'autres municipalités.

#### L'assainissement du centre-ville

A cette époque, il est nécessaire de réaliser l'assainissement de la ville qui ne dispose pas d'un véritable réseau d'égouts. Les eaux sont évacuées soit dans les fossés des routes principales où elles se perdent par infiltration et évaporation, soit par des anciens souterrains qui font office de puits perdus. Dans le centre-ville, il n'existe aucun moyen d'évacuer les eaux. Une dégradation progressive due au manque d'entretien et à une mauvaise évacuation ronge les sous-sols et entraîne des éboulements. Le 15 octobre 1960, deux immeubles s'écroulent, place aux Herbes, causant la mort de deux personnes et en blessant six autres. La situation sanitaire de la ville est particulièrement déficiente. La construction d'un réseau d'égouts, avec station d'épuration des eaux usées, présente donc un caractère d'extrême urgence.

Parallèlement, Uzès doit affronter des difficultés pour son alimentation en eau potable. Le réseau en fournit à peine la quantité nécessaire aux habitants, pourtant c'est la fontaine d'Eure - source à très gros débit, située à l'est, en contrebas de 50 mètres et dans la vallée de la rivière l'Alzon - qui alimente la ville. A partir de 1961, des travaux ont pour objet le remplacement de la station de pompage devenue trop faible et la construction d'un nouveau château d'eau, d'une capacité totale de 3000 m<sup>3</sup>, l'ancien réservoir ne pouvant en contenir que 600 m<sup>3</sup>. Ce château d'eau, construit en profondeur et enterré, a été conçu pour ne pas altérer le paysage de garrigues.

La municipalité Chauvin œuvre à l'amélioration du réseau d'alimentation en eau : des travaux indispensables, avant d'entreprendre le vaste plan de rénovation et d'urbanisme qui doit faire d'Uzès une ville moderne et prospère.

#### L'entretien des monuments historiques

Un effort considérable est fait pour la protection des sites et des monuments historiques. Le château ducale, laissé à l'abandon par son propriétaire Emmanuel de Crussol, quinzième duc d'Uzès, connaît d'importantes réparations, à partir de novembre 1951, sous la direction de la marquise de Crussol, sa tante<sup>89</sup>, qui loue le château pour une période de dix ans. La restauration du duché est un triomphe.

La cathédrale, fermée depuis novembre 1974 en raison de travaux, rouvre ses portes pour les Rameaux, le 23 mars 1975. En septembre 1977, toujours dans le cadre de restauration de l'édifice, le mur de la sacristie est consolidé, tandis que le haut mur qui prolongeait la façade arrière de la cathédrale - qui ne présente aucun intérêt sur le plan de la consolidation de l'édifice, ni sur le plan de l'esthétique - est déposé.

La municipalité prend l'initiative d'acquiescer les ensembles monumentaux de la ville que sont la tour du Roi, la tour de l'Evêque et l'ancien évêché. En 1978, le classement de la tour de l'Evêque et celui de la tour du Roi sont en cours.

La municipalité Rancel s'emploie à alléger le coût de la restauration, à écarter la spéculation et à offrir une architecture diversifiée et des locaux confortables. Le centre-ville - qui tombait en ruine et que les habitants désertaient - est sauvé. Dans l'ensemble, en dépit des longueurs et du coût important de l'opération, le résultat est jugé globalement positif tant du point de vue pratique que de l'esthétique. Si la mise en valeur du patrimoine constitue une des préoccupations de la municipalité, celle-ci n'en néglige pas pour autant l'aménagement du territoire en vue de son urbanisation future.

#### L'essor immobilier à l'extérieur de la ville

La population uzétienne se désintéresse de plus en plus des hôtels particuliers peu susceptibles de s'adapter aux exigences pratiques de la vie moderne, difficiles à chauffer et le plus souvent dans un état déplorable. Les habitants souhaitent avoir accès à des logements confortables et bien équipés. La ville doit développer un programme immobilier à l'extérieur des boulevards. Mais pas n'importe où, car des limites sont déjà posées.

En effet, en mai 1954, dans le cadre des mesures envisagées pour la sauvegarde des villes d'art du département, le conservateur des Monuments historiques du Languedoc propose

<sup>88</sup> Docteur en Histoire. Uzès au XX<sup>e</sup> siècle, Thèse : Histoire, Montpellier III, 2000, 776 p.

<sup>89</sup> Lettre du 17 novembre 1951 de la marquise de Crussol au préfet du Gard - Arch. Dép. Gard 8T253.

l'application d'une zone de protection établie sur l'ensemble du site naturel constitué par la vieille ville, la vallée et la fontaine d'Eure et le paysage de garrigues situé en face de la promenade Racine. Ce qui veut dire qu'aucune extension de la ville ne sera possible en direction de l'est. Uzès, pour s'agrandir, va étendre ses quartiers vers l'ouest principalement, mais aussi au nord de la ville.

Depuis de nombreuses années, le problème du logement se pose de façon aiguë pour la commune. La population uzétienne est passée de 4667 habitants en 1946 à 5222 habitants en 1954. Pour pallier cette demande, des lotissements de villas individuelles sont construits sur la commune. C'est le cas, à partir de 1954, des lotissements Favand, route d'Alès, et Laurent, route de Nîmes. En 1955, le projet du lotissement Soulier, route de Barjac, au nord de la ville, est lancé. En avril 1958, les maisons du lotissement Fabre sont complètement réalisées. La municipalité Chauvin estime que la construction doit aller en s'intensifiant pour attirer une population active et amener un complément d'activités industrielles et commerciales.

Le conseil municipal donne son appui à la création, à Uzès, d'une société de construction Baticoop, en achetant, route d'Alès, un terrain, remboursable par ladite société. Sur ce terrain se dressent, en l'espace de quelques mois, trois immeubles offrant 50 logements, qui sont livrés à partir de mai 1960. L'ensemble de ces constructions permet aux Uzétiens d'être logés dans d'excellentes conditions de confort, d'aération et d'ensoleillement, ce que l'on ne trouve plus dans certaines rues du centre-ville.

De 1953 à 1962, il est construit, à Uzès, 190 maisons ou villas individuelles, et 90 logements du type Baticoop sont livrés à leurs propriétaires. En 1963, 50 logements HLM « Les Amandiers », route de Saint-Ambroix, au quartier Saint-Géniès, peuvent accueillir des locataires. Quelques mois plus tard, 75 logements HLM supplémentaires viennent s'y ajouter. La restauration du centre-ville entraîne un déplacement de la population vers l'extérieur des boulevards.

Durant les années soixante-dix, d'autres logements voient le jour, comme le lotissement Pujolas (situé derrière la caserne des pompiers), route de Saint-Ambroix, ou le lotissement Guiraud, (derrière le cimetière protestant), route d'Alès. En décembre 1973, le projet de la construction de logements « Le Foyer Soleil » pour personnes âgées est lancé, sur un terrain situé entre la rue Jean-Moulin et l'avenue Georges-Chauvin, à côté de la nouvelle perception. Puis, en janvier 1978, c'est l'implantation de 60 logements HLM sur un terrain situé avenue du 8-Mai (près de l'immeuble EDF).

En octobre 1979, l'ensemble immobilier « La Tour-du-Roi » est inauguré, avec environ 80 appartements. A partir de 1980, au lieu-dit Rouquette et Servezanne, après les 119 logements et les deux collectifs, « Le Servezanne » (27 appartements) et « Le Castellane » (21 appartements), de nouveaux bâtiments sont édifiés (comprenant 58 logements). Tandis que des lotissements de maisons individuelles sont implantés au nord de la ville : celui situé entre la rue Ferdinand-Roybet et le cimetière catholique, et celui sur le chemin de Saint-Géniès, « Les Résidences de la Perrine ».

## De nouveaux services publics

Devant l'explosion démographique de la commune, il est nécessaire de construire de nouveaux établissements scolaires : l'école maternelle du Parc, en mai 1963, avenue de la Libération, puis le collège Lou Redounet en septembre 1977 et l'école maternelle du Pas-du-Loup en septembre 1979, située quartier de Saint-Géniès, au nord de la ville.

Le développement de la ville va de pair avec l'évolution des structures administratives. Les services publics uzétiens, situés dans le centre-ville, ne peuvent se développer. Ils sont installés dans des locaux exigus, en mauvais état et difficiles d'accès. Devant la nécessité des travaux, ces services préfèrent s'installer à l'extérieur du périmètre de la vieille ville, dans des locaux neufs.

Le 21 mars 1969, le conseil municipal décide l'implantation d'une nouvelle perception, sur un terrain lui appartenant et situé au lieu-dit Rouquette et Servezanne. En mai 1973, le nouvel hôtel des postes, installé sur un terrain bordant l'Esplanade, après le temple, est inauguré. Le choix de cet emplacement est dû à la proximité de l'hôpital psychiatrique départemental Careiron qui a ouvert le 1<sup>er</sup> octobre 1965 et à la construction des nouveaux logements « Les Mûriers » à l'ouest de la ville.

Le fonctionnement de l'établissement psychiatrique demande un nombreux personnel qui ne peut être recruté sur place, du moins en ce qui concerne le personnel soignant. Il est nécessaire de bâtir des logements pour accueillir cette nouvelle population. Un ensemble de maisons individuelles voit le jour à l'ouest de la ville (quartier Servezanne), faisant suite aux constructions d'immeubles collectifs « Les Mûriers ». Vu l'importance de cette opération, les travaux sont effectués en trois tranches, entre février 1972 et l'année 1974. La ville profite de la réalisation de la viabilité du lotissement pour remettre en état les voies d'accès et procéder à l'installation de l'éclairage public et des réseaux d'eau pluviale et d'assainissement.

En 1973, la municipalité Rancel a conscience que les pompiers ne sont pas logés dans des conditions de travail convenables : parkés aux anciennes casernes Guynemer, entre l'entrée du Centre d'enseignement technique et la rue des Casernes, en plein centre-ville. La création d'un local rationnel faciliterait la rapidité des interventions. La caserne - construite sur un terrain d'une superficie de 4306 m<sup>2</sup>, situé route de Saint-Ambroix et appartenant à la commune - est inaugurée le 20 novembre 1976. En juin 1977, la construction du nouvel hôtel des impôts est lancée, entre les Baticoops « Les Mûriers » et « Le Foyer Soleil ». Les Uzétiens assistent au transfert des services administratifs vers l'extérieur de la ville ; certains ont l'impression qu'on leur condamne le centre-ville et qu'Uzès va devenir une ville-musée. En réalité, la ville s'ouvre au progrès et d'autres perspectives apparaissent à l'horizon.

Pour qu'Uzès puisse se développer, elle a aussi besoin d'équipements propres à fournir des distractions aux résidents et aux touristes. Désirant offrir une seconde vie à l'ancien évêché et malgré l'effondrement d'une dalle, le 26 juillet 1974 - qui cause d'irréparables dégâts dans la partie centrale de l'édifice<sup>90</sup>-, la municipalité aménage, dans l'aile droite de celui-ci, la

<sup>90</sup> Délibération du 4 juillet 1977 du tribunal administratif de Montpellier - Arch. Dép. Gard 1039W29.

bibliothèque André-Gide, inaugurée le 19 février 1977, et le musée municipal (regroupant les collections réunies par Georges Borias) dont l'inauguration a lieu le 17 juin 1978.

Entre 1971 et 1983, de nombreuses réalisations voient le jour : construction d'une piscine municipale (inaugurée en juin 1971), d'une première halle aux sports au stade Louis-Pautex, et d'une seconde au Pré-de-Savy, inaugurée en février 1977, de courts de tennis dans le parc du Duché, ainsi que l'implantation de Haras nationaux sur les terrains du Mas des Tailles (bien que fonctionnant dès avril 1975, leur inauguration officielle n'aura lieu qu'en septembre 1978). La ville aménage des installations permanentes propres à offrir des distractions aux touristes, comme les arènes Jean-Clément, au terrain du Refuge, qui sont inaugurées en juillet 1981.

### Une ville résidentielle

A partir de mars 1983, la nouvelle municipalité Chapon poursuit l'aménagement et l'embellissement de la ville. L'un après l'autre, les différents quartiers sont restaurés et mis en valeur. De nombreux travaux d'entretien sont effectués sur les monuments : revalorisation des Marronniers avec la réparation des balustrades en 1984, rénovation des vitraux de la cathédrale Saint-Théodorit entre 1984 et 1986. En 1994, c'est la réfection de la balustrade et de la tourelle du clocher de l'église Saint-Etienne ainsi que le lancement du premier des chantiers pour la restauration complète de l'hôtel de ville, qui s'échelonnent jusqu'en avril 1996. Durant cette dernière année, de gros travaux sont effectués au temple.

Le recensement de 1982 montre que la population uzétienne n'a guère évolué en raison du manque de terrains constructibles. Soit 7525 habitants pour 7078 habitants en 1975. La préoccupation dominante de la municipalité est de trouver un équilibre harmonieux entre une évolution démographique cohérente de la ville et son expansion géographique. Des lotissements sont construits au sud de la ville, parallèlement à la route de Nîmes : derrière les arènes Jean-Clément, « Les Mimosas VI », puis derrière l'hôtel Emeraude, « Les Plantiers ».

En plein cœur de la ville, située derrière les vestiges des remparts (le Barri), subsiste une « verrue », ce quartier démolit en 1965 est devenu un parking sauvage. Un projet, réalisé par la société HLM « Un toit pour tous », démarre à la fin de 1989 et l'ensemble résidentiel Nicolas-Froment est inauguré en mars 1992.

Poursuivant l'effort entrepris et l'œuvre réalisée par la municipalité Rancel dans la restauration du centre-ville, mais avec la volonté de s'adresser à une frange différente de la population, la municipalité Chapon adopte, le 12 décembre 1986, le principe d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), qui doit offrir aux Uzétiens un cadre de vie plus confortable dans un environnement de qualité. En novembre 1988, l'opération concerne la réhabilitation de 130 logements dont l'état est médiocre ou moyen. La situation géographique des dossiers instruits pendant l'année 1990 révèle que le quartier des Bourgades est en perte de vitesse, le secteur sauvegardé ayant un nombre supérieur de demandes de rénovation. En 1991, 32 immeubles comportant quatre-vingt-dix logements en cours de réparation témoignent du succès de l'opération.

Des études montrent une stagnation de la population uzétienne et même une fuite vers les villages des communes avoisinantes. Le parc de logements, publics ou privés, ne répond plus à la demande : plus d'une centaine de personnes sont sur la liste d'attente des organismes de logements sociaux, à la fin de 1993<sup>91</sup>. Il s'ensuit l'élaboration d'un projet d'urbanisation au nord de la ville, avec la création d'une ZAC au quartier Mayac<sup>92</sup>. Il s'agit de vingt hectares de terrains en bordure de la route de Saint-Ambroix achetés en 1986 par la ville. En septembre 1996, débute la commercialisation des terrains. Cette importante réalisation vise à développer la capacité d'hébergement à Uzès et amène une extension de la ville vers le nord.

L'amélioration de la qualité de vie entraîne une augmentation de la population vieillissante. Des structures sont indispensables pour accueillir cette tranche de population. A cet effet, deux nouvelles maisons de retraite sont construites : « Les Jardins de l'Escalette », inaugurée le 19 février 1993, et « Les Terrasses de Gisfort » qui ouvre en mars 1995. Parallèlement, « Le Foyer Soleil », créé en 1979, sous la municipalité Rancel, pour rompre la solitude des personnes âgées tout en leur apportant confort et assistance, connaît un certain succès et devient trop petit pour les accueillir. Le conseil d'administration entreprend des travaux d'agrandissement en 1995. En mars 1996, un nouveau bâtiment est inauguré.

Entre 1983 et 1992, la municipalité s'attache à améliorer les installations et l'équipement sportif de la commune. C'est l'inauguration d'un mini-golf en juin 1985. Au stade Louis-Pautex, c'est la rénovation totale du gymnase et l'aménagement d'une salle de tennis de table. Le complexe sportif du Pré-de-Savy s'agrandit avec la construction de salles d'arts martiaux et de gymnastique, ainsi que d'un local de stockage de matériel. A la Galerie des Pâtres, il faut noter la construction d'un cinquième court de tennis, puis de courts supplémentaires, d'un club-house. Uzès est aussi marquée par de grandes réalisations comme la médiathèque, inaugurée le 10 février 1995, le parking souterrain Gide. Bien sûr, parfois, des projets piétinent comme la ZAC Chauvin dont la réalisation est longue à démarrer ou la ZAM de Pont-des-Charrettes qui s'avère, en fin de compte, une opération fructueuse pour la commune.

Uzès qui n'aurait pu devenir qu'un gros village, à la sortie de la guerre, a su se remettre à flot pour rattraper le courant de la modernité et retrouver son rôle moteur dans la région. Le gigantesque effort de rénovation entrepris voilà plusieurs années lui a permis de redémarrer son activité économique et devenir une ville résidentielle. Au recensement de 1999, elle compte 8386 habitants. Connaissant un regain de dynamisme et de prospérité, Uzès entre dans le XXI<sup>e</sup> siècle sous les meilleurs auspices.

<sup>91</sup> N°2436 du Républicain d'Uzès et du Gard du 15 au 21 octobre 1993.

<sup>92</sup> Délibération du conseil municipal d'Uzès du 31 mars 1994.



### 0.2.14.2 - La création du Secteur sauvegardé

Par Mireille Olmière, Archives municipales d'Uzès

#### Le Secteur sauvegardé d'Uzès par Mireille Olmière, Archiviste municipale d'Uzès

L'effondrement en 1960 de deux bâtiments aux 14 et 16 de la place aux Herbes, entraînant le décès de deux personnes et en blessant 6 autres, ne permet plus aux autorités départementales et locales d'ignorer l'état de délabrement d'une partie de la ville d'Uzès. L'architecte en chef de Marseille, A. Villard, chargé d'établir un rapport sur les « nombreux îlots insalubres », fait état de la dangerosité de plusieurs immeubles essentiellement situés au sud de la place. Leurs façades ne laissent rien paraître mais les intérieurs sont dans un état de vétusté avancé : planchers effondrés, poutres pourries, toitures et charpentes disloquées, murs de refend fendus...

La suite de son rapport signe le début de l'histoire du secteur sauvegardé : « Il semble que l'on soit arrivé à un point limite et qu'il faille réagir en mettant sur pied une politique de sauvegarde du vieil Uzès [...]. Celui-ci constitue un véritable patrimoine national qu'il faut sauvegarder au maximum en lui rendant son cachet primitif [...]. Il faut mettre en route un dispositif d'envergure permettant le sauvetage de ce qui peut l'être encore »<sup>93</sup>.

Même si l'architecte évoque le concours probable du service des Monuments Historiques, il ne cache pas l'ampleur de la tâche, la patience qu'elle nécessitera et la participation financière conséquente de la ville. Ce projet lu en conseil municipal est reçu sans grand enthousiasme par ses membres, conscients des difficultés à venir.

Le maire et conseiller général Georges Chauvin propose aux conseillers municipaux un programme de travail en 3 phases. La première : l'étalement de l'îlot en partie écroulé de la place de la République, le relevé du plan de sa démolition partielle et l'arasement de certains immeubles pour lesquels il y a péril. La deuxième : l'inventaire des îlots insalubres. La dernière : la construction de 40 logements Baticoop, déjà prévue, et d'une centaine d'HLM.

Au mois de décembre le préfet, en attente de précisions concernant le devenir d'Uzès, demande à la mairie de ne pas entamer les démolitions prévues.

L'année 1961 est l'occasion pour le Ministère de la Construction de mener une enquête immobilière et sociale dans les quartiers anciens.

#### Les causes des dégradations :<sup>94</sup>

L'inspection des maisons va révéler des surprises. Les anciennes bâtisses sont édifiées directement sur le rocher dans lequel sont creusées les caves. L'épaisseur moyenne des murs

est de 50 cm au rez-de chaussée mais de 20 à 25 cm seulement au dernier étage. La pierre utilisée, issue du sous-sol de la ville, très tendre, a accentué la détérioration des constructions.

Sur 360 immeubles recensés la moitié sont jugés bons ou passables, 109 sont dégradés, 66 sont vétustes (risque d'effondrement ou importants dommages) et 11 sont en ruines.

Sont incriminés le manque d'entretien des édifices, un sous-sol humide (pas de réseau d'égouts, puits et caves servant ou ayant servi de fosses d'aisance) provoquant l'effritement des murs et des défauts de construction (immeubles se supportant les uns-les autres).

Selon l'état des immeubles et leur intérêt architectural ou historique, les propositions du bureau d'étude B.E.R.U. –Delfante- sont de démolir ou de restaurer.

Au mois de décembre le conseil municipal fait le triste constat de l'impossibilité financière d'appliquer les mesures du ministère pour la rénovation des îlots insalubres. Uzès émet le vœu de voir promulguer une nouvelle loi, adaptée à ses besoins. Celle-ci voit le jour le 4 août 1962 avec la loi sur la création des Secteurs Sauvegardés, dite loi Malraux.

Le 6 avril 1963, le Républicain d'Uzès titre « Projets d'avenir ? » auxquels de toute évidence on n'ose croire. Le journal rend compte d'une réunion publique à la mairie, en présence de M. Vaugon préfet du Gard, de M. Philippe Lamour, Président de la Commission Nationale de l'Aménagement du Territoire, des représentants des ministères des Affaires Culturelles et de la Reconstruction, de M. Vigier, président directeur général d'une société d'Economie Mixte la SARPI dont nous reparlerons. Sur la pression du Président Lamour le Gouvernement est disposé à inscrire Uzès parmi les toutes premières villes à être préservées. Rénovation et constructions seront à mener de front. L'aspect financier est exposé par M. Vigier dont la Société pourrait être choisie pour présider aux travaux de rénovations.

#### Création du secteur sauvegardé

Au mois d'octobre 1963, sur les conseils de M. Chalvignac, directeur de la SARPI (Société Auxiliaire de Restauration du Patrimoine Immobilier d'Intérêt National), la municipalité demande la création du secteur sauvegardé d'Uzès et l'établissement du périmètre d'un premier secteur opérationnel. Lors de cette séance, le conseil municipal crée également une Société d'Economie Mixte, la SEMIRU, où la ville sera majoritaire, pour mettre en œuvre plus facilement cette restauration.

Neuf mois s'écoulent avant l'adoption le 7 juillet 1964 en conseil municipal du plan, ou limite, du secteur sauvegardé proposé par la commission Nationale des Secteurs Sauvegardés. Il comprend finalement la totalité de la vieille ville ceinturée par les boulevards, y compris la promenade des Marronniers et l'Esplanade. Une partie a été désignée pour bénéficier des premières priorités de réalisation / « le secteur opérationnel ». Le secteur sauvegardé d'Uzès (le 11<sup>e</sup> de France) est créé par arrêté ministériel le 13 janvier 1965.

<sup>93</sup> A.M. Uzès 1D37- séance du 27 octobre 1960 (la notion de sauvegarde est alors inconnue)

<sup>94</sup> Uzès face à sa restauration- A. Dalmasso- 1975 – Mémoire de 3e cycle- Université de Montpellier 1- UER Sciences Economiques.

## La Société Auxiliaire de Restauration du Patrimoine Immobilier d'Intérêt National (SARPI)

Mais 5 années sont déjà passées sans que rien de concret n'apparaisse aux yeux des Uzétiens. Des critiques commencent à se faire entendre sur le manque d'enthousiasme voire la passivité d'un maire, G. Chauvin, élu depuis 20 ans et de son équipe. Son décès en octobre 1965 met fin pour un temps à la polémique et André Rancel, ancien adjoint, lui succède.

Entre-temps et en préalable aux interventions programmées, les travaux municipaux se sont concentrés sur le drainage des eaux pluviales et usées afin d'assainir le sous-sol de la vieille ville. L'Etat, soucieux de limiter les créations de Sociétés d'Economie Mixte qui fleurissent, choisit de confier non pas à la nouvelle SEMIRU mais à la SARPI la restauration d'Uzès, sous contrôle de M. Hermite, Architecte en chef des Monuments historiques. L'étude de restauration du premier secteur opérationnel, réalisée par la SARPI, est adoptée en conseil municipal le 17 octobre 1967. Ses conclusions exposées dans le journal le Républicain d'Uzès présentent la restauration d'Uzès comme nécessaire pour la préservation du patrimoine historique et de la vie économique.

La patience des Uzétiens sera, de toute évidence, encore mise à l'épreuve, la loi prévoyant un délai de 3 ou 4 ans pour déloger et reloger les occupants des immeubles à rénover avant que les travaux ne commencent. 408 personnes habitent le secteur opérationnel<sup>95</sup>.

M. Hermite est à cette époque interrogé plusieurs fois par le Républicain afin d'expliquer et tenter de rassurer les Uzétiens toujours inquiets : « Un projet sérieux ne pouvait être établi sans un travail d'analyse de chaque immeuble concernant sa vétusté, son intérêt architectural, son habitabilité, etc. [...] Dans ces conditions il est normal que beaucoup d'Uzétiens attendent avec impatience les réalisations pratiques et que certains n'y croient plus »<sup>96</sup>.

M. Hermite s'est adjoint un jeune collaborateur, nommé Ariel Balmassière.

### L'Etat, moteur de la restauration

Fin juin et début juillet 1968, André Rancel se rend à Paris pour deux réunions de haute importance, en présence toutes deux de Philippe Lamour. La première, se tient au ministère des Affaires Culturelles et aboutit à l'acceptation du projet de restauration de la vieille ville. La seconde, a lieu au ministère de l'Equipement et décide l'octroi pour Uzès d'une subvention de 2 900 000 F et d'un prêt très avantageux de 440 000 F pour achat d'immeubles, règlement d'expropriation, opérations permettant d'accélérer la restauration. L'opération de rénovation va enfin commencer !

Le 23 septembre 1968 une convention de réalisation est passée entre la mairie et la SARPI dont les rôles respectifs sont précisés

La SARPI, dont le représentant local est Thierry Vincent, est autorisée à acquérir terrains et immeubles, elle est habilitée pour la cession de terrains aux futurs utilisateurs ; elle doit conduire les travaux de rénovation, l'indemnisation des commerçants, et le relogement des personnes « déplacées pour cause de travaux » lui incombent, de même que l'établissement du programme de construction et la mise en état du terrain.

<sup>95</sup> A.M. Uzès 1W10

<sup>96</sup> Le Républicain d'Uzès 13/05/1967

La ville doit pour sa part assurer la bonne fin et le financement des travaux de viabilité, d'éclairage, de réseau d'égouts, d'adduction d'eau... Le montant total de l'opération « Rénovation d'Uzès » est estimé à 13 millions de francs.

L'enquête publique sur le projet du plan de restauration immobilière est réalisée en 1970, et intéresse une minorité d'Uzétiens. L'approbation du plan de sauvegarde et de mise en valeur d'Uzès (P.S.M.V.), établi par M. Hermite est retardée.

### Contraintes et possibilités

La déclaration d'utilité publique (D.U.P) confère à l'opération de restauration un caractère d'intérêt général sur l'ensemble du secteur sauvegardé. Les immeubles ou parcelles affectés à la voirie, à la création d'espaces verts, aux équipements collectifs, peuvent donner lieu à une expropriation.

Les propriétaires du secteur opérationnel de la place de la République sont tenus d'exécuter ou faire exécuter, s'ils le souhaitent avec l'aide de la SARPI, les travaux qui leur sont notifiés. En contrepartie ils bénéficient d'une aide financière importante. Mais la plupart, sceptiques, ne s'engagent pas, préférant vendre soit à la SARPI soit à des investisseurs fortunés.

Lorsque les restaurations sont à l'initiative des particuliers, elles sont entreprises après concertation entre le propriétaire, le directeur uzétien de la SARPI, T. Vincent (dossier administratif et financier), et l'architecte en chef des monuments historiques représenté par A. Balmassière (plans et devis).

Dans le reste du secteur sauvegardé, les propriétaires sont soumis aux directives du plan de sauvegarde mais ne sont pas tenus par des délais.

### Démolitions, reconstructions, rénovations

Le début des travaux donne enfin espoir aux Uzétiens. Pourtant, ce ne sont dans un premier temps que destructions de maisons trop vétustes pour être rénovées, et dangereuses.

Entre 1968 et 1973 on démolit des immeubles rue Nicolas Froment, un enchevêtrement de constructions comprises entre la rue St Etienne et l'église du même nom, une maison en ruine à la future place du Sabotier, en tout plus d'une vingtaine de bâtisses.

Les espaces créés par la destruction des immeubles achetés par la SARPI pour le compte de la mairie, sont par la suite transformés en place, placette ou passage, soit reconstruits. La SARPI doit alors revendre aux constructeurs les surfaces destinées à être bâties en leur imposant un cahier des charges sévère pour assurer l'homogénéité du style propre au secteur sauvegardé. Mais elle peut faire procéder elle-même à la construction ou rénovation d'immeubles qu'elle a acquis. C'est le cas de la maison à l'angle de la rue Saint-Etienne et de la place, écroulée en partie depuis les années 1940, dont on projette la reconstruction et la reconversion en hôtel.

C'est aussi le cas de l'îlot Nicolas Froment, totalement insalubre, dont les décombres évacués ont libéré 1400 m<sup>2</sup> de terrain. Les projets pour ce quartier prévoient l'implantation d'immeubles à logements sociaux, d'un parking, d'un espace vert et d'un boulo-drome pour les fervents de pétanque.

La SARPI est aussi devenue propriétaire de l'immeuble effondré en 1960 sur la Place. Pendant 10 longues années d'énormes et inesthétiques étaies ont encombré l'espace. Après de nombreuses

tractations et formalités administratives, la société a enfin pu acheter la plupart des maisons de cet îlot et envisage sa restauration et la réalisation d'un passage donnant communication avec les boulevards

### Réalisations de prestige

L'hôtel de la Rochette fait partie des tous premiers immeubles rénovés, Le Républicain d'Uzès en date du 23 juin 1973 s'y attarde « [...] Sa rénovation a commencé au début du printemps 1970 pour se terminer à l'automne 72. Les caves ont été assainies, la toiture a été entièrement refaite y compris la charpente. Tous les planchers ont été sondés, consolidés et recouverts d'une chape en béton. Les carrelages anciens ont été déposés et replacés. Tous les plafonds à la française ont été dégagés de leur enduit au plâtre, restaurés et ravivés. Les cheminées anciennes ont été dégagées et remises en état.

Les façades ont été jointes au mortier de chaux avec agrégat judicieusement choisi pour retrouver la tonalité de la pierre après décapage et remplacement des parties dégradées. Toutes les ferronneries et menuiseries extérieures ont été réparées et refaites à l'identique. Toutes les canalisations, descentes d'eau, branchements à l'égout sont à l'état de neuf de même que la plomberie, les sanitaires et la totalité de l'installation électrique. Tous les appartements disposent de leur autonomie pour l'eau, le gaz (cuisine et chauffage) et l'électricité (éclairage et eau chaude par cumulus). Une gaine pour branchement d'appareils de télévision est prévue. La qualité des ouvrages mis en œuvre pour l'équipement (revêtement des sols et murs, sanitaires, appareillage de plomberie et d'électricité, etc.) est équivalente à celle requise dans les constructions H.L.M. avec recherche, toutefois, de matériaux originaux et de la région afin de ménager le caractère d'ensemble de la construction. »

La restauration de l'hôtel Verdier Allut, rue de la République, suit peu après, puis d'autres....

### Premier bilan

L'année 1973 est l'occasion d'un premier bilan exposé par T. Vincent<sup>97</sup> : en 4 ans, 60 % de la mission confiée à la SARPI a été réalisé permettant d'envisager la fin des travaux sur la place de la République en 1976-77.

L'augmentation du coût de la construction et le très mauvais état de la structure des immeubles (confortation indispensable des sous-sols) a nécessité une subvention supplémentaire de 3 700 000 F octroyée par le Ministère de l'Équipement. La ville a dû assumer le coût de l'assainissement, la mise en souterrain des réseaux EDF, PTT et éclairages publics, le rachat au prix coûtant du sol libéré pour emprise publique et le pavage de la place.

Les appartements terminés, au confort moderne, sont loués sans difficulté car, leur prix soumis à un plafond de 8 à 10 F par mois par m<sup>2</sup>, est avantageux par rapport au marché.

Dans le reste du secteur sauvegardé 26 commerces ont été aménagés, 10 façades ravalées et 13 immeubles restaurés. 25 appartements du studio au 6 pièces vont être mis en vente par la SARPI.

### Polémique autour du Plan d'Occupation des Sols

<sup>97</sup> Le Républicain d'Uzès 29/12/1973

Une enquête publique sur le plan de Sauvegarde et de Mise en valeur, présenté sous la forme d'un P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols), a lieu en septembre 1975<sup>98</sup>. Elle donne l'occasion à la population d'exprimer son approbation, son mécontentement ou ses réserves quant au programme à venir. Les articles se succèdent dans le Républicain d'Uzès et chacun y va de son avis. Les démolitions prévues font surtout couler beaucoup d'encre et particulièrement celles projetées de l'îlot situé à l'angle des rues de la Pélisserie, Entre les Tours et de l'Epée et celle du quartier Saint-Roman<sup>99</sup> qui seront finalement conservés.

Même la presse nationale s'en mêle, le Figaro titrant « Querelle à propos de la sauvegarde d'Uzès (Gard) : une restauration qui va trop loin ». En effet, la population est majoritairement hostile à une restructuration massive de quartiers jugés « vieillots » mais auxquels elle est attachée.

La SARPI, consciente de la justesse de certaines critiques, fera les modifications qui s'imposent. Au final, seulement la moitié des démolitions prévues sont réalisées (2583m<sup>2</sup> au lieu des 5800 envisagés)<sup>100</sup>. L'expérience acquise au fil des années a montré qu'on pouvait sauver un certain nombre d'immeubles au départ condamnés.

Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur est approuvé en mars 1978. Il régit l'ensemble des espaces privés ou publics compris dans le secteur sauvegardé.

La restauration d'Uzès est, en 1978, presque terminée. Elle a bénéficié de 7 300 000 F de subventions, 2,5 milliards de centimes ont été investis dans 13 000 m<sup>2</sup> de logements et de commerces (186 logements, 54 locaux commerciaux en fin de restauration, loyers maintenus pendant la durée d'amortissement du prêt), participant à la revitalisation du centre-ville dont la composition sociale évoluera lentement : davantage de cadres, plus de retraités, plus de résidences secondaires, plus de tourisme mais moins d'ouvriers, de petits artisans, de loyers modestes....

Compte-tenu de la spéculation immobilière, regrettée par certains, et de ses conséquences sociologiques, la réalisation des logements sociaux projetés de l'îlot Nicolas Froment offre en centre-ville des appartements à loyers modérés.

Depuis le début de l'opération la SARPI, n'ayant pas vocation à intervenir directement (ce fut le cas seulement pour Riom et Uzès), recherchait une société pour se substituer à elle. La Compagnie Nationale du Bas-Rhône prend la relève sous son autorité, jusqu'à la fin des opérations programmées et la reprise par la ville en 1980.

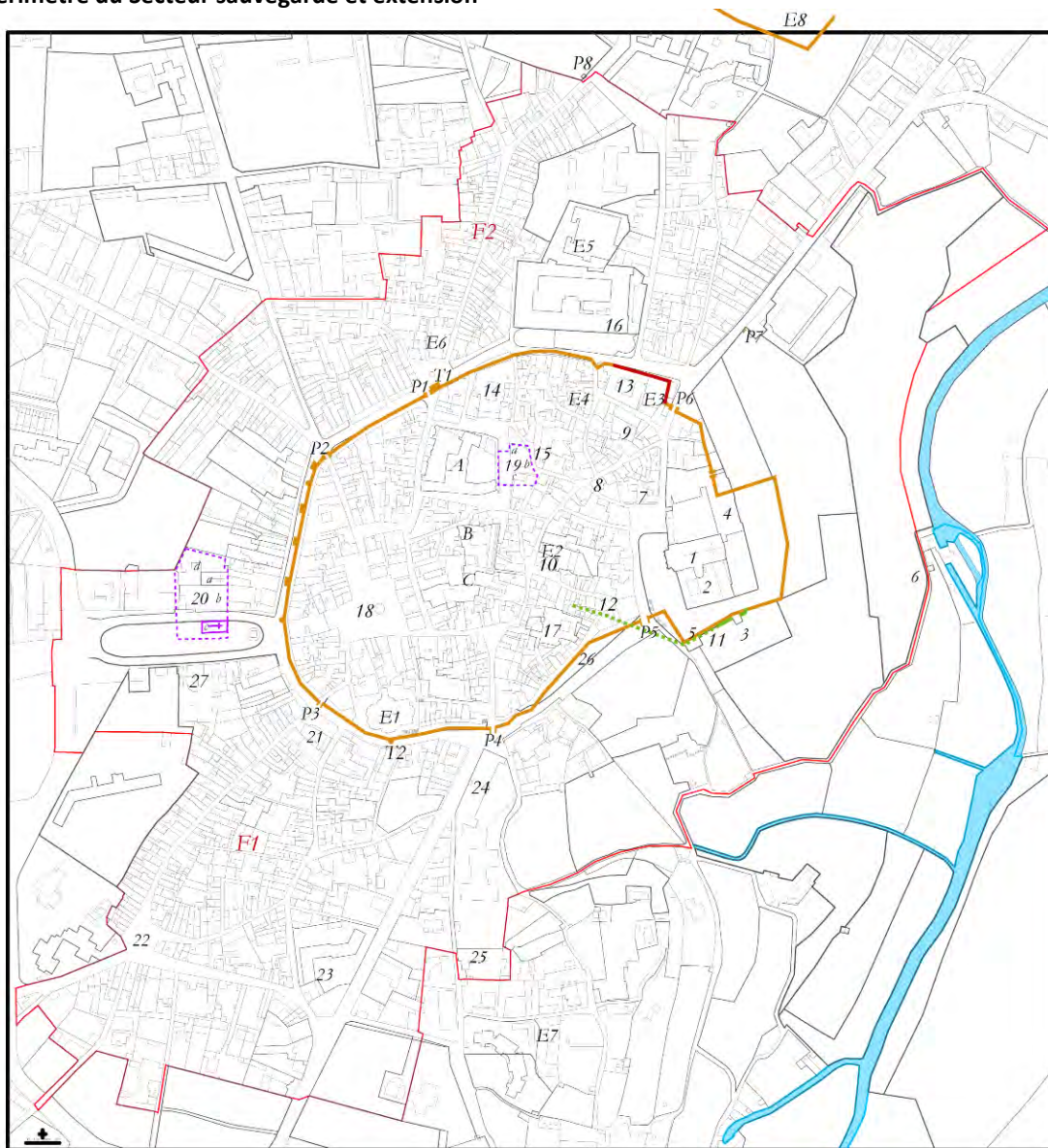
<sup>98</sup> A.M. Uzès 1W6

<sup>99</sup> Le Républicain d'Uzès 30/08/1975

<sup>100</sup> Le Républicain d'Uzès 5/11/1977



## Périmètre du Secteur sauvegardé et extension

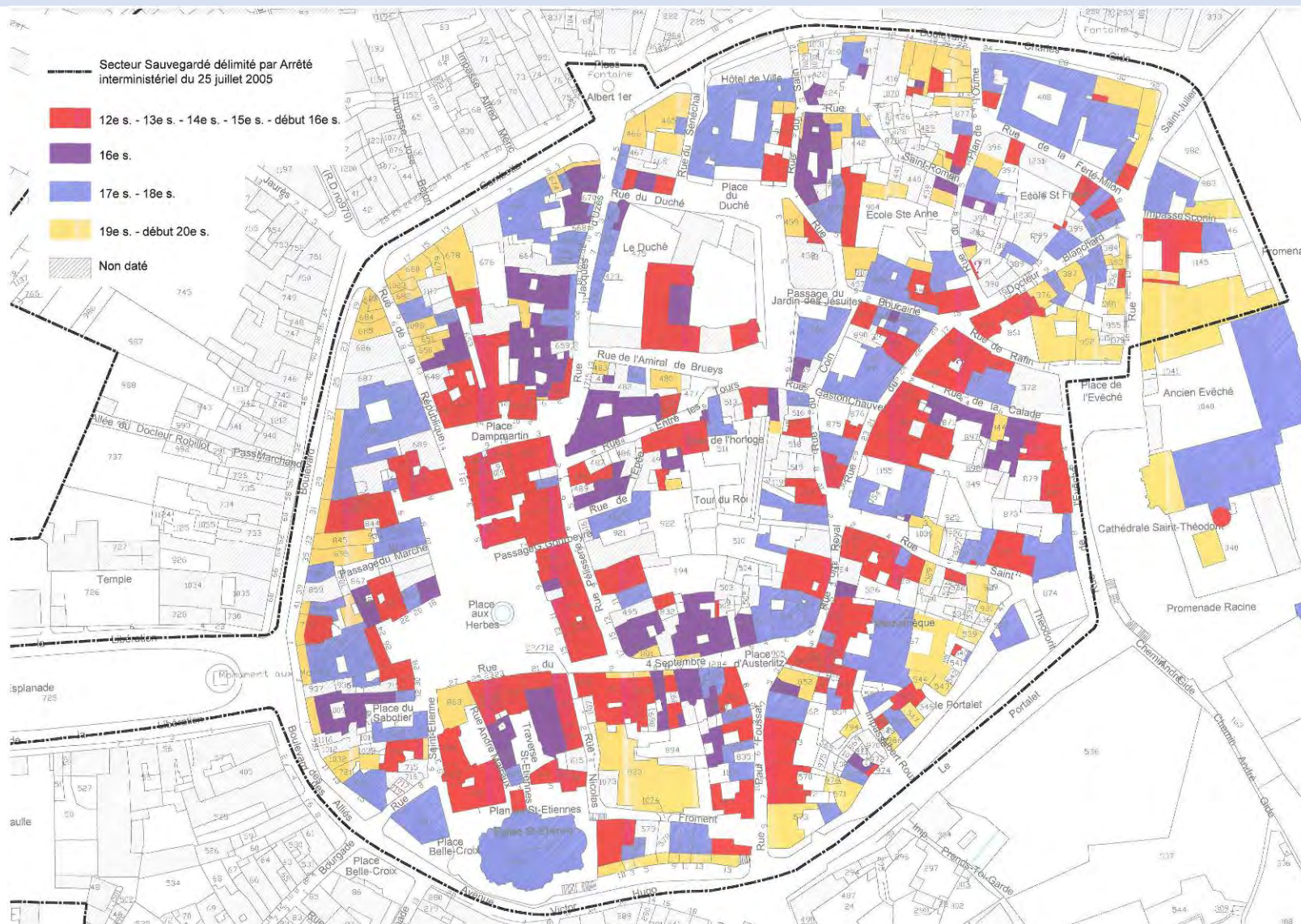


- A – Le Duché :** Logis seigneurial (seconde moitié XIII<sup>e</sup> – première moitié XIV<sup>e</sup> siècle) ; Tour (vers 1200) ; Tour Bermonde construite par Bermond II (premier quart XIII<sup>e</sup> siècle) ; Chapelle (XIV<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècles) ; Tour de la Vigie (XV<sup>e</sup> siècle).
- B – Tour de l'Evêque ou de l'Horloge :** Construite par Raymond III du Caylar et de Sabran (vers 1200) ; Possession de l'Evêque à partir de 1242 ; Au roi de France en 1493.
- C – Tour du Roi :** Vers 1200 ; Construite par les Rostaing du Sabran, coseigneurs d'Uzès.
- E1 – Eglise St Etienne (XIII<sup>e</sup> siècle), rebâtie en 767-1775 par Pierre Bondon et sa tour clocher (XIII<sup>e</sup>)  
 E2 – Emplacement de l'église St Laurent : vestiges englobés dans hôtel XVIII<sup>e</sup> siècle  
 E3 – Eglise St Julien (XVII<sup>e</sup> siècle). Ancienne église St André-St Julien (VI<sup>e</sup> siècle)  
 E4 – Eglise St Roman (supposé)  
 E5 – Eglise St Pierre, St Paul et St Ferréol  
 E6 – Eglise des Capucins (XVII<sup>e</sup> siècle), ancien temple antique  
 E7 – Eglise St Ferréol (translation)  
 E8 – Eglise St Firmin (VI<sup>e</sup> siècle), communauté St Firmin
- F1 – Faubourg de Villeneuve-Bourgade  
 F2 – Faubourg de Masbourguet
- P1 – Porte de la Condamine (vers 1150-1188)  
 P2 – Porte Ducale  
 P3 – Porte St Etienne, vers 1150-1188 et reconstruite au XVIII<sup>e</sup> siècle  
 P4 – Porte de la Barrière (vers 1150-1188)  
 P5 – Porte Portalet  
 P6 – Porte St Julien (vers 1150-1188)  
 P7 – Porte du parc de l'évêché  
 P8 – Pile (XVIII<sup>e</sup> siècle ?) : ancienne porte de ville entre les communautés St Firmin et d'Uzès
- T1 – Tour Banastière  
 T2 – Tour ronde : tour Barrabier
- 1 : Cathédrale Saint-Théodorit  
 2 : Emplacement du cloître de la cathédrale  
 3 : Tour Martine (pavillon Racine), 1687  
 4 : Palais épiscopal (rebâti au XVII<sup>e</sup> siècle)  
 5 : Lavoir (XIX<sup>e</sup> siècle)  
 6 : Tour du Moulin de l'Evêque (fin XII<sup>e</sup> – début XIII<sup>e</sup> siècle)  
 7 : Hôtel du baron de Castille (début XIX<sup>e</sup> siècle)  
 8 : Ancien hôtel des monnaies (seconde moitié XIII<sup>e</sup> siècle)  
 9 : Emplacement de l'ancien Temple protestant (seconde moitié XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>, détruit en 1685), ancien jardin du séminaire (1715)  
 10 : Ancienne maison consulaire  
 11 : Vestiges d'une enceinte de tradition hellénistique (V<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), tracé supposé  
 12 : Fontaine Saint-Théodorit  
 13 : Grand séminaire (1715-1718)  
 14 : Ancienne villa antique, Hôtel de ville (1773)  
 15 : Chapelle  
 16 : Casernes (1752-1769)  
 17 : Demeure médiévale agrandie par l'évêque d'Uzès, Monseigneur Bauyn (Maison de la Providence) – Ecoles des Frères des écoles chrétiennes (XIX<sup>e</sup> siècle) – Tour de la Vierge – Médiathèque  
 18 : Place du marché, actuelle place aux herbes  
 19 : Ancien collège des Jésuites (XVII<sup>e</sup> siècle) (a) – Crypte antérieure au XI<sup>e</sup> siècle ? (b) - Jardin des Jésuites (c)  
 20 : Enclos du couvent des Cordeliers (1271), Temple (fin XVIII<sup>e</sup> siècle) :  
 (a) ancien réfectoire des Cordeliers,  
 (b) emplacement cloître des Cordeliers,  
 (c) emplacement église des Cordeliers (fouilles de M. Bègue – 1853),  
 (d) sépulture, ajout XX<sup>e</sup> siècle  
 21 : Caisse d'épargne (début XX<sup>e</sup> siècle)  
 22 : Tour du Roi, emplacement présumé (vers 1293)  
 23 : Faïencerie  
 24 : Hôpital des Pauvres (XIII<sup>e</sup> siècle) reconstruit en 1596, puis de 1746 à 1755 par G. Rollin  
 25 : Ecorchoir  
 26 : Réservoir (?), abreuvoir  
 27 : Manufacture Vincent



## 0.3 – LA VILLE ET SES EVOLUTIONS DANS LE TEMPS

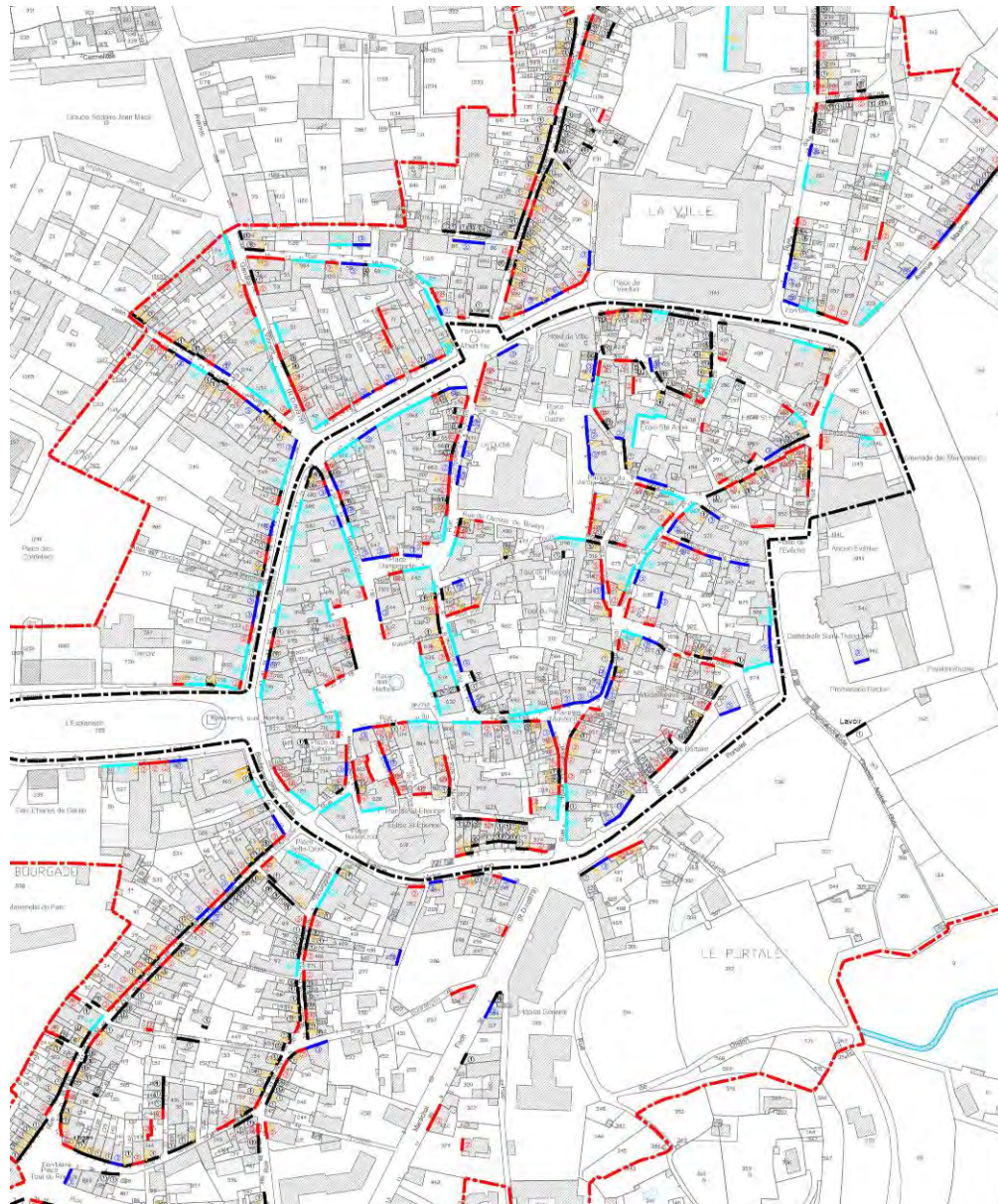
### Plan de datation



Plan de datation



## Plan des travées



Gheco, 2013

La répartition des formes architecturales met en évidence les trois types majeurs de quartiers :

- L'intramuros comprend des demeures, dont nombre d'entre elles offrent une large façade sur rue (façades à 2 à 4 travées de baies,
- Le couronnement des boulevards sur toute la partie nord-ouest, ouest, et sud-ouest de l'intra-muros : l'extension de la ville sur les remparts et les fossés a permis l'implantation d'immeubles en ordre continu, parfois sous forme d'immeubles de rapport (façades à 2 à 4 travées de baies),
- Les axes rayonnant à partir des faubourgs, constitué de petites maisons de ville, dont la rythmique parcellaire, en front bâti, s'appuie sur d'étroites largeurs (façades à 1 ou 2 travées de baies).

	1 Travée
	2 Travées
	3 Travées
	4 Travées et plus
	Travée d'escalier

Les faubourgs sont donc caractérisés par une succession d'immeubles de faible largeur, dont la façade présente une ou deux travées de fenêtres.

Cette disposition contribue à la qualité paysagère des lieux, signifie l'histoire de ces quartiers et maintient une « échelle humaine » à laquelle les habitants sont attachés.

Le centre historique, intra-muros, comporte des demeures plus importantes, les immeubles dont les façades présentes 2, 3, voire 4 travées de fenêtres sont dominants.



# 0.4 – LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN

## 0.4.1 - La typologie du bâti

### Plans type

#### . La maison

Maison à corps unique.

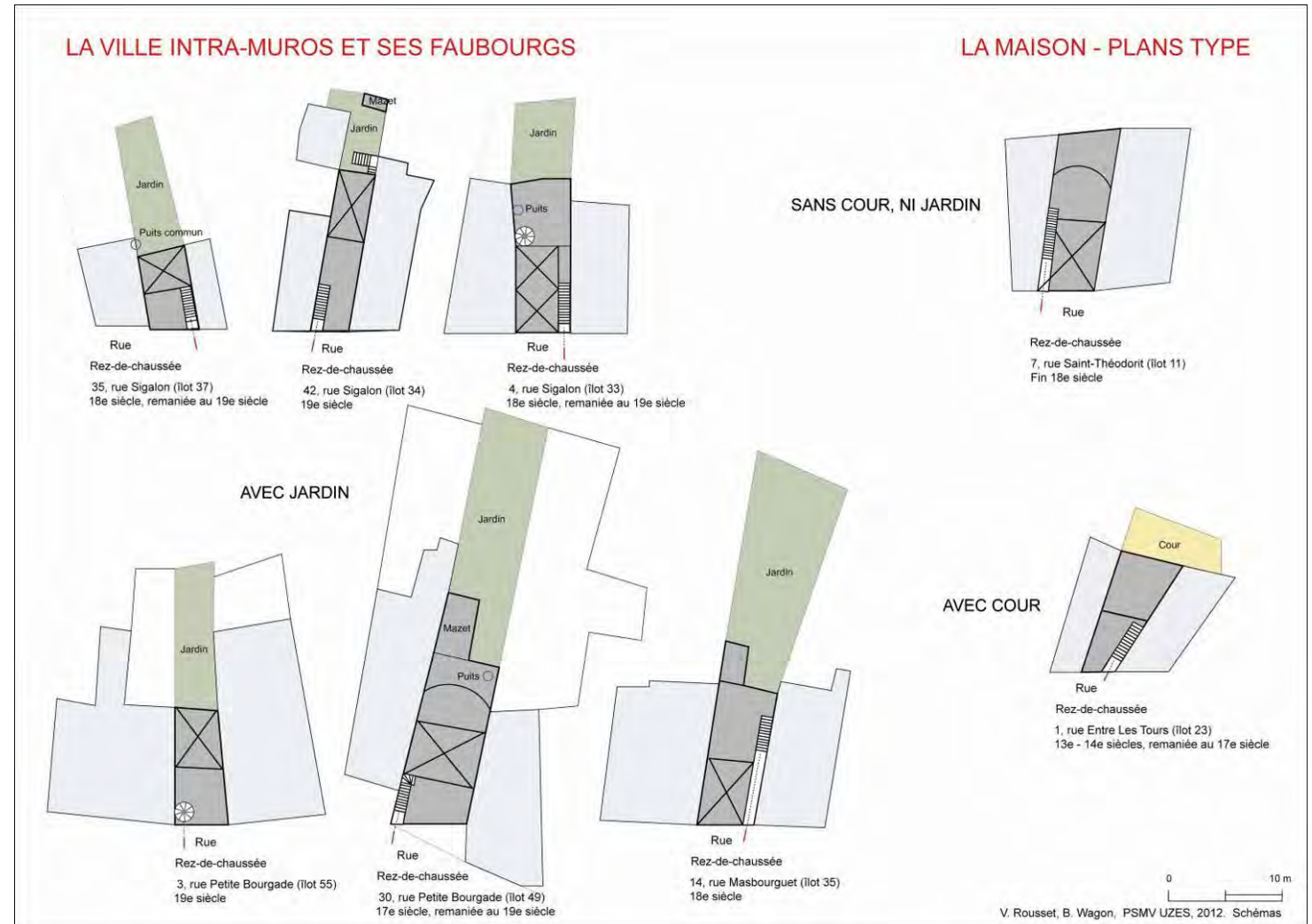
Parcelle rectangulaire, perpendiculaire à la rue.

5 à 7 m de largeur en moyenne.

Escalier dans l'œuvre en vis ou à volée droite latéral.

Rez-de-chaussée composé de deux pièces contigües : sous voûte et/ou sous plafond.

Jardin ou cour en fond de parcelle.



## Plans type

### . La demeure et l'hôtel

Immeuble à deux corps de logis organisés de part et d'autre d'une cour intérieure.

Parcelle rectangulaire, perpendiculaire à la rue.

5 à 10 m de largeur en moyenne.

Escalier dans l'œuvre ou semi hors-œuvre en position latérale, rattaché au XVI<sup>e</sup> siècle à une coursière sur cour.

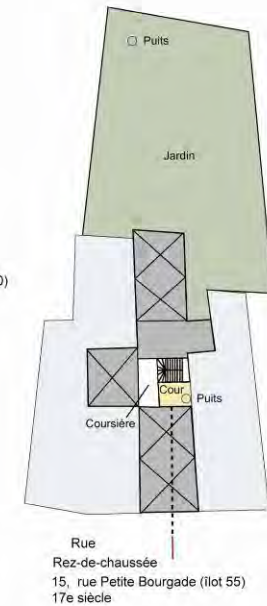
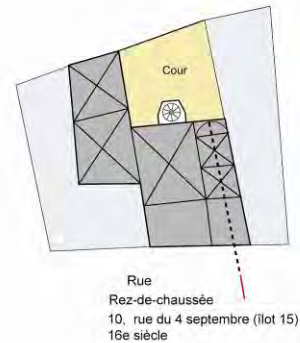
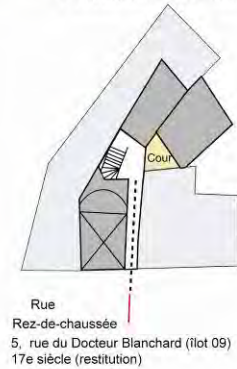
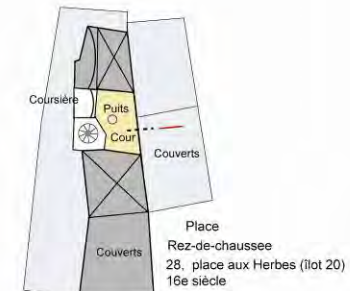
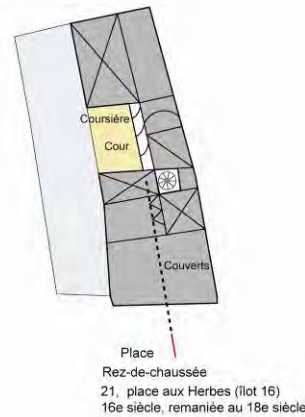
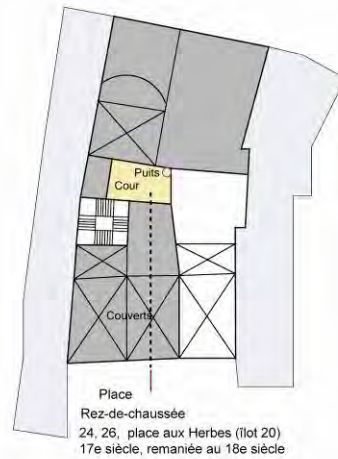
Escalier en vis (XV<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècles), à volées droites (XVII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles).

Rez-de-chaussée voûtés.

Cour intérieure centrale ou arrière.

## LA VILLE INTRA-MUROS ET SES FAUBOURGS

## LA DEMEURE ET L'HOTEL - PLANS TYPE



0 10 m

V. Rousset, B. Wagon, PSMV UZES, 2012. Schémas

## Façades type

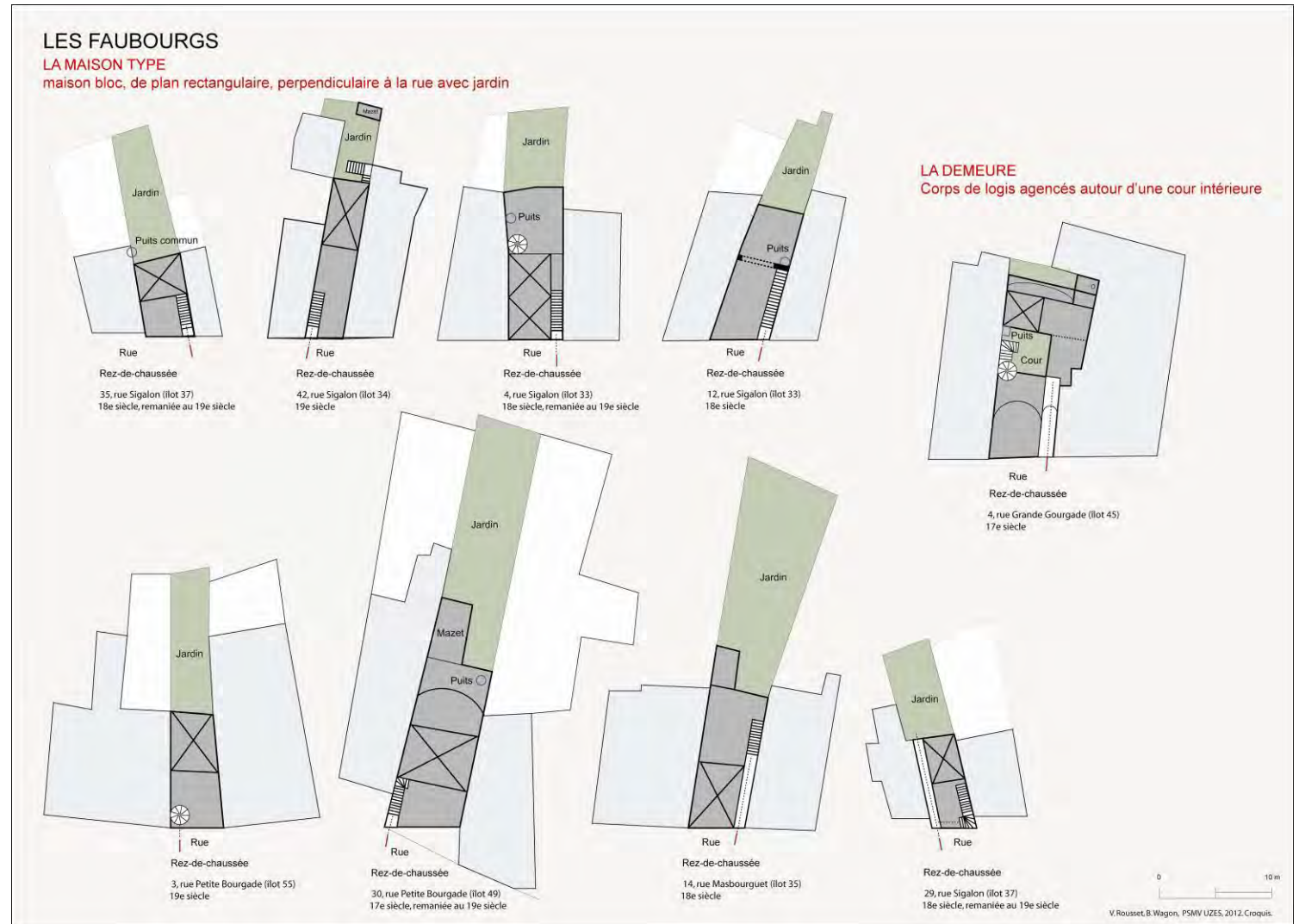
### . La maison des faubourgs

Maison à un étage (voire deux exceptionnellement) et à étage-attique.

Une travée de baies (baie d'ouvroir, fenêtre, jour de combles).

Porte latérale inscrite ou non dans une demi-travée de jours d'escalier.

Parement en pierre de taille apparente ou moellonné, enduit.





## Façades type

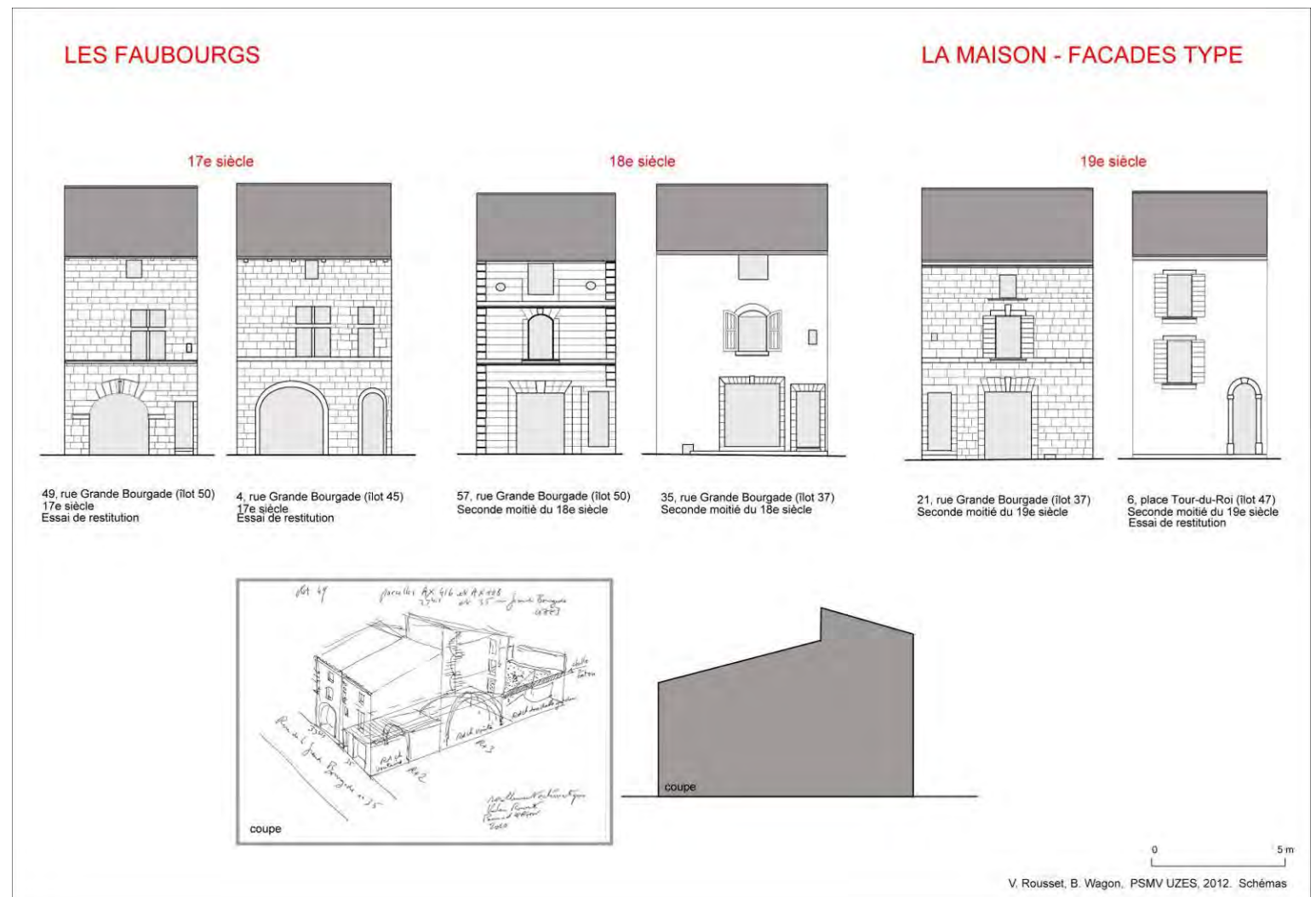
### . La maison des faubourgs

Maison à un étage (voire deux exceptionnellement) et à étage-attique.

Une travée de baies (baie d'ouvroir, fenêtre, jour de combles).

Porte latérale inscrite ou non dans une demi-travée de jours d'escalier.

Parement en pierre de taille apparente ou moellonné et enduit.



. La demeure, l'hôtel et l'immeuble de la ville intra-muros et des boulevards

Demeure et hôtel : façade de 2 ou 3 étages, composée d'une travée de baies à forte modénature.



1, rue Jacques d'Uzès.

Hôtel Cabot de Dampmartin, XVI<sup>e</sup> siècle. Façade composée d'une travée de croisées (remaniées) et d'une tourelle d'escalier semi hors œuvre incluant la porte d'entrée et une demi-travée de jours d'escalier.



6, rue Nicolas Froment.

Maison André. Façade des XIII<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècles complétée au XVI<sup>e</sup> siècle d'une travée composée d'une porte et de croisées à forte modénature.



Rue du Docteur Blanchard.

Demeure de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Façade médiévale (incomplète) de deux étages privilégiant la composition horizontale par étage. Registres des fenêtres géminées soulignés par des cordons d'appui filants.

**Demeure et hôtel : façade à forte modénature (cordons filants, corniche moulurée, chaînes d'angle en bossages, 1 étages et étage-attique, composition horizontale privilégiant les étages.**



23, rue du Docteur Blanchard.

Demeure médiévale remaniée et « refaçadée » au XVII<sup>e</sup> siècle, dite « Hôtel de Castelnau ». Façade à composition horizontale.



4, rue Saint-Théodorit.

Hôtel Lesvêque, immeuble de la fin du Moyen Age, « refaçadé » au XVII<sup>e</sup> siècle. Façade de composition horizontale.



7, rue Port-Royal.

Hôtel de Rosier, fin XVII<sup>e</sup> siècle. Façade ordonnancée à composition horizontale et verticale (travées).



12, rue de la République.

Hôtel Verdier-Allut, façade du XVII<sup>e</sup> siècle. Bandeaux d'appui et entablement renforcent les registres horizontaux des croisées.



18, rue du Docteur Blanchard.

Hôtel Chambon de la Tour, fin XVIII<sup>e</sup> siècle. Base XIII<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècles, rebâti dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, « refaçadé » au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.





16, boulevard Charles Gide.

**Immeuble de 2 étages avec ou sans étage-attique.**

**Composition en travée avec ou sans demi-travée de jours d'escalier.**

**Couple porte piétonne latérale – devanture/baie charretière.**

Immeuble unifamilial du XIX<sup>e</sup> siècle. Couple porte – devanture/baie charretière, travée de fenêtres, demi-travée de jour d'escalier.



20, rue Jacques d'Uzès.

Immeuble unifamilial du XIX<sup>e</sup> siècle à façade composée de deux travées de fenêtre. En rez-de-chaussée, coupe porte latérale, devanture.



50, boulevard Gambetta.

Immeuble unifamilial du XIX<sup>e</sup> siècle à façade composée de deux travées de fenêtre. En rez-de-chaussée, coupe porte latérale, devanture.



13, rue du Docteur Blanchard.

Immeuble unifamilial du XIX<sup>e</sup> siècle. Couple porte – devanture/baie charretière, travée de fenêtres, demi-travée de jour d'escalier.



6, rue du Quatre Septembre.

Immeuble du XIX<sup>e</sup> siècle à façade composée de deux travées de fenêtre. En rez-de-chaussée, coupe porte latérale, devanture.



6, rue de la République.

Immeuble du XIX<sup>e</sup> siècle à façade composée de trois travées de fenêtre. En rez-de-chaussée, coupe porte latérale, devanture.

**Immeuble de 2 étages avec ou sans étage-attique.**

**Façade de composition symétrique de 3 travées et porte centrale.**



8, boulevard Charles Gide.



5, rue Boucairie.



6, rue Jacques d'Uzès.

Immeuble de rapport du début du XIX<sup>e</sup> siècle à façade de composition symétrique à forte modénature.

Demeure de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (1773). Façade composée de trois travées et porte en position centrale.

Immeuble du XIX<sup>e</sup> siècle à façade de composition symétrique axée sur une travée composée de la porte et de fenêtres aveugles.

**Immeuble de rapport (boulevards) à façade ordonnancée composée de 4 travées minimum.**

**Deux étages et étage-attique soulignés de cordons d'appui.**



15, boulevard des Alliés.



11, boulevard Gambetta.

Immeuble du XVIII<sup>e</sup> siècle à façade de composition symétrique. Les axes horizontaux sont renforcés par des bandeaux.

Immeuble du XIX<sup>e</sup> siècle à façade de composition symétrique. Les axes horizontaux sont renforcés par des bandeaux et un balcon filant.

**Immeuble à terrasse sur rue**

**Immeuble en recul de l'alignement des boulevards.**

**Façade ordonnancée à 1 ou 2 étages avec ou sans niveau d'attique.**

**Le rez-de-chaussée, à l'alignement de la voie, forme un avant corps couvert en terrasse sur laquelle se répartissent symétriquement deux ailes en retour d'équerre.**



29, boulevard Gambetta.

Hôtel de l'Ange, fin XVIII<sup>e</sup> siècle, façade sur boulevard. L'avant-corps sur le boulevard reçoit une terrasse encadrée par deux ailes.



3, boulevard des Alliés.

Hôtel de la Rochette, façade XIX<sup>e</sup> siècle sur boulevard. La terrasse de l'étage est cantonnée par deux courtes ailes.



43, boulevard Gambetta.

Immeuble de rapport du XIX<sup>e</sup> siècle. Deux pavillons couverts en terrasse instaurent de part et d'autre d'une terrasse centrale une composition symétrique.





2, place aux Herbes.

Hôtel d'Aigaliers. Immeuble des XV<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècles « refaçadé » au XIX<sup>e</sup> siècle. La composition de la façade en travées est appuyée par un vocabulaire de pilastres à chapiteaux ioniques.

**Immeuble sur couverts (place aux Herbes, place Dampmartin).**

**Façades ordonnancées de 2 ou 3 étages avec ou sans étage-attique.**

**Composition des étages en 2 à 6 travées sur série d'arcades de couverts.**



26, place aux Herbes.

Hôtel de la Rochette (base XIII<sup>e</sup> siècle, rebâti au XVII<sup>e</sup> siècle) « refaçadé » au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Composition de la façade privilégiant les axes verticaux et horizontaux sur niveau de rez-de-chaussée sous couverts composé d'arcades.



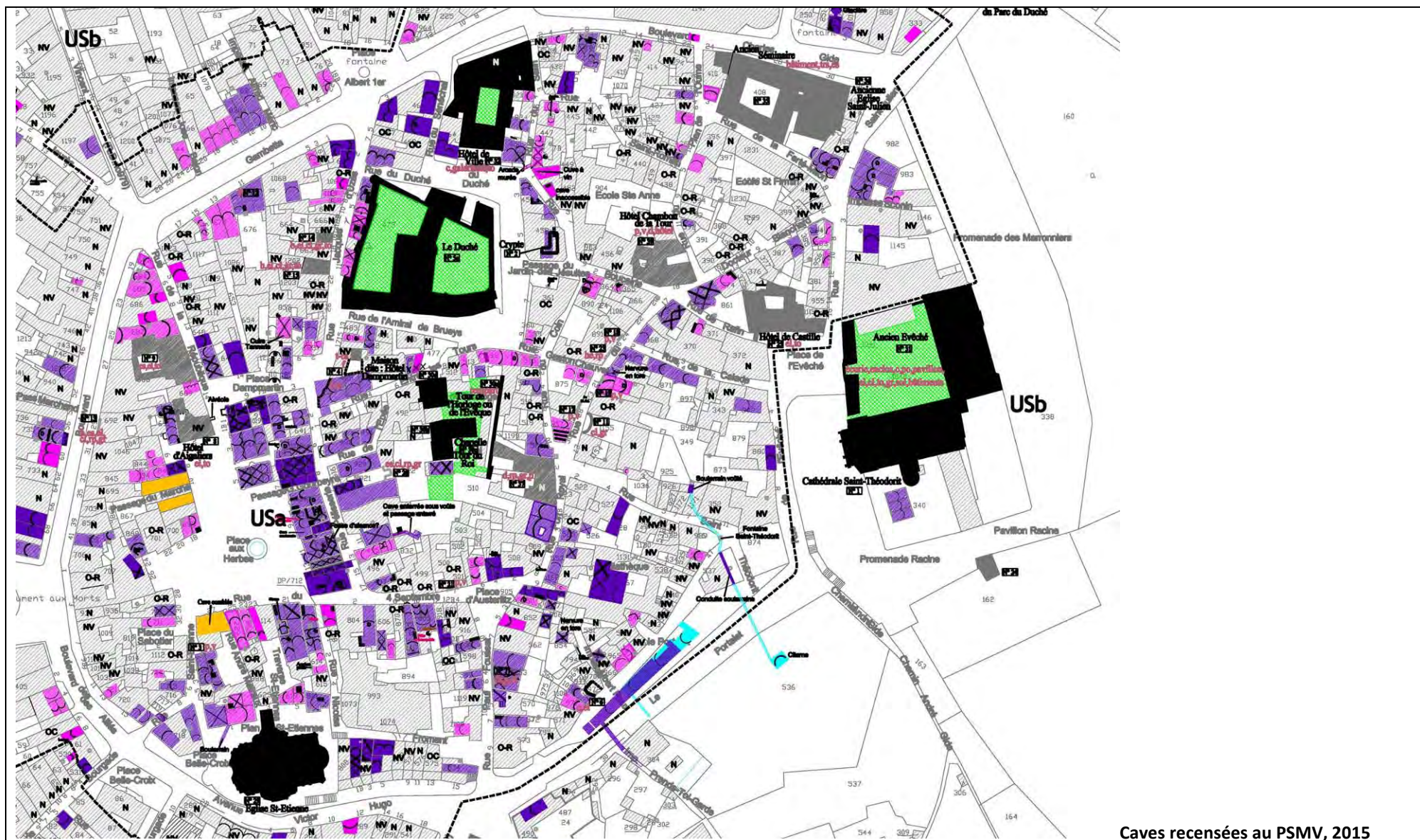
14, place Dampmartin.

Hôtel Abauzit. Façade du XVIII<sup>e</sup> siècle. Composition en trois travées de fenêtres et jours d'étage-attique.



8, 10, place Dampmartin.

Hôtel de Gondin. Façade médiévale (XV<sup>e</sup> siècle) remaniée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Façade « plate » de trois travées et étage-attique en recul sur corniche de forte modénature.



Caves recensées au PSMV, 2015

En violet, les caves ou sous-sol exceptionnels ; en rose, les caves intéressantes.



## . Les caves de la ville intra-muros

Les caves de la ville intra-muros constituent un patrimoine remarquable et exceptionnel, évoquant la ville médiévale. Mieux que les immeubles, en grande partie rebâti à partir des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, ces espaces en sous-sol rendent compte des activités des marchands, négociants et artisans uzétiens du Moyen Âge.

La majeure partie des caves adoptent des plans rectangulaires perpendiculaires à la voirie, de 4 à 5 m de largeur. Il est possible qu'elles rendent compte du parcellaire médiéval antérieur aux XV<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècles – plusieurs caves ayant pu être réunies à l'occasion de l'installation de grandes demeures et d'hôtels bâtis dès la fin du Moyen Âge. La chronologie proposée ci-après est basée sur les formes des voûtements (berceaux, voûtes d'ogives en tores, de section carrée, chanfreinées...). Les escaliers qui les desservent sont de deux types : volées droites en pierre des XIII<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècles, voire XII<sup>e</sup> siècle, comme aux 9, 11, 15, place aux Herbes, escaliers vis des XV<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècles (15 place aux Herbes). Outre les puits, les chemins de barriques qui les équipent, on note la présence de quelques fosses (d'aisance ?) aux 9 et 15, place aux Herbes.

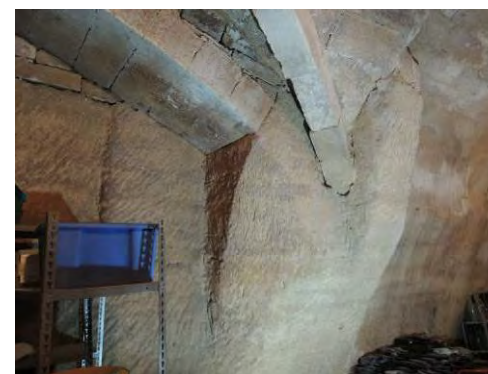
Leur fonction ne saurait se limiter au simple stockage de matériaux ou de denrées lié à l'occupation traditionnelle des demeures. Leur envergure, la qualité de leur architecture, souvent ostentatoire, les cuves qui les équipent (cuves à tan, à teinture, à huile, à vin...), les conduites taillées dans la roche, les pressoirs à huile et les puits, sont les reflets d'espaces professionnels actifs voués à l'artisanat du textile, du cuir, des matières tinctoriales, de l'huile et du vin.

Ces espaces, qui peuvent atteindre des superficies de près de 140 m<sup>2</sup>, ont été aménagés en partie dans le substrat rocheux qui servit de carrière de pierre pour la construction des maisons. Ces locaux, desservis par des escaliers de pierre souvent monumentaux, se développent sous des voûtes en berceau ou sur croisées d'ogives.



2, rue de la Calade.

Traces d'outils de taille sur les parois rocheuses.



9, rue Pélisserie.

L'ajustement des voûtes appareillées au substrat rocheux.



**Caves sous voûte en berceau en plein cintre avec ou sans arcs doubleaux (XII<sup>e</sup> – XIII<sup>e</sup> siècles ?)**

L'exemple de l'immeuble 10, rue Péliisserie – Place aux herbes.

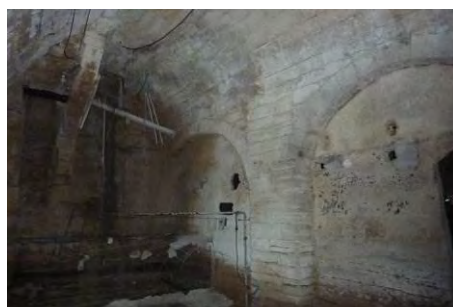
Maisons médiévales sur parcelle traversante, refaçadées à l'est et à l'ouest au XIX<sup>e</sup> siècle. La réunion des deux anciennes parcelles est peut-être antérieure au XIX<sup>e</sup> siècle. La façade latérale nord sur le passage G. Gourbeyre conserve deux fenêtres géminées de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. La cave se compose de deux grands vaisseaux voûtés, à l'origine indépendants.



Fenêtre géminée sur le passage G. Gourbeyre.



Cave nord. Descente depuis la place aux Herbes.



Cave nord. Voûte appareillée en berceau en plein cintre.



Cave nord. Fosse d'aisance voûtée ?



Cave sud. Voûte en berceau surbaissé sur arcs doubleaux

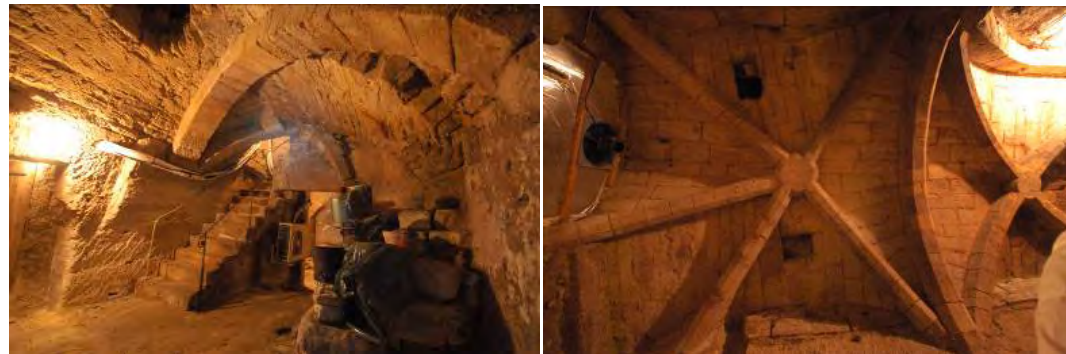


Cave sud. Le berceau de la voûte recoupe deux arcs latéraux (côté nord). A droite, des trous de boulins creusés dans le rocher peuvent indiquer des aménagements antérieurs au voûtement.

Caves sous voûte en berceau en plein cintre avec ou sans arcs doubleaux (XII<sup>e</sup> – XIII<sup>e</sup> siècles ?)



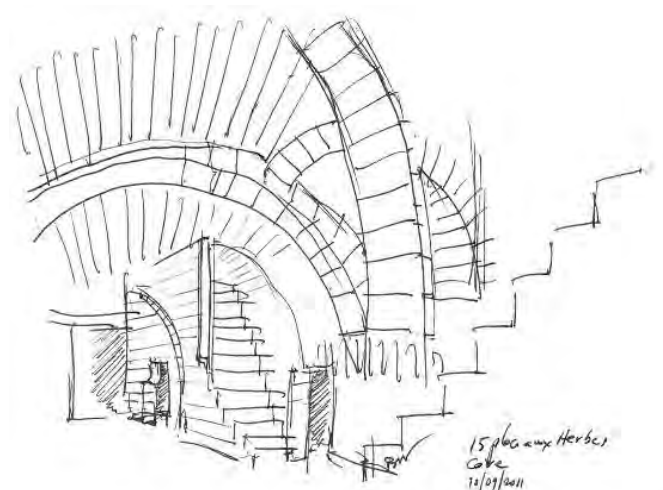
Maison 9, place aux Herbes



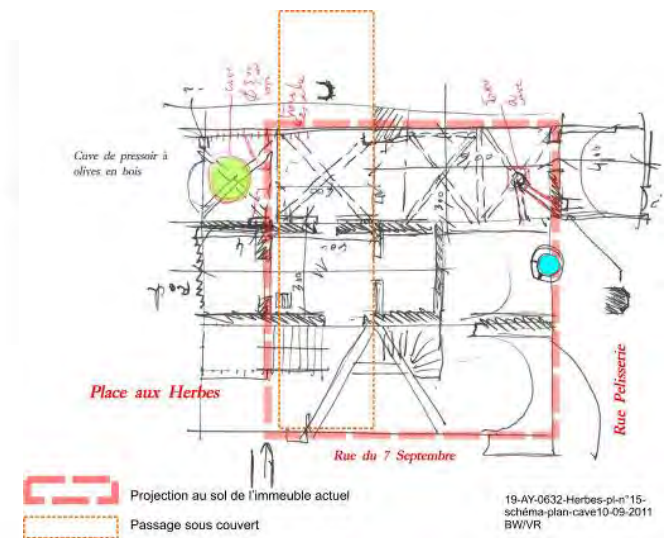
Cave sud, à gauche, cave nord, à droite.



7, rue Port-Royal



15 place aux Herbes  
Cave  
10/09/2011



Cave de pressoir à olives en bois

Place aux Herbes

Rue du 7 Septembre

Rue Pelissier

Projection au sol de l'immeuble actuel  
Passage sous couvert

19-AY-0632-Herbes-pl-n°15-  
schéma-plan-cave10-09-2011  
BWVR

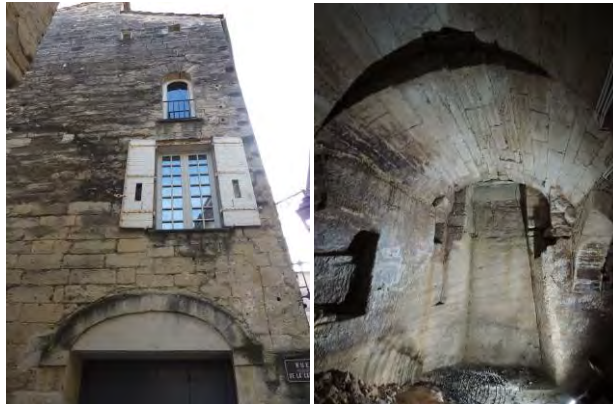
Maison 15, place aux Herbes. Croquis. B. Wagon.

La succession de trois caves témoignerait de trois maisons médiévales indépendantes réunies en une même entité au début du XVIII<sup>e</sup> siècle (Hôtel Danger). La cave, côté sud, est couverte d'une voûte en berceau confortée par des arcs doubleaux à arêtes vives. Le côté nord est doté de voûtes sur croisée d'ogives.



Caves sous voûte en berceau en plein cintre surbaissé (vers 1200)

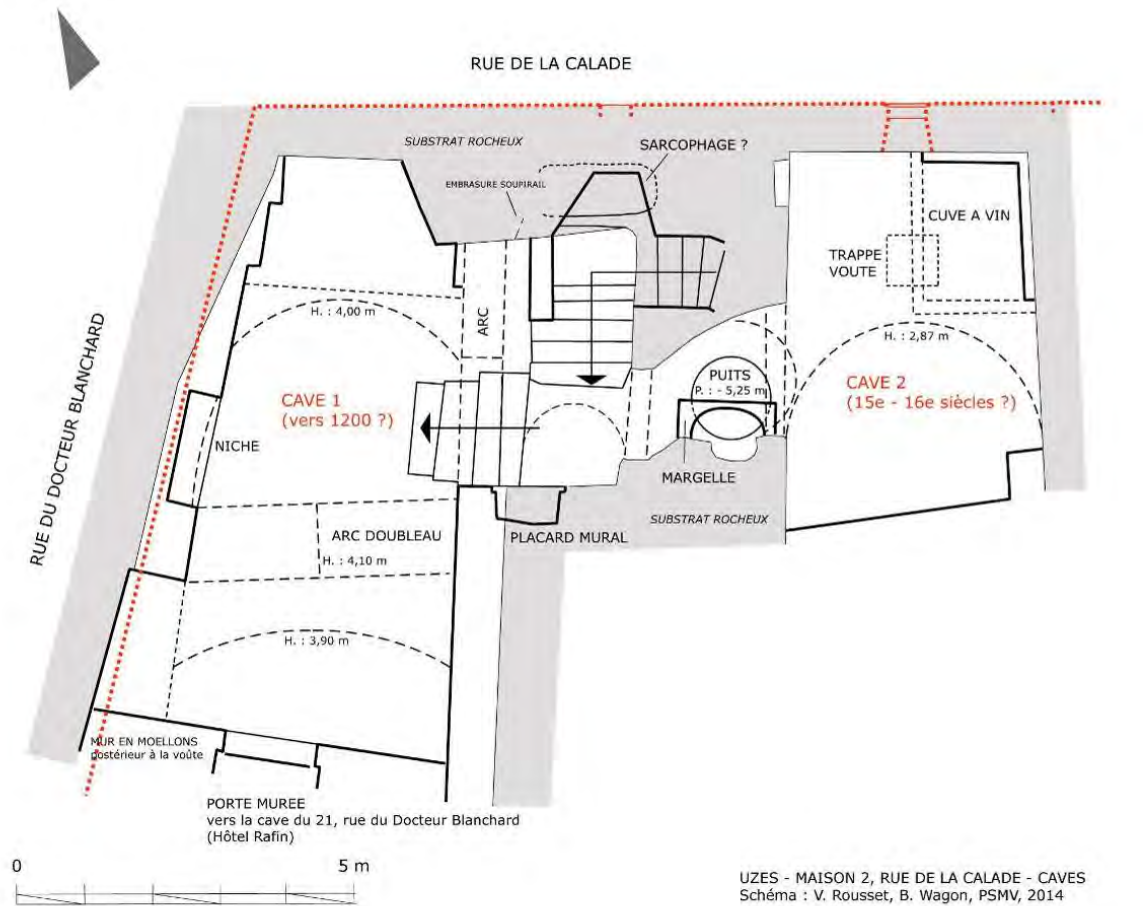
La maison 2, rue de la Calade (cave 1)



La façade nord-est et la cave 1, vue du sud.



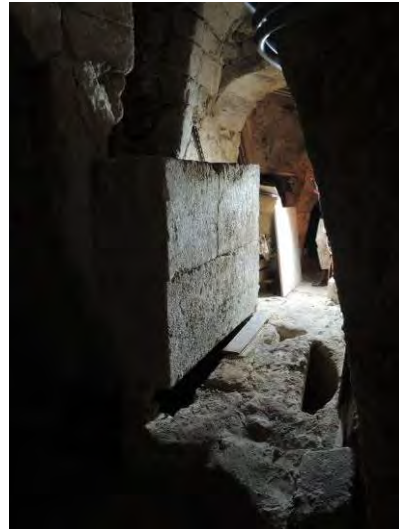
Cave 1 : partie sud-ouest (à droite).







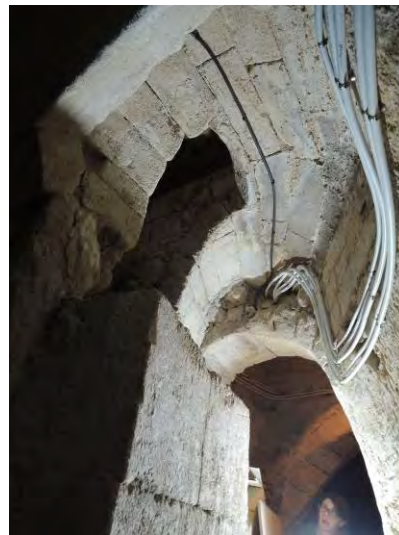
2, rue de la Calade, cave 1 (partie nord-est). L'escalier qui la dessert est un ajout de la période moderne.



Passage voûté reliant les caves 1 et 2. Puits et sa margelle.



Cuve taillée dans le rocher et son couvercle recoupés à la période moderne par le mur de façade et l'embrasure d'un soupirail.  
Sarcophage ou simple cuve ?



Passage voûté reliant les caves 1 et 2. Vue de la voûte appareillée.



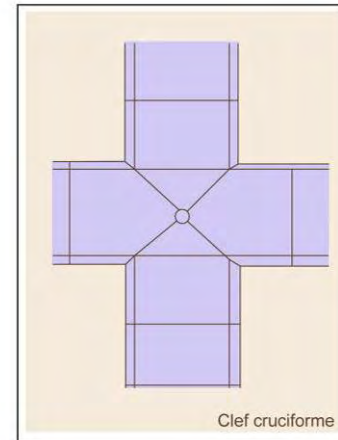
Cave 1 vue du sud-est. Le substrat rocheux taillé en surplomb reçoit la retombée de la voûte en berceau. La paroi rocheuse conserve les traces des outils des carriers.

**Caves sous voûte sur croisée d'ogives toriques (vers 1200)**

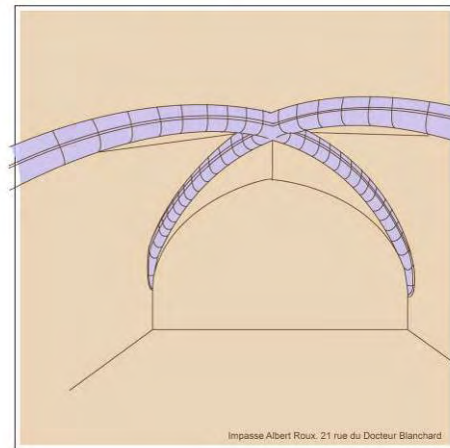
OGIVES EN TORE



Impasse Albert Roux



Clef cruciforme



Impasse Albert Roux, 21 rue du Docteur Blanchard



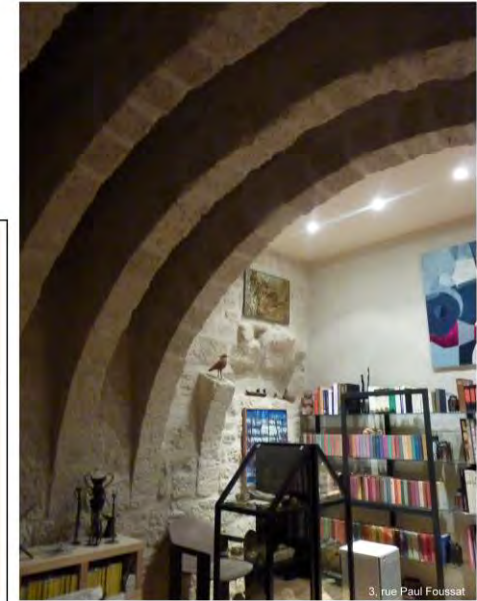
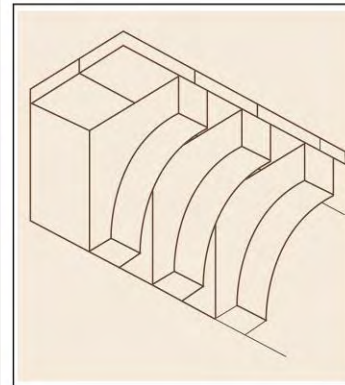
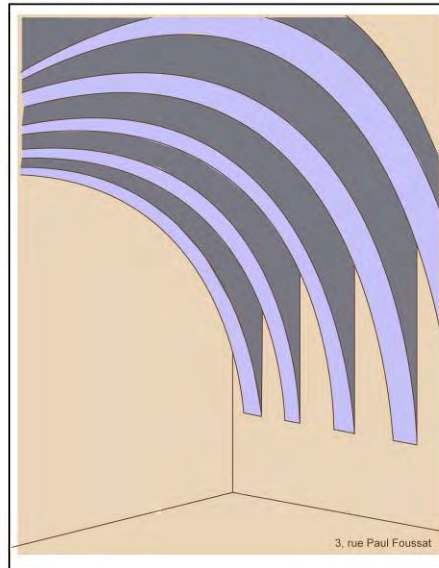
Impasse Albert Roux

Valérie Roussel, Bernard Wagon, PSMV UZES, 2012



Dallages de pierre sur arcs diaphragmes (vers 1200)

ARCS DIAPHRAGMES



Valérie Rousset, Bernard Wagon, PSMV UZES, 2012 - Schémas



### **Caves sous voûte sur croisée d'ogives de section carrée ou rectangulaire (première moitié XIII<sup>e</sup> siècle ?)**

Ce type de voûtement à nervures « primitives », très présent dans la ville, semble qualifier des espaces médiévaux. Il est cependant important de souligner que cette solution caractérise également des espaces datables du XVII<sup>e</sup> siècle. Dans ce sens, une étude fine sur l'évolution de la croisée d'ogives serait à entreprendre sur la ville.

#### **L'immeuble 1, place aux Herbes**

Immeuble rebâti à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIX<sup>e</sup> siècle à l'emplacement d'une grande demeure médiévale dont on conserve le niveau de cave. La présence d'une ancienne cour intérieure est à envisager à l'emplacement de l'actuelle cage d'escalier et pourrait situer une phase d'aménagement ou de reconstruction au XVI<sup>e</sup> siècle. La cave se compose de deux vaisseaux divisés en travées couvertes de voûtes d'ogives de section carrée et clefs cruciformes et d'arcs doubleaux. Un escalier en pierre côté est la desservait depuis la cour intérieure supposée. L'escalier d'accès actuel ne semble pas être antérieur à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.



**Caves sous voûte sur croisée d'ogives de section carrée ou rectangulaire (vers 1200)**

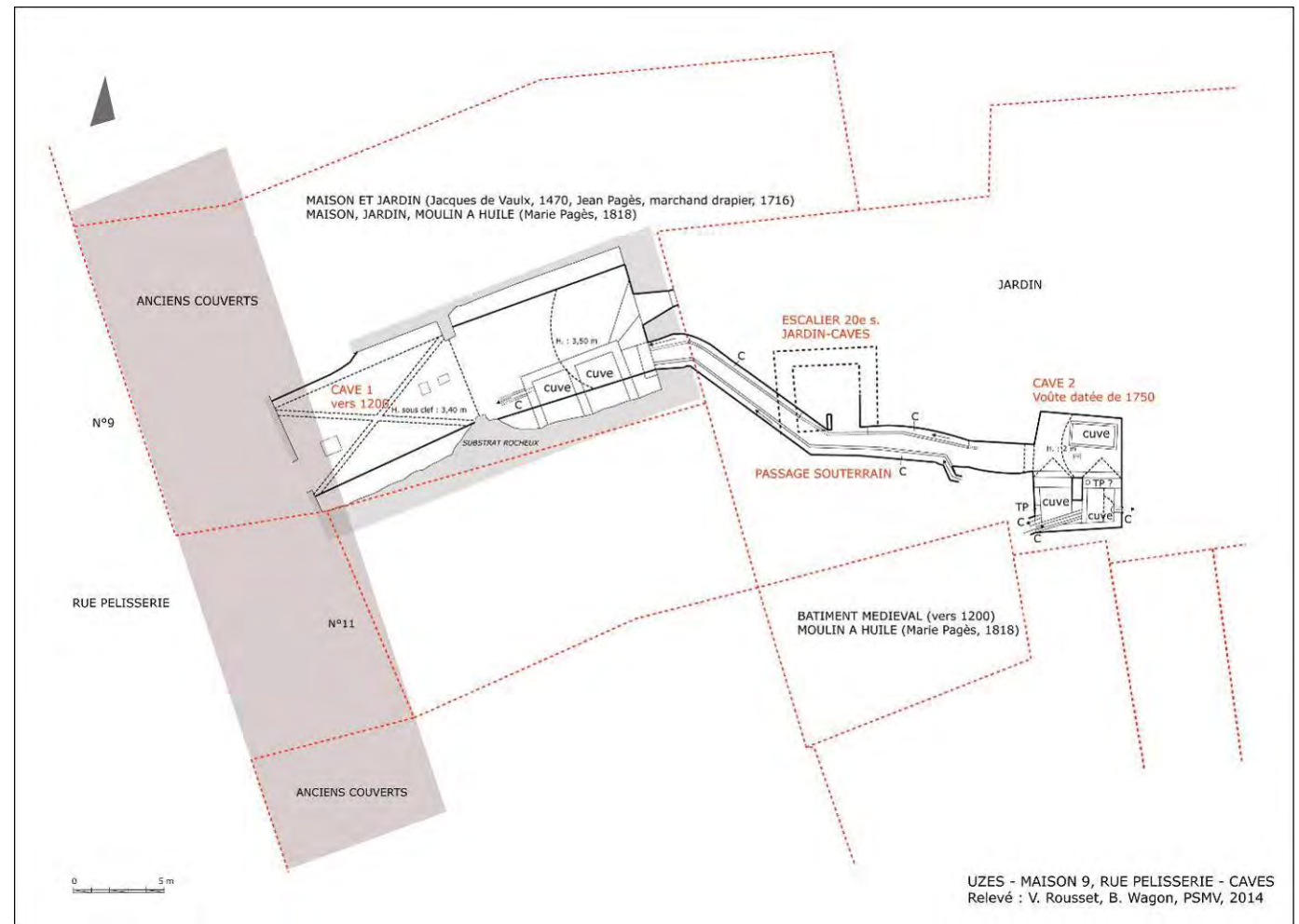
**La maison 9, rue Pélisserie**



La façade sur la rue Pélisserie rebâtie au XVIII<sup>e</sup> siècle à l'emplacement d'une façade sur couverts.



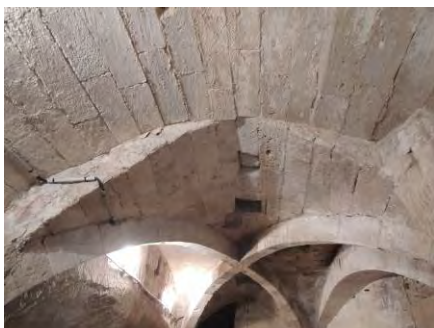
Vestiges d'un décor mural peint conservé au rez-de-chaussée du cor entre cour et jardin. Décor de fausse coupe de pierre, XIII<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècles ?







9, rue Pélissier. Cave 1. Croisée d'ogives primitives de section rectangulaire et clef cruciforme.



Cave 1. Voûte sur croisée d'ogives de section rectangulaire.



Vue d'ensemble de la cave 1.



Cave 1. Le rocher, taillé en fort surplomb, sur lequel s'appuient les voûtes.



Cave 2. Local artisanal sous voûte en berceau et pénétrations (1750) accessible depuis la cave 1 par un passage souterrain. Deux cuves maçonnées sont rattachées à un système de conduites hydrauliques complexe (conduites d'amenée et d'évacuation, trop-plein). L'hypothèse d'un atelier de teinturier est à considérer sous réserve d'une analyse du dépôt coloré conservé sur les parois intérieures des deux cuves.



Passage souterrain reliant les deux caves. Deux conduites ouvertes ont été taillées dans le substrat calcaire.



Cave 2. Cuve, conduite de pierre et trop-plein. On remarque sur les parois de la cuve les traces de dépôt.



Caves sous voûte sur croisée d'ogives chanfreinées (vers 1250 ?)

Nervures chanfreinées et clefs de voûte cruciformes ornées d'un fleuron.



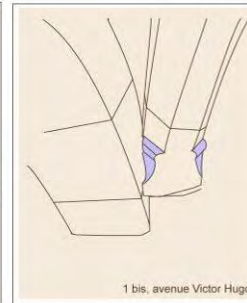
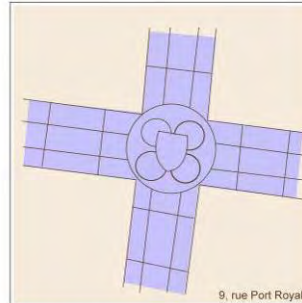
Maisons Alméras. 5, place aux Herbes



8, place aux Herbes

**Caves sous voûte sur croisée d'ogives chanfreinées (fin XIII<sup>e</sup> siècle – début XIV<sup>e</sup> siècle)**

OGIVES CHANFREINEES



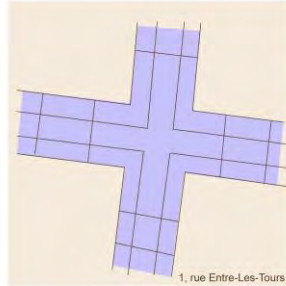
Clef annulaire

Congés en cuillère et baguette



**Caves sous voûte sur croisée d'ogives chanfreinées  
(première moitié XIV<sup>e</sup> siècle)**

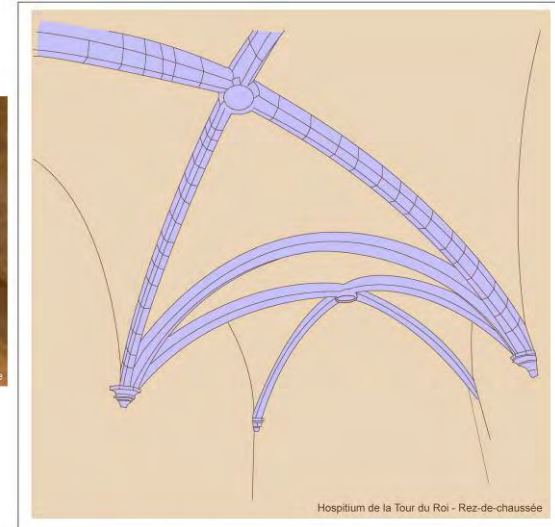
OGIVES CHANFREINEES



Clef cruciforme



Clef annulaire



Valérie Rousset, Bernard Wagon. PSMV UZES, 2012. Schémas



**Caves sous voûte sur croisée d'ogives chanfreinées (seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle – début XVI<sup>e</sup> siècle)**

**La maison 11, place aux Herbes**

Ancienne maison patricienne avec cour intérieure de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle – début XVI<sup>e</sup> siècle remaniée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le sous-sol, complexe, présente deux types de voûte :

- voûte 1 sur croisée d'ogives chanfreinées (l. du chanfrein : 10 cm) ornées de congés en cuillère, XIII<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècles ?
- voûtes 2, 3, 5 sur croisées d'ogives chanfreinées (l. du chanfrein : 15 cm) ornées de congés en cuillère, XV<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècle ?
- voûtes 2, 3 en berceau en plein cintre, XII<sup>e</sup> – XIII<sup>e</sup> siècles ?

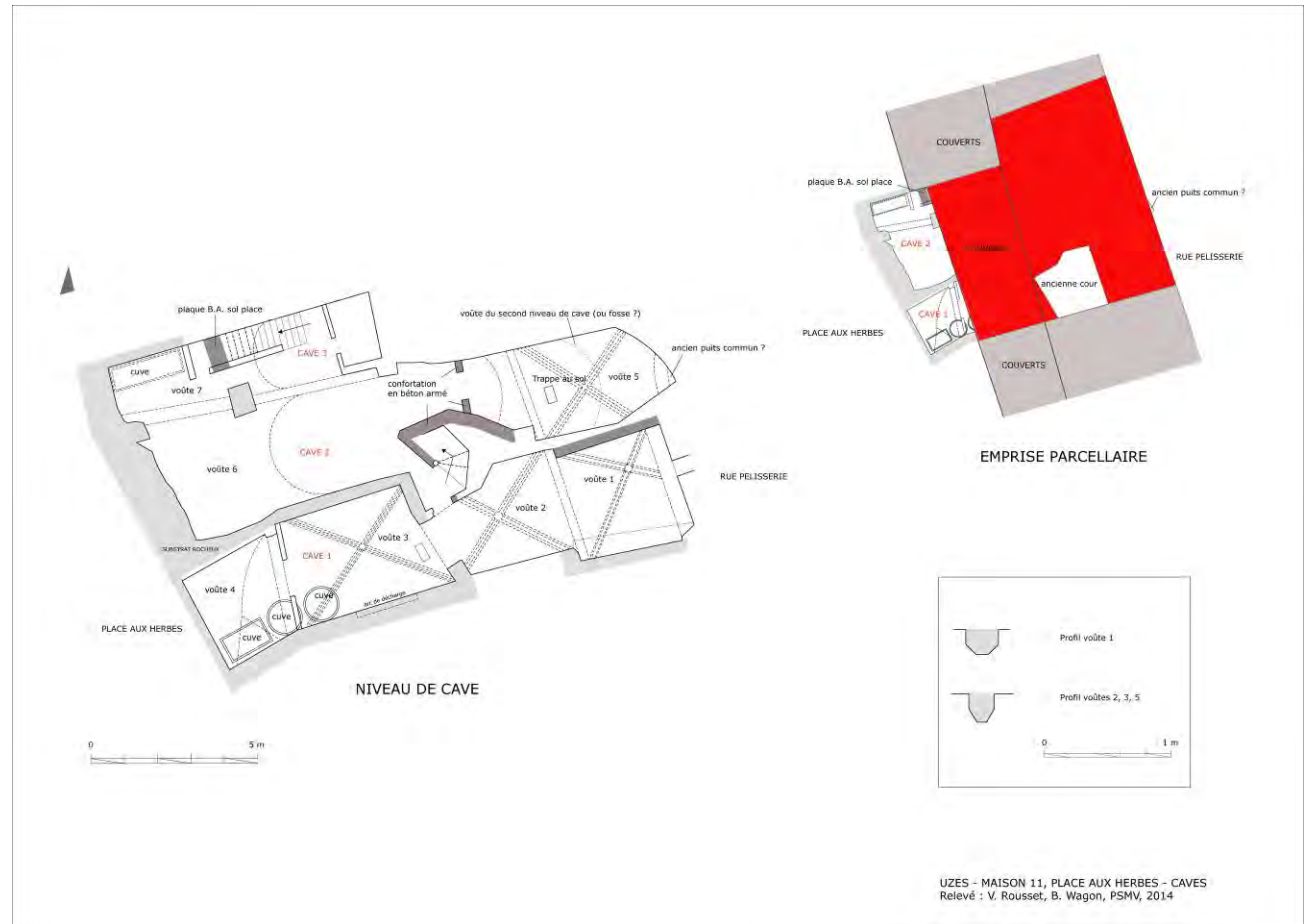
Un second niveau d'aménagement voûté est situé à l'est de la cave 2.



Cave 1, voûtes 2 et 1 (voûtes sur croisées d'ogives chanfreinées).



Cave 1, Voûte 1.





11, place aux Herbes. Cave 1, voûte 3 à clef annulaire.



Cave 2 vue depuis l'Est. Voûte 6 en berceau en plein cintre.



Un second niveau d'aménagement voûté est situé à l'est de la cave 2 (voûte 5).



Cave 3. Cuve taillée dans la roche et escalier droit ouvrant à l'origine sur la rue ou sous des couverts.



**Caves sous voûte en berceau (XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècles)**



Maison Comte (Renaissance), 19, avenue Victor Hugo. Vers 1540.



1, rue Saint-Etienne (Hôtel Pontanel) : voûte de la cave, début XVII<sup>e</sup> siècle.



Maison Comte. La voûte de la cave recoupe côté sud-est deux arcs médiévaux.



3, rue Saint-Etienne. Voûte de la cave avec son puits, XVII<sup>e</sup> siècle ?



## . Les caves des faubourgs

Les caves des anciens faubourgs de Masbourguet et de Villeneuve ne semblent pas être antérieures au XVII<sup>e</sup> siècle ; elles témoignent, comme les demeures dont elles occupent le sous-sol, de la reconstruction de ces quartiers médiévaux extra-muros après les guerres de Religion.



27, rue Sigalon. XVII<sup>e</sup> siècle.



37, rue Sigalon. XVII<sup>e</sup> siècle.



2, rue du Collège, voûte en plein cintre surbaissé du XIX<sup>e</sup> siècle.



14, rue du Collège, cave sous voûte en berceau en plein cintre du XIX<sup>e</sup> siècle.

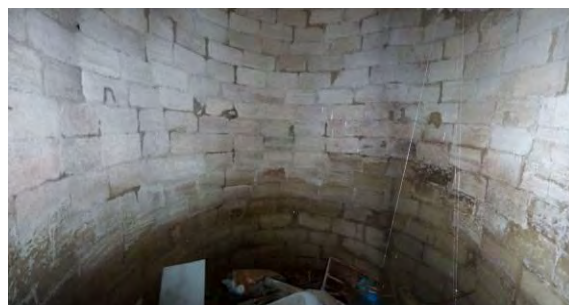


24, rue Sigalon. XVII<sup>e</sup> siècle.

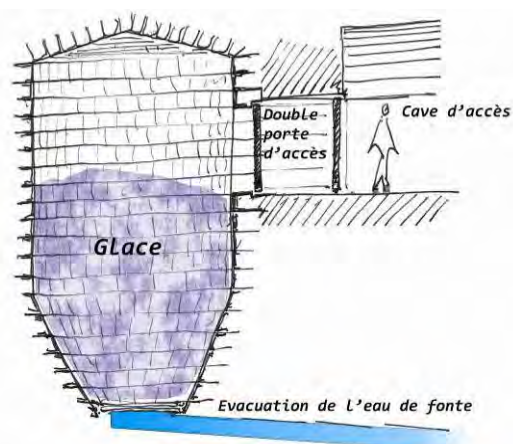
## Les aménagements en sous-sol : glacière, galeries souterraines ...

Outre les caves qui constituent dans la ville close un niveau d'occupation médiévale, le sous-sol renferme divers types d'aménagement :

- trois galeries souterraines, non datées (rue Saint-Théodorit, plan de Saint-Etienne, rue du Salin),
- une glacière attestée par les textes au début du XIX<sup>e</sup> siècle,
- une grande salle voûtée bâtie au XIX<sup>e</sup> siècle lors de l'aménagement de la rue et de la place du Portalet.



Salle voûtée sous le Portalet (XIX<sup>e</sup> siècle) abritant une source (ancien abreuvoir) et la conduite de fuite de la fontaine Saint-Théodorit.



Etude:  
Volérie Rousset  
Bernard Wagon  
2011

Principe de fonctionnement  
de la glacière d'Uzès,  
Boulevard Charles Gide.

Glacière (XVIII<sup>e</sup> siècle ?) de l'ancienne auberge du Luxembourg, 3, boulevard Charles Gide.



Galerie souterraine rue Saint-Théodorit.



Galerie souterraine, plan de Saint-Etienne.

Les équipements des caves : cuves, conduites, pressoirs, fosses



17, avenue Jean Jaurès.

Cuve à vin tapissée de céramiques



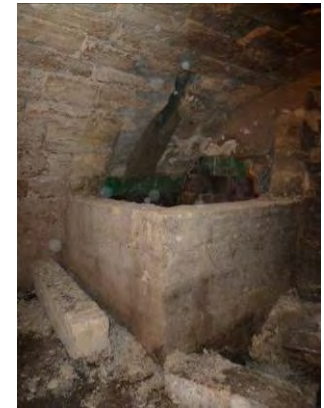
15, place aux Herbes (Hôtel Danger).

Pressoir à huile



21, rue du Docteur Blanchard.

Cuves de tanneurs



24, rue Masbourguet.

Cuve à vin du XIX<sup>e</sup> siècle, maçonnée et tapissées de céramiques



11, place aux Herbes.

Cuve



1, place Dampmartin (Hôtel Cabot de Dampmartin).

Cuves circulaires (à huile ?) taillées dans la pierre



5, rue Port-Royal.

Cuve taillée dans le rocher





9, rue Pélissérie.

Cuves de teinturiers (?) associées à des conduites en pierre.



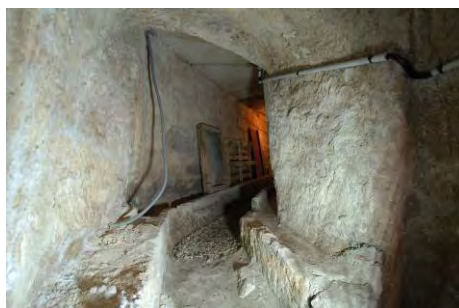
9, rue Pélissérie.

Galerie souterraine et conduites en pierre.



10, rue Pélissérie.

Fosse (d'aisance ?) dans le sous-sol d'une cave



9, rue Pélissérie.

Galerie souterraine et conduites en pierre.



11, place aux Herbes.

Cuve circulaire en pierre.

### . Les puits intégrés au bâti

Un réseau hydraulique remarquable.

A cuvelage circulaire ou quadrangulaire, les puits occupent une place privilégiée dans les demeures de la ville.

Ouverts dans les niveaux de cave par des margelles maçonnées percées de baies d'accès, ils peuvent déboucher également soit directement au rez-de-chaussée des immeubles, soit dans les cours.

Certains possèdent deux accès, intérieur et extérieur, et présentent ainsi un caractère à la fois privé et public.

Beaucoup d'entre eux sont associés à des réserves, espace de plan rectangulaire, voûtés, greffés au cuvelage, pour recueillir très vraisemblablement les eaux lors de débit élevé.



15, place aux Herbes. Niveau de cave.



7, rue Saint-Etienne. Rez-de-chaussée.



26, rue du Docteur Blanchard. Niveau de cave.



1, rue de l'Épée. Niveau de cave.



13, rue Pélisserie. Niveau de cave.



13, rue Pélisserie. Margelle dans la rue.

## . Les puits des cours et des jardins

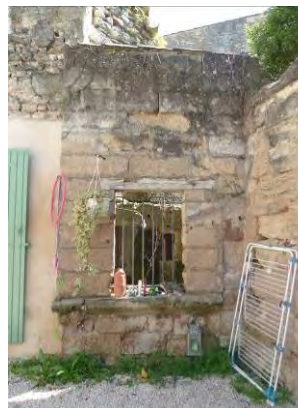
**Puits à cuvelage circulaire.**



3, rue du Collège.

**Puits à cuvelage quadrangulaire et réserve voûtée.**

**Puits communs : l'usage est partagé par deux, voire trois propriétaires de parcelles mitoyennes.**



9, avenue du Général Vincent.



2, rue Jacques le Puisatier.



1, plan de Saint-Etienne.



52, rue Tour du Roi.



2, rue Jacques le Puisatier.



. Les portes



Portes romanes (fin XII<sup>e</sup> – début XIII<sup>e</sup> siècle)

23, rue du Docteur Blanchard.



2, rue de la Calade.



3, rue de la Calade.

Portes en arc en plein cintre aux claveaux extradossés et tableau à arêtes vives.



12, 14, rue Saint-Théodorit.



4, rue de l'Évêché.



9-11, rue Pélisserie.

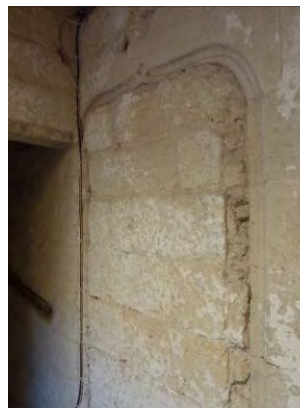


15, rue du Docteur Blanchard.

Porte sous arc segmentaire clavé (XIII<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècles).

**Les portes gothiques (seconde moitié XIII<sup>e</sup> siècle – début XVI<sup>e</sup> siècle)**

**Portes en arc segmentaire ou sous linteau droit orné d'arc en accolade.**



2, rue Paul Foussat.

Porte au linteau orné d'un arc en accolade (seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle)



10, rue Paul Foussat.

Porte de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle – début XVI<sup>e</sup> siècle



10, rue Entre Les Tours.

Porte de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle – début XVI<sup>e</sup> siècle.



11, place aux Herbes.

Porte de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle – début XVI<sup>e</sup> siècle.

**Les portes Renaissance (XVI<sup>e</sup> siècle)**



19, Portalet.



28, place aux Herbes.

**Baie en arc en plein cintre ou segmentaire avec ou sans entablement.**



2, rue Paul Foussat.



6, rue Nicolas Froment.



### Portes et portails du XVII<sup>e</sup> siècle

Simple baie barlongue à encadrement non mouluré ou arcade en plein cintre dans les maisons des faubourgs, la porte d'entrée se dote dans les immeubles de la ville intra-muros d'éléments de modénature complexes : arcs clavés en bossages, pilastres, entablements, frontons, clefs...

Plusieurs vantaux de bois à caissons et pointes de diamant style Louis XIII constituent l'une des spécificités de ce siècle.



3, rue Paul Foussat.

Hôtel de Baudan



17, rue du Docteur Blanchard.

Hôtel d'Albiousse



12, rue de la République.

Hôtel Verdier-Allut. Porte Louis XIII sur cour.



12, rue de la République.

Hôtel Verdier-Allut. Vantail Louis XIII



1, rue Saint-Etienne.

Hôtel Pontanel. Porte Louis XIII en bossages et pointes de diamant sous fronton curviligne. XVII<sup>e</sup> siècle. Double vantail à caissons et pointes de diamant (un clou forgé constitue l'extrémité du motif)



12, rue de la République.

Hôtel Verdier-Allut. Portail Louis XIII



21, rue du Docteur Blanchard.

Hôtel Raffin. Portail en claveaux en crossettes en bossage encadré de pilastres en bossages et pointes de diamant.



26, rue du Docteur Blanchard.

Hôtel d'Amoreux, XVII<sup>e</sup> siècle

### Portes du XVIII<sup>e</sup> siècle

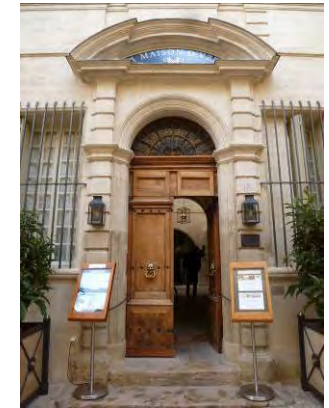
Ouvrages de forme rectangulaire sous linteau droit ou segmentaire dans les petites maisons des faubourgs, les portes adoptent des formes enrichies de modénatures complexes dans les grandes demeures de style Louis XIV et Louis XV de la ville enclose.



26, rue du Docteur Blanchard.



2, rue Port-Royal.



18, rue du Docteur Blanchard.

Hôtel de Rosier.

Hôtel Chambon de la Tour. Porte en arc en plein cintre encadrée de pilastres en bossages supportant un fronton curviligne (vers 1700).



14, place Dampmartin.

Hôtel Abauzit. Porte Louis XIV, début du XVIII<sup>e</sup> siècle



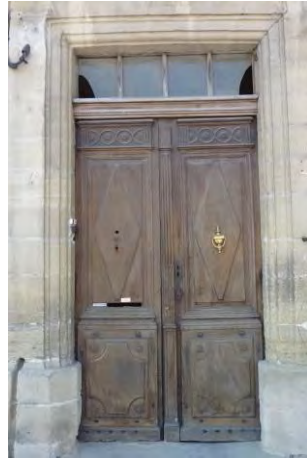
16, rue Petite Bourgade.

Portail de style Louis XV. Vantaux de forme chantournée et imposte en ferronnerie.



5, rue Boucairie.

Porte de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.



8, boulevard Charles Gide.



8, rue de l'Evêché.



31, boulevard Gambetta.

**Portes et portails de la fin du XVIII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup>  
siècle**



29, boulevard Gambetta.



1, rue Petite Bourgade.



2, rue du Collège.



. Les fenêtres

Les fenêtres romanes et gothiques  
(XII<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècles)



6, rue de l'Épée.

Baie géminée barlongue couverte d'un linteau droit à double arcature et tympan frappés d'un besant (seconde moitié XII<sup>e</sup> siècle ?).



1, rue de Rafin – rue du Docteur Blanchard.

Fenêtre géminée de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (vestige) soulignée d'un cordon d'appui.



3, place d'Austerlitz.

Petite fenêtre rectangulaire sous linteau droit monolithe supporté par des coussinets (XIII<sup>e</sup> siècle ?)



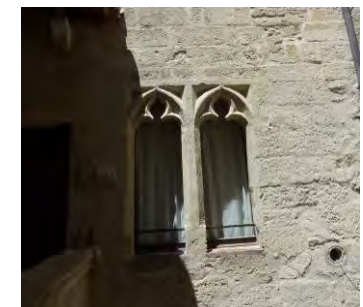
7, place aux Herbes – Passage G. Courbeyre.

Fenêtre géminée barlongue sous linteau droit orné d'arcatures trilobée et de croix torsadées, fin du XIII<sup>e</sup> siècle.



7, place aux Herbes – Passage G. Courbeyre.

Fenêtre géminée barlongue sous linteau droit orné d'arcatures trilobée ornées de besants, fin du XIII<sup>e</sup> siècle.



8, rue du Quatre Septembre.

Fenêtre géminée à arcs trilobés et écoinçons (début XIV<sup>e</sup> siècle ?)



6, rue du Salin.

Fenêtre à meneau à moulures croisées, vestiges (seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle ?).



15, rue du Docteur Blanchard.

Fenêtre à meneaux, fenêtre à traverse et demi-croisées de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.



15, rue du Docteur Blanchard.

Gâche pour fermeture de volets de bois, demi-croisées de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. L'élément est taillé sur le revers du meneau.

**Les fenêtres gothiques  
(Seconde moitié XV<sup>e</sup> – début XVI<sup>e</sup> siècle)**



1, rue de la Calade.

Fenêtre à meneau à moulures croisées (seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle) recoupée par une fenêtre barlongue au 19<sup>e</sup> siècle.



19, place aux Herbes.

Jour rectangulaire sous linteau droit orné d'un arc en accolade (seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle).



1, rue Paul Foussat.

Jour rectangulaire à moulures croisées et bases prismatique (seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle).

**Les fenêtres gothiques  
(seconde moitié XV<sup>e</sup> – début XVI<sup>e</sup> siècle)**



9, place Dampmartin.

Piédroit d'une fenêtre à meneau (seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle – début XVI<sup>e</sup> siècle). La présence de moulures sur les deux faces du piédroit permet de faire l'hypothèse d'une double fenêtre à meneau ou d'une fenêtre à meneau associée à une fenêtre à traverse.



Place Galdemar à Cahors (Lot).

Double croisée.



Saint-Flour (Cantal).

Croisée et fenêtre à traverse.





12, rue Entre les Tours.

Maison Bastide, façade sur cour. Fenêtre à meneau encadrée de pilastres à chapiteaux corinthiens et entablement mouluré.



6, rue Nicolas Froment.

Maison André. Fenêtre à meneaux et fenêtre à traverse à pilastres, frontons agrémentés de denticules.



7, boulevard des Alliés.

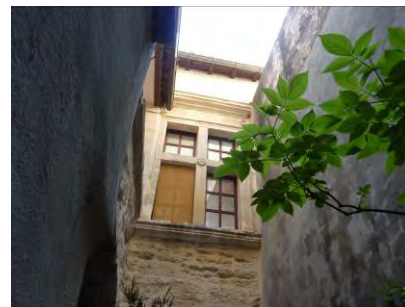
Hôtel du Solier, façade sur la place du Sabotier. Fenêtre à meneau et fenêtre à traverse agrémentées de pilastres à chapiteaux ionique et frontons triangulaire sous frise de rinceaux.

### Les fenêtres Renaissance (XVI<sup>e</sup> siècle)



19, Portalet.

Maison Comte. Fenêtre à meneau encadrée de pilastres à chapiteaux ioniques et entablement à frise de rinceaux.



6, rue du Quatre Septembre.

Façade sur cour. Croisée à meneau et croisillons lisses encadrée de pilastres.



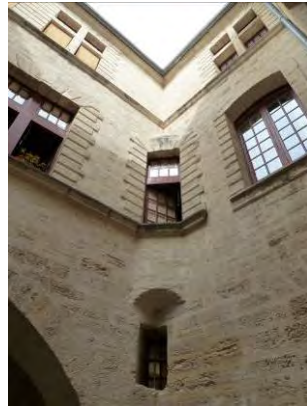
1, boulevard Charles Gide.

Corps arrière. Embrasure d'une croisée. Présence des feuillures et gonds de volets de fermeture.

## Les fenêtres du XVII<sup>e</sup> siècle

Croisées, fenêtres à traverse et jours d'attique s'agrémentent de bossages harpés. Les divisions en pierre (meneaux, croisillons et traverses) peuvent laisser place à des éléments en bois compartimentant l'ouverture en plusieurs baies. Des formes assagies, conservées en grand nombre dans les anciens faubourgs, se réduisent en des tableaux et divisions lisses.

Peu à peu la fenêtre à la « française », ouvrant par deux battants, se substitue à la croisée.



12, rue Entre les Tours.

Hôtel de la Rochette. Croisées à encadrement en bossages harpés de style Louis XIII.



11, rue Pélisserie.

Croisées à encadrement en bossages harpés et éléments de division (meneau et croisillons) lisses.



1, rue Saint-Etienne.

Hôtel Pontanel, début XVII<sup>e</sup> siècle.



2, rue Saint-Théodorit.

Hôtel Lesvêque. Croisée à meneau let croisillons lisses.



2, rue Port-Royal.

Hôtel de Rosier, fin XVII<sup>e</sup> siècle.



12, rue de la République.

Hôtel Verdier-Allut, façade du début du XVII<sup>e</sup> siècle.



23, rue Port-Royal.

Hôtel de Castelnaud. Fenêtres à la « française » à encadrement à arêtes vives, dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle

**Les fenêtres du XVIII<sup>e</sup> siècle**



3, Place aux Herbes.

Hôtel d'André, façade du début du XVIII<sup>e</sup> siècle.  
Fenêtres et portes fenêtres à encadrement saillants moulurés de quart-de-rond, à deux battants à petits bois et imposte.



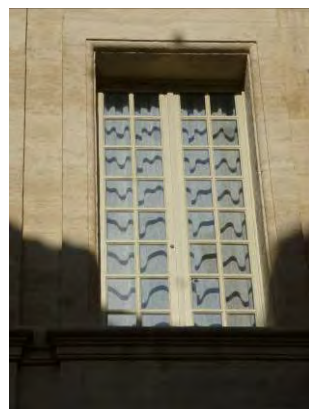
26, place aux Herbes.

Hôtel de la Rochette. Troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.



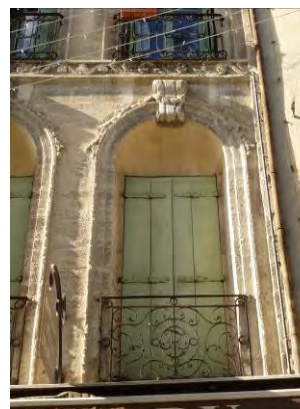
14, place Dampmartin.

Hôtel Abauzit, Fenêtre du début du XVIII<sup>e</sup> siècle à tableau rectangulaire profilé d'un quart-de-rond.



18, rue du Docteur Blanchard.

Hôtel Chambon de la Tour. Début du XVIII<sup>e</sup> siècle.



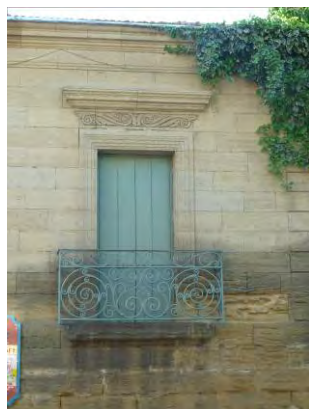
16, rue Jacques d'Uzès.



5, rue Boucairie.

Fenêtre datée de 1773 sous linteau segmentaire et ourlée d'une feuillure pour recevoir des contrevents.





13, avenue du Maréchal Foch.

Porte-fenêtre à tableau rectangulaire mouluré de fascies, sous entablement



7, rue Grande Bourgade.

Encadrement rectangulaire saillant incluant appui intégré dans un cordon d'appui régissant sur la longueur de la façade sur rue



18, rue Petite Bourgade.

Encadrement barlong à arêtes vives et linteau droit clavé

## Les fenêtres du XIX<sup>e</sup> siècle



21, rue Sigalon



34, rue Tour du Roi.

Encadrement en pierre harpé



2, rue du Collège.

Encadrement rectangulaire saillant

Les ferronneries des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles



23, rue du Docteur Blanchard.

Hôtel de Castelnau. Rampe Louis XIV de l'escalier suspendu du dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle. Composition de fers plats sur chant reliés par des étriers.



26, rue du Docteur Blanchard.

Style Louis XIV



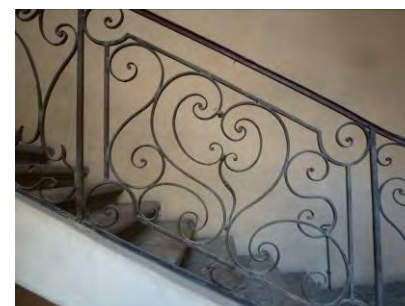
4, rue Péliisserie.

Hôtel de Flaux. Garde-corps en ferronnerie Style Louis XV



7, rue Saint-Etienne.

Ferronnerie Louis XIV avec élément Rocaille (style Louis XV)



29, boulevard Gambetta.

Style Régence



20, rue Jacques d'Uzès.

Garde-corps de style Louis XV

**Les ferronneries de la fin du XVIII<sup>e</sup> – début XIX<sup>e</sup> siècle**



3, place Dampmartin.

Élément en fonte Style Louis Philippe



1, rue de la Calade.

Motif d'ancres croisées (motif national usité dans le style Louis XIV) et de monogramme de style troubadour.



3, place Dampmartin.

Style Louis XVI (vers 1790). Grecques, cartouche, méandres en frise, et cercles entrelacés ouvrageant les panneaux.



7 bis, place Dampmartin.

Style Troubadour : composition en arceaux et chapiteaux constituant l'essentiel du barreaudage centré sur un monogramme central.



2, avenue Victor Hugo.

Style Louis XVI complété de flèches entrecroisées, pointes en bas (symbole guerrier), et d'un motif de lyre.



11, boulevard Gambetta.

Élément en fonte moulée de style troubadour et néo-Renaissance



Les escaliers

Les escaliers en vis en pierre

Logés dans des tourelles dans l'œuvre ou semi hors-œuvre couronnées de belvédères, les escaliers en vis des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles sont caractérisés par revers de marches taillés en facettes.

Le modèle, qui perdure au long du XVII<sup>e</sup> siècle, adopte une variante au XVIII<sup>e</sup> siècle : les sous-faces des marches en pierre sont désormais profilées en quart-de-rond.

Les escaliers suspendus hélicoïdaux font leur apparition au début du XIX<sup>e</sup> siècle.



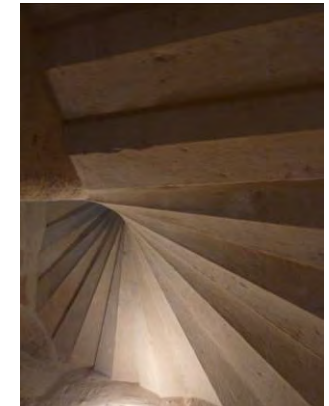
10, rue Paul Foussat.

Seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle – début XVI<sup>e</sup> siècle



1, place Dampmartin.

Hôtel Cabot Dampmartin (partie Renaissance)



18, rue Grande Bourgade.

Escalier en vis du XVII<sup>e</sup> siècle



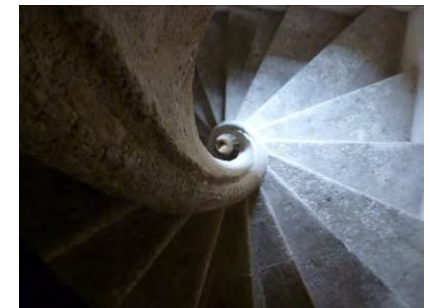
35, rue Grande Bourgade.

Escalier en vis du XVIII<sup>e</sup> siècle



6, boulevard Gambetta.

Escalier suspendu hélicoïdal du XIX<sup>e</sup> siècle.



46, rue Sigalon.

Escalier suspendu hélicoïdal du XIX<sup>e</sup> siècle.



Rue Grande Bourgade.



Rue Sigalon.



Rue Sigalon.

**Les escaliers à volée droite en pierre**

Répertoriés dès le XVII<sup>e</sup> siècle, les escaliers à volée droite participent aux systèmes distributifs des maisons et des immeubles jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

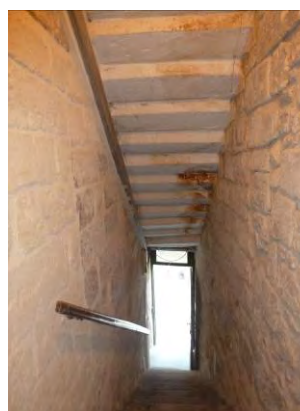
Escalier à volée droite et quart tournant du XVII<sup>e</sup> siècle

Escalier à volée droite au XVIII<sup>e</sup> siècle

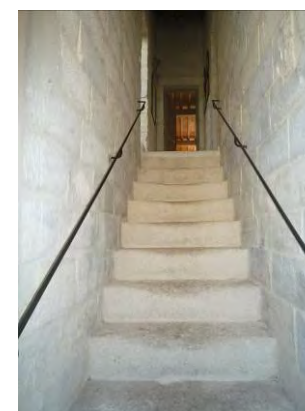
Escalier en à volée droite et quart tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle



Rue des Capucins.



Rue Grande Bourgade.



Rue Sigalon.

Escalier à volées droite et palier du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Sous-face d'un escalier à volée droite de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Escalier à volée droite du XIX<sup>e</sup> siècle

### Les escaliers rampe sur rampe

Sur mur-noyau au XVI<sup>e</sup> siècle, les escaliers rampe sur rampe se dotent au XVII<sup>e</sup> siècle de balustres de pierre sur limon porteur.



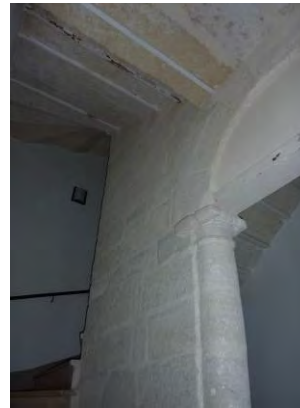
1, rue Saint-Etienne

Hôtel Pontanel. Escalier rampe sur rampe et moitié tournante. Début XVII<sup>e</sup> siècle



Rue de la Calade.

Escalier du XVI<sup>e</sup> siècle



Rue de l'Épée.

Escalier du XVI<sup>e</sup> siècle



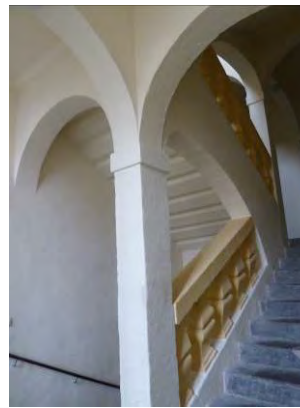
Rue de la Calade.

Escalier rampe sur rampe du XVII<sup>e</sup> siècle



28, rue du Docteur Blanchard.

Hôtel d'Amoureux. Escalier rampe sur rampe de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle



Rue Saint-Etienne.

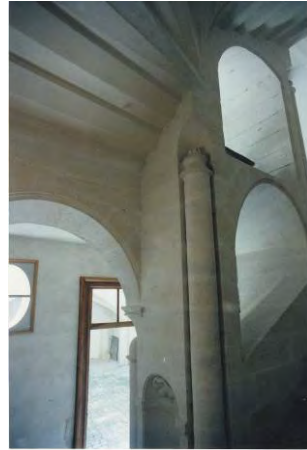
Escalier du XVII<sup>e</sup> siècle



Rue Petite Bourgade.

Escalier du XVII<sup>e</sup> siècle





21, rue du Docteur Blanchard.

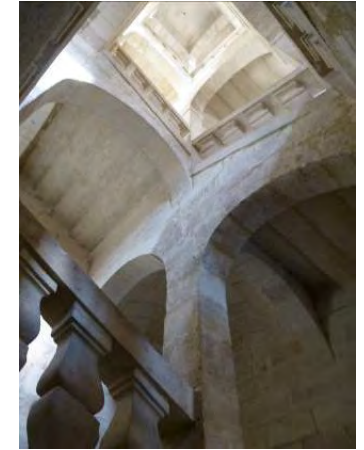
### Les escaliers à deux ou quatre noyaux

Hôtel Rafin. Escalier à deux noyaux sur mur d'échiffre à arcades. XVII<sup>e</sup> siècle.



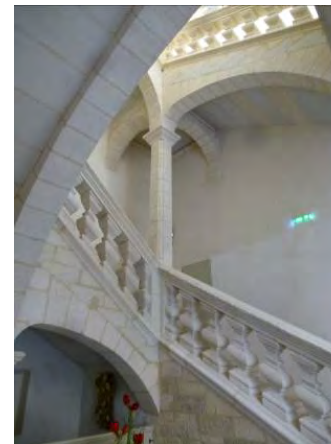
1, place Dampmartin.

Hôtel Cabot de Dampmartin. Escalier à volées droites à quatre noyaux sur jour rectangulaire, fin XVII<sup>e</sup> siècle.



12, rue de la République.

Hôtel Verdier-Allut. Escalier à quatre noyaux et vide central du XVII<sup>e</sup> siècle.



18, rue du Docteur Blanchard.

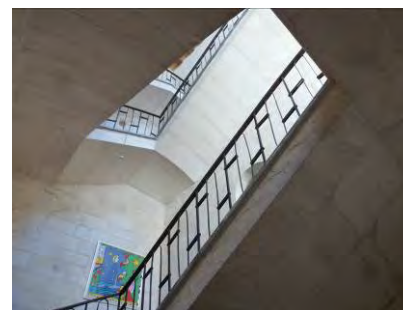
Hôtel Chambon, escalier à quatre noyaux de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle



15, place aux Herbes.

Hôtel Danger. Escalier trouant suspendu sur jour ovale. Fin XVII<sup>e</sup> siècle - début XVIII<sup>e</sup> siècle.

### Les escaliers suspendus



23, rue du Docteur Blanchard.

Hôtel de Castelnau. Escalier à trois volées sur voûtes en demi-berceaux. Dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle



3, place aux Herbes.

Hôtel d'André. Escalier de trois volées et palier. XVIII<sup>e</sup> siècle



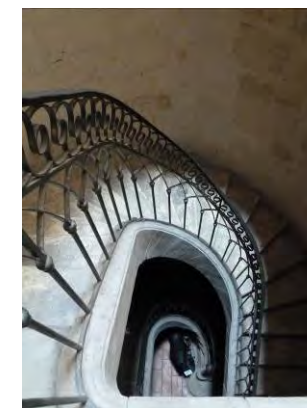
Rue Grande Bourgade.

Escalier à deux volées et paliers du XVIII<sup>e</sup> siècle sur jour rectangulaire



16, rue Petites Bourgade.

Escalier à deux volées sur jour rectangulaire. XVIII<sup>e</sup> siècle.



Boulevard Gambetta.

Escalier tournant du XIX<sup>e</sup> siècle.

## Les tours d'escalier couronnées de belvédères

Les riches demeures des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles possèdent des escaliers en vis logés dans des tours circulaires ou polygonales couronnées de belvédères. Ces derniers sont desservis souvent par de petits escaliers en vis semi-hors œuvre. Certains de ces dispositifs ont été remaniés. Pour exemple, celui de l'hôtel Abauzit dans lequel l'ancienne vis a été supprimée au profit d'un escalier monumental à noyau creux : « Pierre Abauzit fit démolir l'ancien escalier qui était tournant terminé par une tourelle sur laquelle devait être la campagne. Il fit construire l'escalier (au XVIII<sup>e</sup> siècle) » (Jean-Christophe Galant, Mireille Olmière, Les belles demeures familiales d'Uzès, 2002, p. 126).



11, place aux herbes.

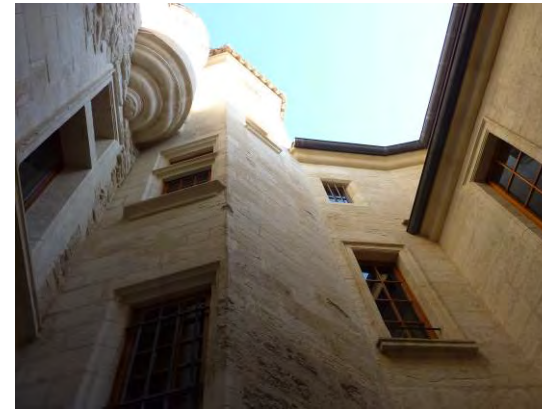


4, rue Saint-Théodorit. Hôtel Lévesque. XV<sup>e</sup>- XVI<sup>e</sup> siècles.



11, place aux herbes.

Belvédère et escalier secondaire en vis, XVI<sup>e</sup> siècle



4, rue Saint-Théodorit. Hôtel Lévesque. XV<sup>e</sup>- XVI<sup>e</sup> siècles.

Belvédère de la seconde moitié du XV<sup>e</sup>- début XVI<sup>e</sup> siècle.



Coursières et loggia : dispositions distributives sur cour de la Renaissance



Rue du Docteur Blanchard.

Hôtel d'Albiousses. Loggia du XVI<sup>e</sup> siècle (?) sur cour



Rue Grande Bourgade.

Ancienne loggia murée et remaniée (XVI<sup>e</sup> siècle)



Rue du Quatre Septembre.  
Coursière du XVI<sup>e</sup> siècle



Rue du Quatre Septembre.

Coursière du XVI<sup>e</sup> siècle (à gauche) englobée *a posteriori* dans une voûte



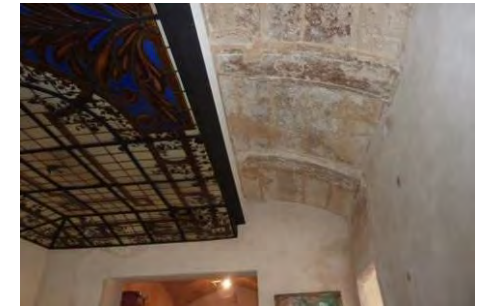
1, rue Saint-Etienne.

Loggia sur deux niveaux sur la façade arrière de l'hôtel Pontanel, XVII<sup>e</sup> siècle



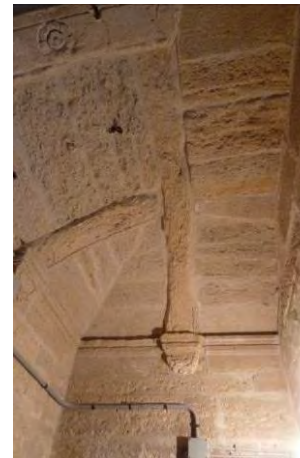
10, rue du Quatre Septembre.

Maison de Vaulx. Coursière du XVI<sup>e</sup> siècle.



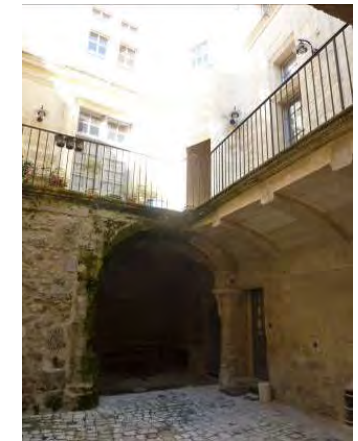
Place aux Herbes.

Coursière du XVI<sup>e</sup> siècle



Place aux Herbes.

Coursière du XVI<sup>e</sup> siècle englobée *a posteriori* dans une voûte



Rue Entre les Tours.

Coursière du XVI<sup>e</sup> siècle

## Les voûtes des rez-de-chaussée



Rue de l'Épée.

Arcs diaphragmes. Fin XII<sup>e</sup> siècle – début XIII<sup>e</sup> siècle ?



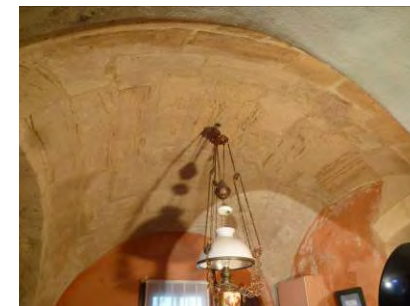
Rue Entre les Tour.

Voûtes sur croisées d'ogives, fin XIII<sup>e</sup> siècle.



Rue Paul Fousat.

Pièce sous voûtes sur croisées d'ogives de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle – début XVI<sup>e</sup> siècle.



1, rue Saint-Etienne.

Voûte de Valence. Hôtel Pontanel, XVII<sup>e</sup> siècle



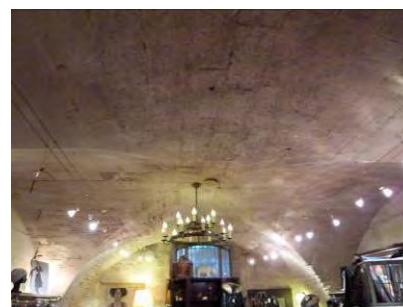
Place Dampmartin.

Voûte d'arêtes datée de 1623.



Rue Sigalon.

Voûte d'arêtes du XVII<sup>e</sup> siècle.



Rue Jacques d'Uzès.

Voûte d'arêtes du XVIII<sup>e</sup> siècle.



Rue Petite Bourgade.

Voûte d'arêtes du début du XIX<sup>e</sup> siècle.



## Les plafonds



Rue Entre Les Tours.

Plafond à la française avec ais d'entrevous et moulures en quart-de-rond, XIV<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècles ?



11, place aux Herbes.

Plafond à la française sous couverts. Seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle – début XV<sup>e</sup> siècle ?



Rue Rafin, rue du Docteur Blanchard.

Plafond à la française, seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle ?



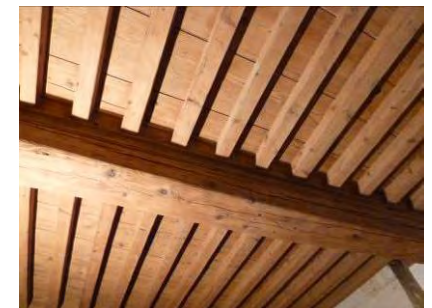
18, rue du Docteur Blanchard.

Hôtel Chambon de la tour. Plafond à la française, fin XVII<sup>e</sup> siècle



Rue Jacques d'Uzès.

Plafond à la française, XVIII<sup>e</sup> siècle.



Rue Grande Bourgade.

Plafond à la française du XVIII<sup>e</sup> siècle

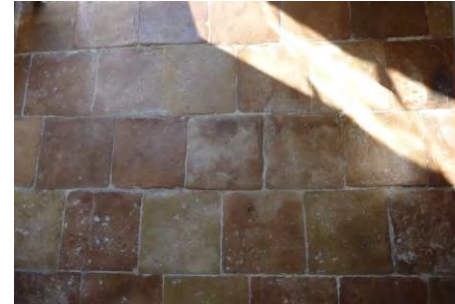


## Les sols



Rue Entre Les Tours.

Sol en dallage de pierres de grandes dimensions appelées localement «bars »



Rue du Coin.

Sol en carreaux de terre cuite (8 cm x 8 cm) (XVI<sup>e</sup> siècle).



26, place aux Herbes.

Hôtel de la Rochette. Calade du passage d'entrée.



Rue du Collège.

Sol en carreaux de ciment (fin XIX<sup>e</sup> siècle – début XX<sup>e</sup> siècle)



Rue Petite Bourgade.

Sols en carreaux de ciment, vers 1920.

## Les cheminées



6, rue Nicolas Froment.

Maison André. Vestiges d'un pignon et d'une souche de cheminée circulaire du XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle.

**Les plus anciennes cheminées répertoriées ne sont pas antérieures au XV<sup>e</sup> siècle. Seule une souche circulaire des XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècles évoque une cheminée médiévale aujourd'hui disparue dans la maison André.**



Rue Saint-Julien.

Cheminée monumentale de la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle



Angle rues Rafin et Docteur Blanchard. Cl. A. Balmassière.

Cheminée Renaissance (XVI<sup>e</sup> siècle) aujourd'hui disparue



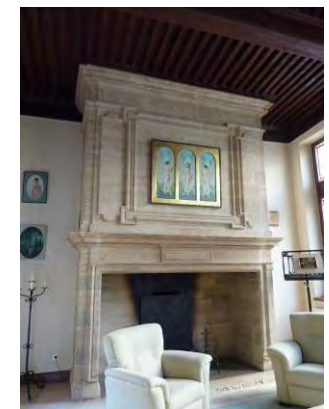
Boulevard Charles Gide.

Cheminée du XVI<sup>e</sup> siècle



Boulevard Charles Gide.

Cheminée du XVII<sup>e</sup> siècle.



Rue Saint-Théodorit.

Cheminée du XVII<sup>e</sup> siècle.



Place Dampmartin.

Cheminée Louis XIII, vers 1623



Boulevard des Alliés.

Cheminée du XVII<sup>e</sup> siècle, style Louis XIII.



Rue du Docteur Blanchard.

Cheminée Louis XIV.



Rue Paul Foussat.

Cheminée du XVII<sup>e</sup> siècle. Style Louis XIV.



Rue Sigalon.

Cheminée de style Louis XIV



Place aux Herbes.

Cheminée du XVIII<sup>e</sup> siècle. Style Louis XV



Rue Petite Bourgade.

Cheminée du début du XIX<sup>e</sup> siècle avec son potager.



Les équipements domestiques : placards, éviers



Rue Nicolas Froment.

Placard mural XIII<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècle.



10, 12, rue du Plan de L'Oume.

Trace du coffre d'un évier des XV<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècles.



15, rue du Docteur Blanchard.

Coffre d'un évier de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle – début XVI<sup>e</sup> siècle.



39, rue Grande Bourgade.

Conduite d'évacuation d'évier.



Rue Grande Bourgade.

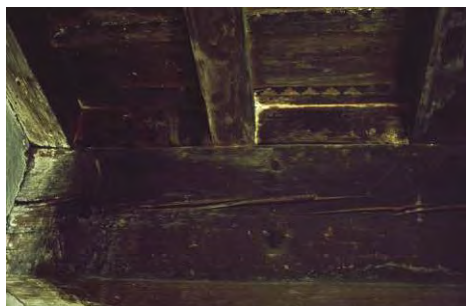
Evier (XVIII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles ?)



Rue Petite Bourgade.

Evier du début du XIX<sup>e</sup> siècle

## Les décors peints



Rue du Docteur Blanchard. Cl. Ariel Balmassière

Hôtel Barlatier. Vestiges d'un décor peint sur plafond (seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle ?) aujourd'hui disparu.



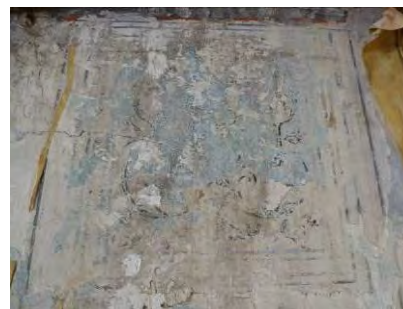
Rue Pélisserie.

Décor peint sur mur à motif de fausse coupe de pierre à doubles traits. XIII<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècles.



23, rue du Docteur Blanchard.

Hôtel de Castelnau. Déco peint sur voûte du dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle.



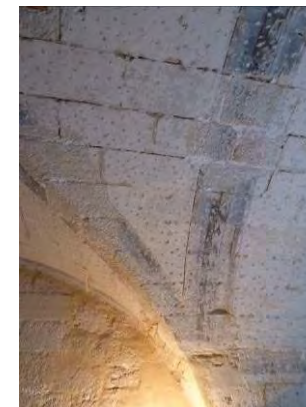
Boulevard Charles Gide.

Décor peint sur mur du XVII<sup>e</sup> siècle.



Rue Saint-Julien.

Décor peint sur mur, XVII<sup>e</sup> siècle.



Rue de la Calade.

Décor peint sur voûte d'arêtes du XVII<sup>e</sup> siècle.



Rue du Docteur Blanchard.

Décor peint sur voûte. Fin XVII<sup>e</sup> siècle – début XVIII<sup>e</sup> siècle.





3, rue Saint-Etienne.

Décor XVII<sup>e</sup> siècle sur poutre d'un plafond en rez-de-chaussée.



Rue du Collège. Cl. Médiathèque d'Uzès.

Décor peint sur voûte de la Folie Fontarèches. Ce programme serait attribué à Pierre Subleyras, première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.



1, place Dampmartin.

Hôtel Cabot de Dampmartin. Décor peint attribué à Pierre Subleyras, première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.



Place aux Herbes.

Plafond peint du XVII<sup>e</sup> siècle avant repeint.



Rue Sigalon.

Papier peint du XIX<sup>e</sup> siècle.



Rue de la Calade.

Plafond peint du XVII<sup>e</sup> siècle.



18, rue du Docteur Blanchard.

Hôtel Chambon de la Tour. Plafond peint de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle – début XVIII<sup>e</sup> siècle.



Place aux Herbes.

Plafond peint du XVII<sup>e</sup> siècle.



## Les décors de stuc



Place aux Herbes.

Gypserie Louis XV



Rue Petite Bourgade.

Trumeau de cheminée, style Louis XV



11, place aux Herbes.

Trumeau de cheminée Louis XV



Rue Jean Jaurès.

Dessus-de-porte de style Louis XVI



Avenue du Général Vincent.

Rosace de plafond, fin XIX<sup>e</sup> siècle



Rue Petite Bourgade.

Trumeau de cheminée, style Louis XV

...quelques exemples,

Aujourd'hui, ce n'est pas le risque de démolitions d'îlots qui justifie le Secteur Sauvegardé ; la conservation est acquise car la majorité de la population uzétienne est attachée à l'unité de l'ensemble ancien. Le Secteur Sauvegardé s'attache maintenant à un objectif plus fin : la préservation du patrimoine bâti dans son « épaisseur » et ses composantes. L'altération du patrimoine peut être progressive, parfois invisible tant elle porte sur le détail : la suppression d'un escalier, d'une voûte, d'une cheminée, de menuiseries, le ravalement intempestif d'une façade, etc. Le secteur sauvegardé révisé s'est attaché à mettre en évidence les éléments majeurs du patrimoine, les volumes et les structures principales des édifices.



Le ravalement est une des opérations les plus complexes pour le patrimoine de pierre qui fait l'unité de la ville. Nombre de façades de rez-de-chaussée-sont moellonnées ou sont altérées par l'usure de la pierre de taille. Si la restauration en pierre de taille n'est pas possible, la confection d'un enduit suppose de préserver la planimétrie, tout en restant un enduit pelliculaire.

*A gauche la finition de l'enduit est malhabile.*

Quelques erreurs :  
La retaille des joints fait disparaître leur finesse et le caractère monumental de la façade.

L'ajout d'une tôle sur un appui de fenêtre est une disposition contre nature : l'appui doit être en pierre massive et non saillant dans ce cas de figure.

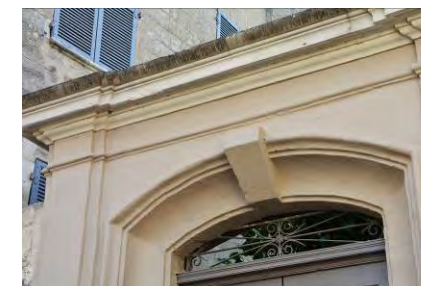


Les façades, côté jardins, dans les faubourgs ont subi de nombreuses extensions anarchiques.

La protection des jardins par un espace vert est nécessaire pour les préserver.

La pierre ne doit pas être peinte.

Ici, la pierre de la porte a été recouverte d'une peinture qui fait disparaître le grain de la pierre et sa teinte naturelle.





## L'harmonie des toitures

Le paysage des couvertures est remarquable car, par leur unité, elles laissent les formes urbaines s'exprimer : le plan circulaire du noyau central et les axes des faubourgs.

L'ensemble de la ville est visible depuis les tours seigneuriales. Les vues aériennes sont largement publiées, au niveau international, et sans ainsi à la mesure de la notoriété d'Uzès.

Les rares écarts sont lisibles et justifient la préservation totale de l'aspect des couvertures.



Photo BW 25/02/2010

→ Unité des couvertures

← Insertion par les matériaux et les teintes: façade en pierre, terrasse recouverte de cailloux de pierre

← Architecture en rupture avec celle du tissu urbain

## La couverture



La volumétrie

Les volumes complaisants de terrasses sont hors contexte

Incongruité des terrasses



La tropézienne altère l'unité de la toiture

Altération de pentes en tuile par tropézienne

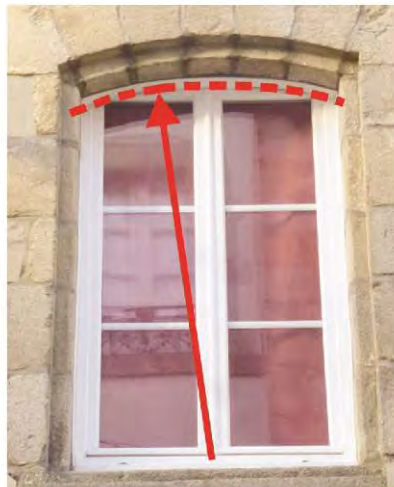


Les châssis saillants font « pastilles » sur les couvertures

Mitage des toitures par châssis importants ou saillants



**La menuiserie,  
détail « sensible » des façades**



**Non, la menuiserie  
est en contradiction  
avec la forme de la  
baie**

**Non les volets  
roulants  
extérieurs sont  
interdits**



**Oui**



## **L'harmonie des menuiseries**

L'évolution des menuiseries est un facteur important de dégradation du paysage urbain et de l'architecture.

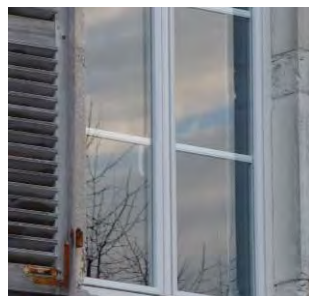
Parmi les premiers facteurs d'altération, on trouve la disparition du partage des vantaux par des bois (fenêtre classiques à 6 ou 8 carreaux) au profit d'un verre unique par vantail mettant en scène une proportion verticale, étroite, sans rapport avec les proportions classiques.



Fenêtres sans bois : non



**Le détail**



La création ou l'ajout de faux petits bois ne peuvent pas remplacer la fenêtre confectionnée avec ses bois assemblés.



L'introduction de formes de menuiseries sans rapport avec l'histoire de l'immeuble dénature l'architecture et l'aspect général de l'édifice. Ici, des menuiseries coulissantes en métal au lieu d'ouvrants « à la française » en bois peint

## Les altérations par les effets induits de la fréquentation



La fréquentation se traduit parfois par la nécessité de « canaliser » le public, et surtout les véhicules.

L'aménagement est difficile à maîtriser.

A gauche un bordurage de défense dont l'aspect est sans rapport avec la délicatesse du site urbain et de la promenade



Le mobilier de « défense » suppose une analyse site par site et des choix adaptés, même en dispositif précaire.

L'absence de questionnement sur le rapport des styles entre eux peut aboutir à des erreurs de goût.

A gauche un mobilier de style neo-Alphand devant le château.



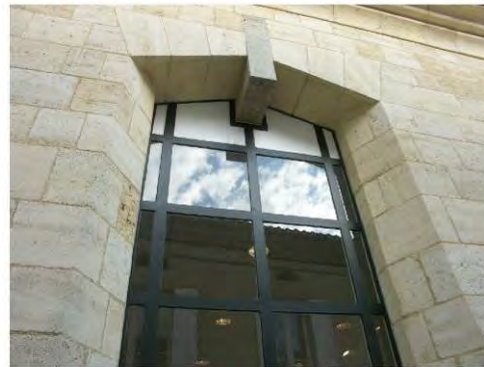
**Une approche « archéologique »  
et qualitative des projets**



Avant

Après

**Exemple d'insertion architecturale  
avec des matériaux d'aujourd'hui  
dans un immeuble protégé, pour  
une installation commerciale.**



**...Toutefois,  
le Secteur Sauvegardé  
n'empêche pas la création  
architecturale, même en  
faisant appel à la pierre...**



*Secteur sauvegardé de Saint-Emilion, Crédit Agricole 1998*



Par leur petite dimension et pour ne pas perturber la dominante maçonnerie de pierre de la ville, l'architecture des extensions et annexes doit s'estomper dans le paysage (extension 2013)



# **CHAPITRE I - DIAGNOSTIC TERRITORIAL – ARTICULATION DU PLAN AVEC LES DOCUMENTS DE PORTEE SUPERIEURE**

# I.1 – DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE, ECONOMIQUE ET FONCTIONNEL DU SECTEUR SAUVEGARDE

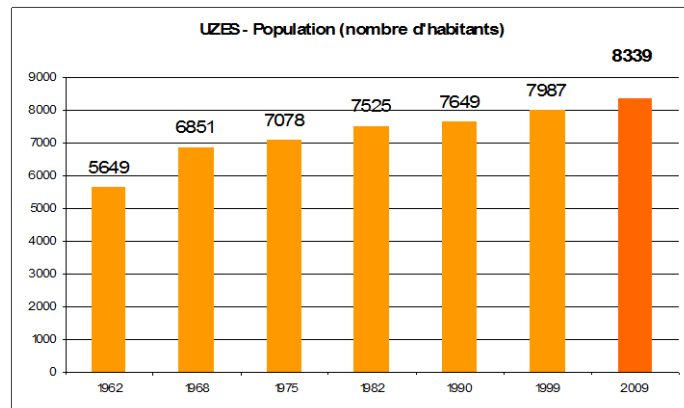
## I.1.1 - Diagnostic sociodémographique

### 1.1.1.1 – Les évolutions démographiques et la structure de la population de la commune d'Uzès

#### Une augmentation démographique régulière à l'échelle communale

Uzès a connu :

- une augmentation continue de sa population depuis 1968 avec une augmentation particulièrement forte entre 1975 et 1982 (+ 447 habitants en 7 ans).
- une seule période de régression démographique sur la période 1999 et 2006 (- 52 habitants).
- Une variation de population moins forte depuis 1990 même si l'augmentation de la population perdure pour atteindre 8 339 habitants en 2009 et 8500 en 2013

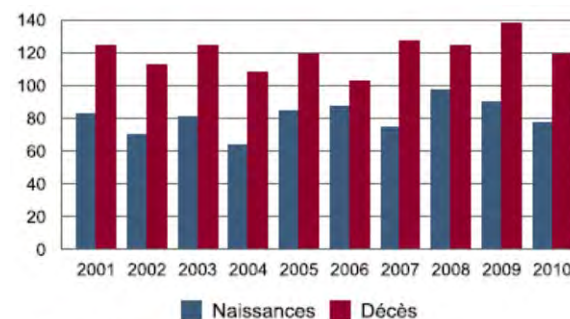


La croissance démographique de la population communale est due principalement à un solde migratoire positif qui est plus important que le solde naturel : +4,0 % annuel de 1999 à 2009, avec :

- Un solde migratoire positif : + 0,9 % annuel
- Un solde naturel négatif : - 0,4 % annuel

#### Un vieillissement progressif de la population

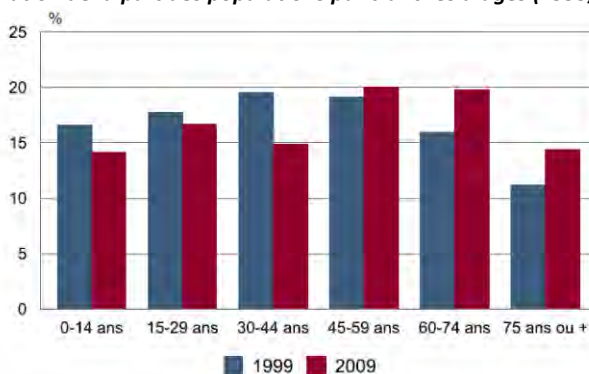
Naissances et décès sur la commune entre 2001 et 2010 :



Source : Insee, État civil.

- Sur la période 2001/2010, le nombre de décès sur la commune est largement supérieur au nombre de naissance.

#### Evolution de la part des populations par tranches d'âges (1999/2009)



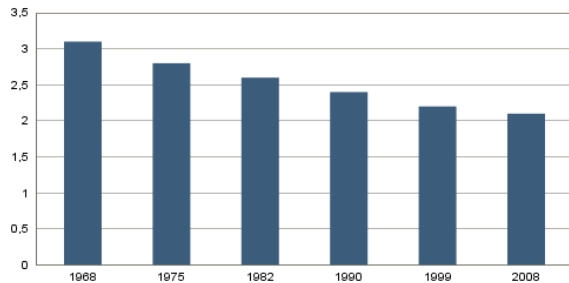
Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

- les catégories de personnes de 45 à 59 ans, de 60 à 74 ans et de 75 ans et plus sont en augmentation entre 1999 et 2009 alors que les catégories de personnes entre 0 et 14 ans, 15 et 29 ans et surtout 30 à 44 ans sont en diminution.

- La population de retraités représente près de 35 % de la population alors que les personnes de moins de 30 ans (enfants, étudiants et jeunes actifs) ne représentent moins de 30 % de la population communale.
- Les jeunes actifs (30 à 44 ans) ne représentent plus que 15 % de la population communale en 2009 pour près de 20 % en 1999.

### Une augmentation du nombre de ménages mais une diminution de leur taille

Nombre moyen d'occupants par résidence principale à Uzès



Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

Le nombre moyen de personnes par ménage en 2008 et de 2,1 % alors qu'en 1968 il était de plus de 3 personnes. Cette évolution témoigne d'un desserrement des ménages. Cette tendance, qui se vérifie à l'échelle nationale, implique une diminution du nombre moyen de personnes par ménage.

Le nombre des ménages d'une personne est en plus forte augmentation que celle des ménages avec famille (+ 16 % des ménages constitués d'une personne contre +7 % des ménages constitués de plusieurs personnes). Ce phénomène résulte d'un changement des comportements sociaux et familiaux (augmentation du nombre de divorces, de personnes vivant seules) mais également d'un vieillissement de la population.

### Un nombre d'actifs constant et un taux de chômage en baisse

- en 2009 près de 5000 habitants sont âgés de 15 et 64 ans
- 65 % de ces habitants sont des actifs soit environ 3200 personnes.
- pas de variation significative du nombre d'actifs entre 1999 et 2009 :
- **Le taux de chômage baisse entre 1999 et 2009**, passant de 22 % en 1999 (soit 670 personnes concernées) à 18 % en 2009 (soit 560 personnes concernées).
- La **part des retraités ou préretraités en revanche est en augmentation (8,6 % en 1999 à près de 11% en 2009).**

#### 1.1.1.2 – Les évolutions démographiques et la structure de la population du secteur sauvegardé

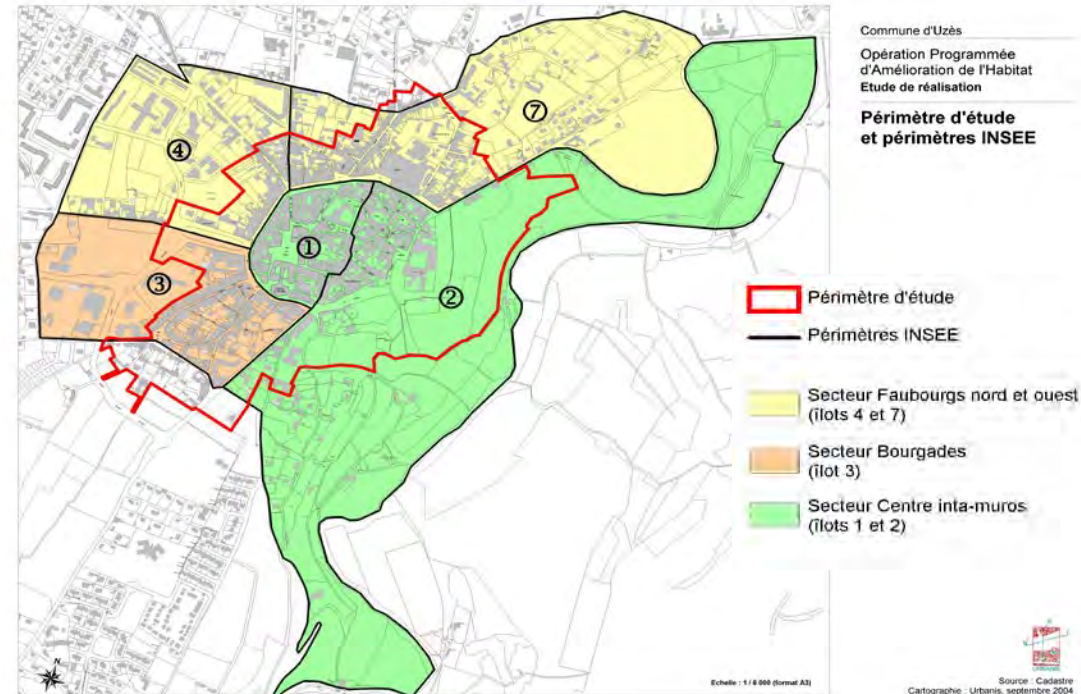
Une population qui représenterait moins de 35% de la population communale

Uzès comptant moins de 10 000 habitants, l'Insee ne produit pas de données statistiques à l'échelle du Secteur Sauvegardé.

Des données de 1999 issues de l'étude OPAH de 2004 permettent de d'avoir un aperçu du nombre de d'habitants au sein du Secteur Sauvegardé selon les « grands quartiers » qui englobent le Secteur Sauvegardé.

Périmètre des grands quartiers (Insee) et périmètre du Secteur Sauvegardé

Source : Urbanis, 2004.



**Selon l'étude d'OPAH en 1999, le secteur comprenant les quartiers 1,2,3,4, et 7 comptait 2793 habitants soit 35% de la population communale.**

Si l'on considère que la proportion de population habitant en centre-ville entre 1999 et 2009 n'a pas évolué de manière significative, soit 35% de la population, **le secteur comprenant les quartiers 1,2,3,4, et 7 et englobant le Secteur Sauvegardé compterait 2918 habitants en 2009.**

La population du Secteur Sauvegardé serait donc inférieure à 2918 habitants en 2009 c'est-à-dire inférieure à 35% de la population communale.



### Exploitation des statistiques « IRIS » insee 2010.

Le quartier ou « iris » « centre Est » correspond globalement au périmètre élargi du secteur sauvegardé. Les données statistiques de ce quartier permettent de mieux appréhender la structure de la population du centre ancien.

#### Population en 2010 :

- Rappel : la commune comptait 8 552 personnes, 3 878 hommes et 4 674 femmes.
- le quartier « centre Est » correspondant au périmètre élargi du secteur sauvegardé comptait **1347 personnes**, soit **15,8 %** de la population communale (dont 582 hommes et 766 femmes).

	Population		
	Homme	Femme	Total
<b>Centre Est</b>	<b>582</b>	<b>766</b>	<b>1 347</b>
Centre Ouest	839	1 097	1 935
Nord	1 234	1 400	2 633
Sud	1 223	1 413	2 636
<b>Uzès</b>	<b>3 878</b>	<b>4 674</b>	<b>8 552</b>

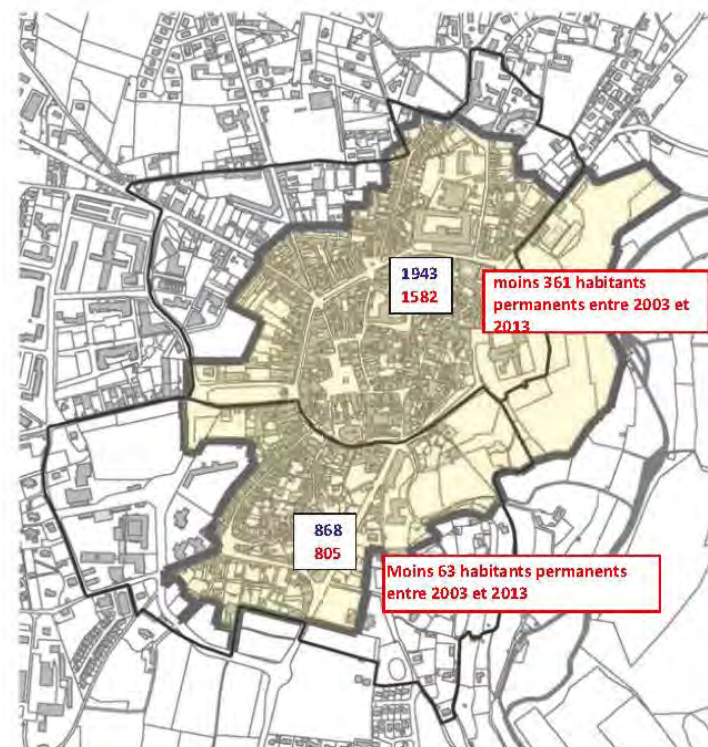
Sources : INSEE 2010 – Iris, INSEE 2010 – Commune, INSEE 2010 – Unités urbaines

Les chiffres de population correspondent à l'ensemble des personnes dont la résidence habituelle se situe sur le territoire concerné : population des résidences principales (ou population des ménages), personnes vivant en communautés, population des habitations mobiles, sans-abris et marinières rattachés au territoire.

### Exploitation des statistiques FILOCOM

Les statistiques FILOCOM 2003 et 2013 permettent d'appréhender plus précisément les caractéristiques infra-communale à l'échelle des sections cadastrales.

Les statistiques ont été traitées sur les quartiers « nord » et « sud » du périmètre du secteur sauvegardé. Les abords de ces deux secteurs (sections cadastrales AY et AX) comprises dans le secteur sauvegardé, ne correspondent qu'à une portion « réduite » des sections cadastrales jouxtant le cœur historique ; elles comportent de nombreux équipements, il n'a pas été jugé pertinent d'analyser les statistiques de ces sections cadastrales (qui couvrent majoritairement des quartiers hors SS).



statistique 2003  
statistique 2013

➔ 2387 habitants en 2013

➔ Moins 424 habitants des RP entre 2003 et 2013 : baisse de 15 % de la population des RP du centre ancien (population permanente)

#### Bilan :

##### Evolution du nombre d'habitants du secteur sauvegardé par rapport à celle d'Uzès

- Une baisse progressive de la population : moins 424 habitants entre 2003 et 2013 : une baisse de 15 % de la population des résidences principales (population « à l'année », dite « permanente »)
- Moins 361 habitants rien que dans le secteur Nord du secteur sauvegardé

### Une présence plus forte des personnes âgées en centre-ville

Le diagnostic de l'étude OPAH faisait apparaître en 2004 la répartition suivante de personnes selon les classes d'âge en centre-ville :

Classe d'âge en 1999	0 – 19 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans et plus
Centre-ville	18,9 %	25,8 %	23,7 %	14,8 %	16,8%
Commune d'Uzès	22,5 %	23,3%	26 %	15,9%	12 %

En 1999, la part des personnes entre 20 et 39 ans (jeunes actifs) et des personnes de plus de 75 ans (personnes âgées) était plus importante en centre-ville que sur l'ensemble de la commune.

### Population par tranches d'âge

En 2010 :

- le quartier « centre Est » correspondant au périmètre élargi du secteur sauvegardé présente une répartition par tranches d'âges similaire à celle constatée à l'échelle communale :
  - o 25 % de moins de 25 ans, scolarisés ou très jeunes actifs
  - o 12,1 % de 25/39 ans en âge d'avoir des enfants, généralement actifs
  - o 33 % de 40/64 ans (le 1/3 du secteur ancien élargi)
  - o 28 % de 65 ans ou plus

	0-2 ans	3-5 ans	6-10 ans	11-17 ans	18-24 ans	25-39 ans	40-54 ans	55-64 ans	65-79 ans	80 ans ou plus
Centre Est	2,0 %	1,4 %	4,2 %	6,7 %	11,6 %	12,1 %	18,5 %	15,3 %	17,7 %	10,6 %
Uzès	2,9 %	2,5 %	4,7 %	7,2 %	8,4 %	14,1 %	18,4 %	14,7 %	17,6 %	9,4 %

Sources : INSEE 2010 – Iris, INSEE 2010 – Commune, INSEE 2010 – Unités urbaines

### En 2013 (statistiques Filocom) :

- Environ 15 % de moins de 40 ans dans le secteur sauvegardé : taux faible pour cette tranche d'âge qui assure le « renouvellement » de la population, mais comparable à celui de la commune (problématique globale, pas liée au SS)
- Environ 30 % de 40/59 ans
- Sur représentation des populations de 60 ans ou plus : 51 % de 60 ans et plus dans le secteur nord du SS, 58 % dans le secteur sud ; ils ne représentent que 45 % de la population sur la commune

Ville d'UZES

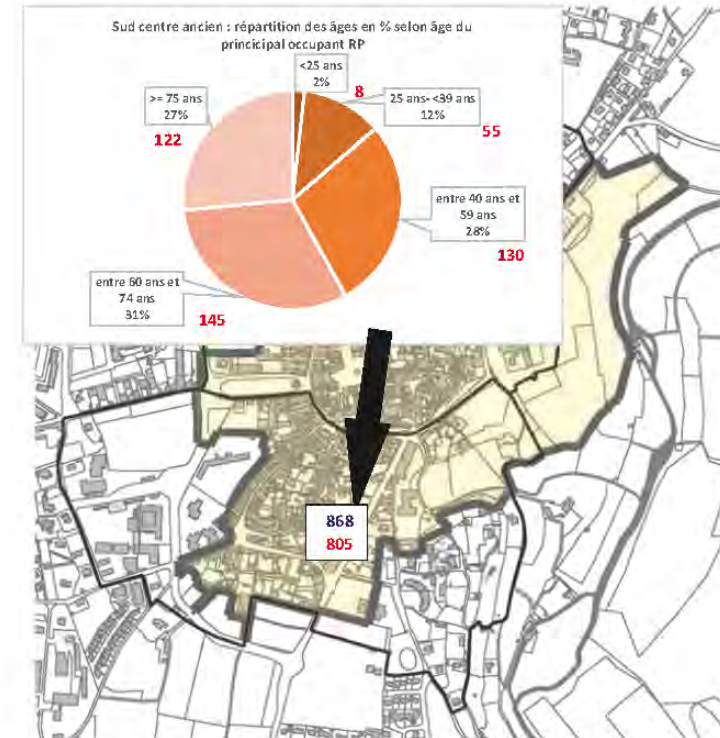
Secteur Sauvegardé

### AGE DES OCCUPANTS DES RESIDENCES PRINCIPALES

Partie SUD du secteur sauvegardé

### Répartition en % des principaux occupants RP selon leur tranches d'âges

Evolution 2003/2013



statistique 2003  
statistique 2013

805 habitants en 2013 dans la partie Sud du secteur sauvegardé élargi (section AX)

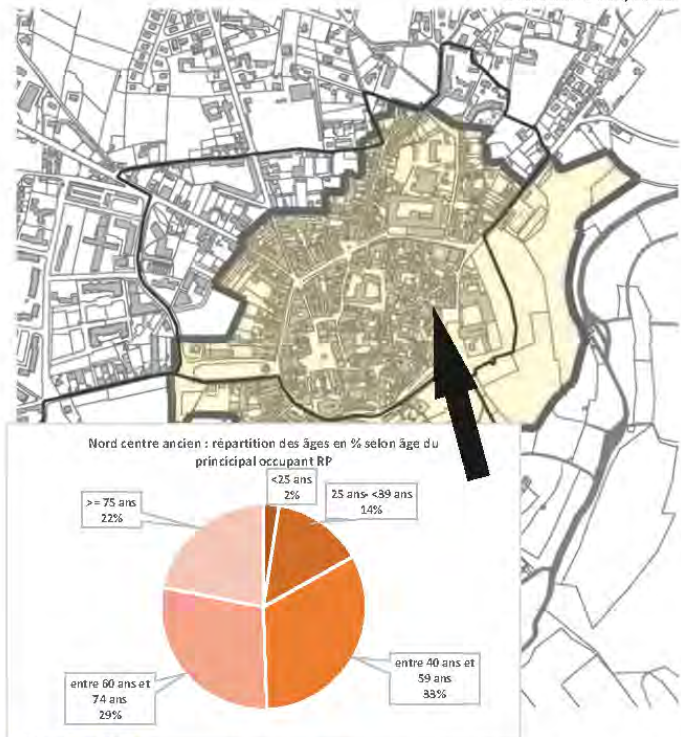


Répartition par tranches d'âges (âge de l'occupant principal RP) :  
14 % de moins de 40 ans (63 personnes en 2013 / moins 35 personnes entre 2003 et 2013)  
28 % de 40/59 ans (130 personnes en 2013 / moins 19 personnes entre 2003 et 2013)  
58 % de 60 ans et + (267 personnes / + 42 personnes entre 2003 et 2013)

Source : exploitation statistiques CEREMA 2015 - données sections cadastrales AX et AY

UZES/etudes/statistiques CEREMA/exploitations stats C1 04 2015-UZES stats cerema 2003 2013 AY AX SS.cdr

Ville d'UZES  
Secteur Sauvegardé  
**AGE DES OCCUPANTS DES RESIDENCES PRINCIPALES**  
Partie NORD du secteur sauvegardé  
**Répartition en % des principaux occupants RP selon leur tranches d'âges**  
Evolution 2003/2013



statistique 2003  
statistique 2013

1582 habitants en 2013 dans la partie Nord du secteur sauvegardé élargi (section AY)

Répartition par tranches d'âges (âge de l'occupant principal RP) :  
16 % de moins de 40 ans (158 personnes en 2013 / moins 106 personnes entre 2003 et 2013)  
33 % (1/3) de 40/59 ans (306 personnes en 2013 / 72 personnes entre 2003 et 2013)  
51 % de 60 ans et + (474 personnes / + 62 personnes entre 2003 et 2013)

Source : exploitation statistiques CEREMA 2015 - données sections cadastrales AX et AY  
UZES/etudes/statistiques CEREMA/exploitations stats C1\_04\_2015-UZES stats cerema 2003 2013 AY AX SS.cdr

**Les « petits » ménages sur représentés dans le centre ancien**

Les ménages sont plus petits dans le centre ancien élargi qu'à l'échelle communale et les ménages de personnes seules ainsi que les familles monoparentales y sont surreprésentés.

Le quartier « centre Est » correspondant au périmètre élargi du secteur sauvegardé (statistiques Insee « IRIS ») en 2010 :

- 708 ménages, soit 18,2 % des ménages de la commune.
- en moyenne 1,8 personnes par ménage, inférieure à la moyenne communale (2,1 personnes/ménage)
- 50 % de ménages composés d'une personne seule (37,9 % à l'échelle communale)
- **23,9 % de ménages « couple sans enfant » (29,2 % à l'échelle communale)**
- **20,6 % de familles composées d'un couple avec enfant (30,4% à l'échelle communale)**
- 29,3 % de familles monoparentales (21,2 % à l'échelle communale)
- **6 % de familles nombreuses (6,9 % à l'échelle communale)**

**Caractéristiques des actifs dans le secteur sauvegardé**

- **421 actifs occupés sur les 2685 à l'échelle communale (15,7 %)**
- Structure sociale similaire à celle observée sur la commune, avec toutefois une sur représentation des actifs « cadres et professions intellectuelles supérieures » :
  - 53,8 % d'actifs occupés dans la catégorie « employés ouvriers » (taux similaire sur tous les quartiers)
  - 17,6 % d'actifs cadres et professions intellectuelles supérieures (contre 13,2 % à l'échelle communale)
- Un taux de chômage supérieur à celui de la commune dans le quartier « centre Est » : 20,4 % (17,7 % à l'échelle communale)

**Une augmentation des logements « non imposables » dans le centre ancien**

On observe entre 2003 et 2013 une augmentation significative des résidences principales « non imposables » : + 176 logements, soit + 102,3 % en 10 ans (236 dans le seul secteur Nord du SS).



Les points forts	POPULATION Les points faibles / les contraintes
<p>Un taux de chômage en baisse depuis 10 ans...</p>	<p>Une baisse du nombre d'habitants dans le centre ancien, alors que la population communale croit de manière mesurée depuis 1968 sur la commune</p> <p>Une <b>population vieillissante (51 % de 60 ans et plus dans le secteur nord du SS, 58 % dans le secteur sud ; ils ne représentent que 45 % de la population sur la commune)</b></p> <p>Des petits ménages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Un desserrement significatif de la taille des ménages et une <b>forte augmentation des ménages d'une seule personne particulièrement marquée sur le centre ancien (1,8 personne par ménages contre 2,1 à l'échelle communale)</b></li> <li>. Une sous-représentation des couples avec enfants dans le centre ancien (20,6 % contre 30,4 % à l'échelle communale)</li> <li>. Une sur représentation des familles monoparentales dans le centre ancien (29,3 % contre 21,2 % à l'échelle communale)</li> </ul> <p>... qui génèrent des besoins en petits logements : risque de « découpage » d'immeubles en petits appartements</p> <p>... mais qui reste supérieur dans le centre ancien : 20,4 % contre 17,7 % à l'échelle communale</p> <p>Une forte augmentation des résidences principales « non imposables ».</p>
<b>Les enjeux / objectifs qui ressortent</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Répondre aux besoins en logements diversifiés et aux « familles » ou jeunes couples (logements suffisamment grands, maîtrise du développement potentiel de petits logements, studios)</li> <li>- Prise en compte des usages et « besoins » des populations vieillissantes et familles monoparentales avec jeunes enfants : habitat, équipements, services de proximité, déplacements...</li> </ul>	

### 1.1.2.1 – Les évolutions et la structure du parc de logements d'Uzès

#### Évolution du nombre de logements par catégorie

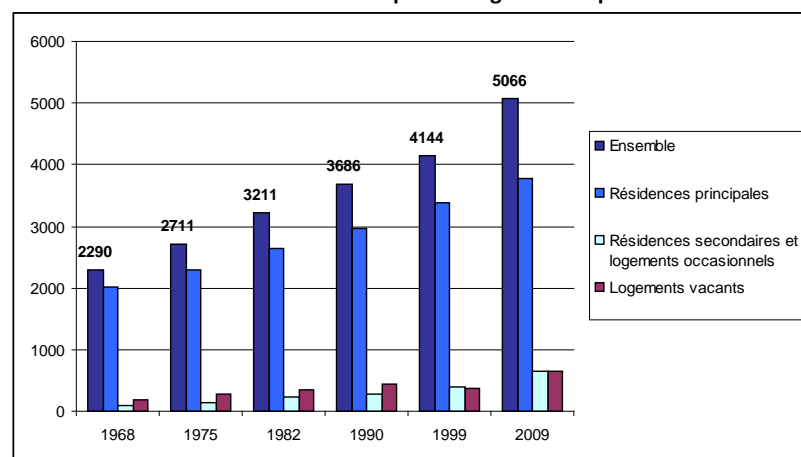
	1968	1975	1982	1990	1999	2009
<b>Ensemble</b>	<b>2290</b>	<b>2711</b>	<b>3211</b>	<b>3686</b>	<b>4144</b>	<b>5066</b>
Résidences principales	2017	2294	2637	2972	3378	3776
Résidences secondaires et logements occasionnels	90	132	230	285	397	650
Logements vacants	183	285	344	429	369	640

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremements - RP1999 et RP2007 exploitations principales.

#### **Une progression modérée du parc de résidences principales et une nette augmentation du parc de résidences secondaires**

- Un parc de logements en constante augmentation depuis 1968
- plus de 5000 logements en 2009, soit le double qu'en 1968.
- La prédominance du parc des résidences principales même si le poids du parc des résidences secondaires est en augmentation (90 logements secondaires en 1968 pour 650 en 2009).

Evolution du parc de logement depuis 1968



#### **Une augmentation importante du nombre de logements vacants**

- Une proportion de logements vacants en augmentation depuis 1968 avec aujourd'hui, selon les données de l'Insee : 640 logements vacants soit près de 13 % parc total en 2009 (contre 369 logements vacants en 1999 soit 9% du parc total).

#### **Une typologie de logement diversifiée**

- Une offre logements de types maisons et appartements assez équilibrée depuis une quinzaine d'années : environ 2500 maisons et 2450 appartements en 2009.
- Une concentration des logements collectifs (appartements) en centre-ville et dans certains quartiers comme le quartier de Servezanne et du Pas-du-Loup, sur la ZAC Chauvin et dans le quartier du Champ de Mars.

### **Le parc social**

Sources : diagnostic PLU et ville d'Uzès, 2015

- un parc social Uzétien réalisé essentiellement sur deux périodes : l'après-guerre et les années 1980-90 : près de la moitié des habitations collectives HLM recensées en mars 1999 ont été construites entre 1949 et 1967 et 36% datent d'après 1975.
- Un parc social principalement localisé en centre-ville (centre historique et proche périphérie), sur la route de Nîmes (opération Les Ménestrels) et sur la ZAC Mayac.
- En 2008, 510 des 3 378 résidences principales sont des logements HLM (logements conventionnés, bailleurs sociaux), soit presque 17% du parc de résidences principales.
- En 2015, 6 bailleurs sociaux interviennent sur Uzès pour la gestion de 517 logements sociaux, répartis en plusieurs résidences : les Ménestrels (36 appartements), les Terrasses de Bermonde (37 appartements), Quartier Mayac (91 logements), les Tilleuls/le Colombier/Nicolas Froment (99 appartements) et les Muriers/Les Amandiers (292 appartements)
- Une forte demande : entre avril 2008 et avril 2009 le service logement de la commune d'Uzès a enregistré 172 demandes de logements sociaux. Sur cette même période seul 21 logements ont été attribués soit seulement 12% de la demande (turn-over des logements faible).

### La demande :

- 72 demandes par an recensées sur la commune d'Uzès
- En 2014 40 familles ont obtenu un appartement en logement social, réparti comme suit :
  - o Habitat du Gard : 17
  - o Semiga : 14
  - o SFHE : 4
  - o FDI : 2
  - o Un toit pour tous : 3

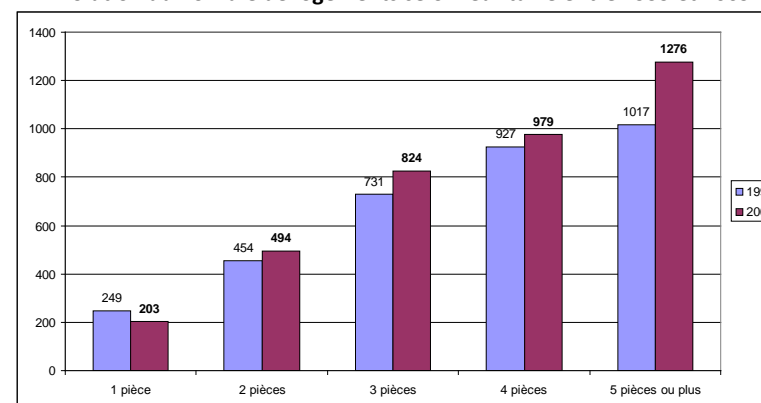
### Les projets :

- Un projet de 18 appartements rue Alexandre Cellier (livraison septembre 2016)
- Un projet de 50 appartements ZAC Chauvin (livraison octobre 2016)

### **La taille des logements**

- 40 % des logements principaux sont des logements de 1 à 3 pièces
- 60 % sont des logements de 4 pièces et plus.
- Les habitations de grande taille restent caractéristiques du parc de logements d'Uzès : plus du 1/3 (34 %) des habitations compte 5 pièces et plus en 2009.
- les habitations de petite taille (de 1 pièce) sont en diminution (de 249 logements en 1999 à 203 en 2009).

**Evolution du nombre de logements selon leur taille entre 1999 et 2009**



### **Des types d'occupation homogènes**

- Une part importante des locataires du fait du prix élevé du foncier et de la difficile accession à la propriété.
- En 2009, les locataires restent plus nombreux (1856 locataires) que les propriétaires (1757 propriétaires).



### 1.1.2.2 – Des opérations de renouvellement du parc de logements anciens à l'échelle communale

Source : G2C environnement

La production de nouveaux logements a été importante depuis les années 2000.

La grande majorité des constructions neuves s'est faite dans le cadre d'opérations groupées (ZAC, PAE) mêlant habitats individuels purs ou groupés et habitats collectifs.

La forte variabilité annuelle de la construction neuve, tant en nombre de logements autorisés qu'en nombre de logements commencés, est essentiellement liée au lancement d'opérations d'envergure. Les pics de 2000, 2004 et 2006 correspondent à des étapes de construction des ZAC Mayac et Chauvin.

La **ZAC Mayac** est construite à 80%, seule la partie Nord n'est pas terminée mais les réseaux sont déjà installés. La ville est en train de commercialiser la 6<sup>e</sup> et dernière tranche.

Nombre et typologies des nouveaux logements autorisés entre 1997 et 2007

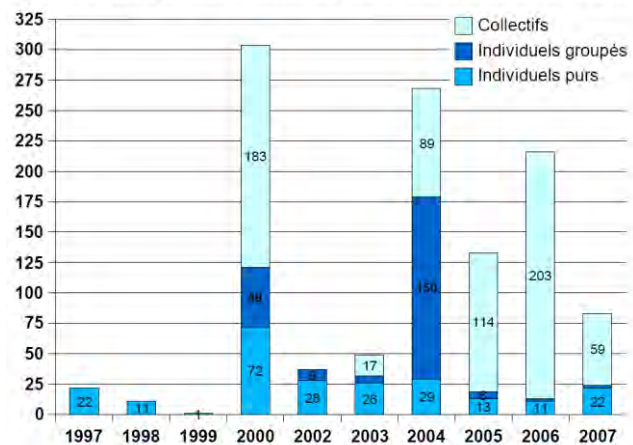


Figure 1 Source : G2C Environnement, 2009

Les logements individuels de la ZAC Mayac : du pavillonnaire en bandes, G2C Environnement, 2009

Concernant la **ZAC Chauvin**, la plupart des permis de construire ont été délivrés en ce jour et les travaux ont été largement commencés, certains logements sont déjà opérationnels.



ZAC Chauvin en construction, G2C Environnement, 2009

Aujourd'hui, un des principaux enjeux du développement de la commune se fait à travers l'énorme projet de la **ZAC du vieux chemin de Nîmes**. Située dans l'espace vierge côté Ouest de la Départementale D979 en venant de Nîmes, ce projet d'envergure projette la création d'environ 740 logements sur environ 22 hectares.

### 1.1.2.3 – Les évolutions et la structure du parc de logements du secteur sauvegardé

#### Structure du parc de logements dans le secteur sauvegardé

Selon les données Filocom 2013 :

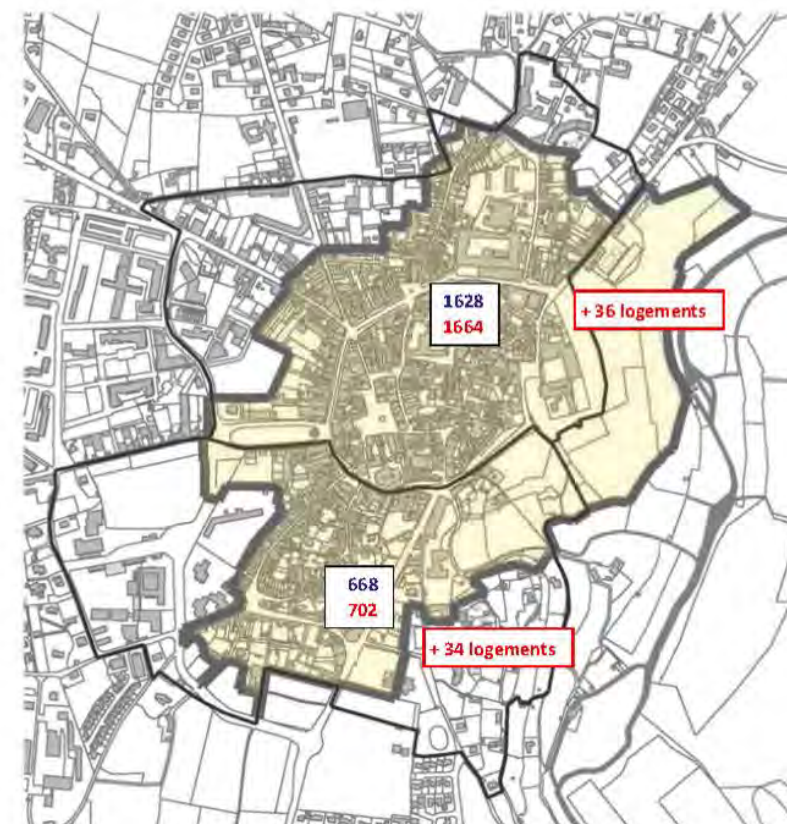
- **2366 logements en 2013 sur le « cœur » du centre ancien** (sections cadastrales AX et AY : voir carte ci-contre)
- Une progression très faible du nombre de logements (+ 3 %) en 10 ans (période 2003/2013)

La proportion de résidences principales est similaire dans le périmètre du Secteur Sauvegardé que sur la commune de manière générale (71% dans le périmètre pour 75% sur l'ensemble de la commune).

**Les résidences principales sont en baisse** entre 2003 et 2013 : moins 11 % (soit **moins 160 RP**, dont 134 dans le quartier Nord du SS)

**Les résidences secondaires progressent** entre 2003 et 2013 : + 100 logements (soit + 28 %).

**TOTAL LOGEMENTS**  
Évolution 2003/2013



statistique 2003  
statistique 2013



2366 logements en 2013

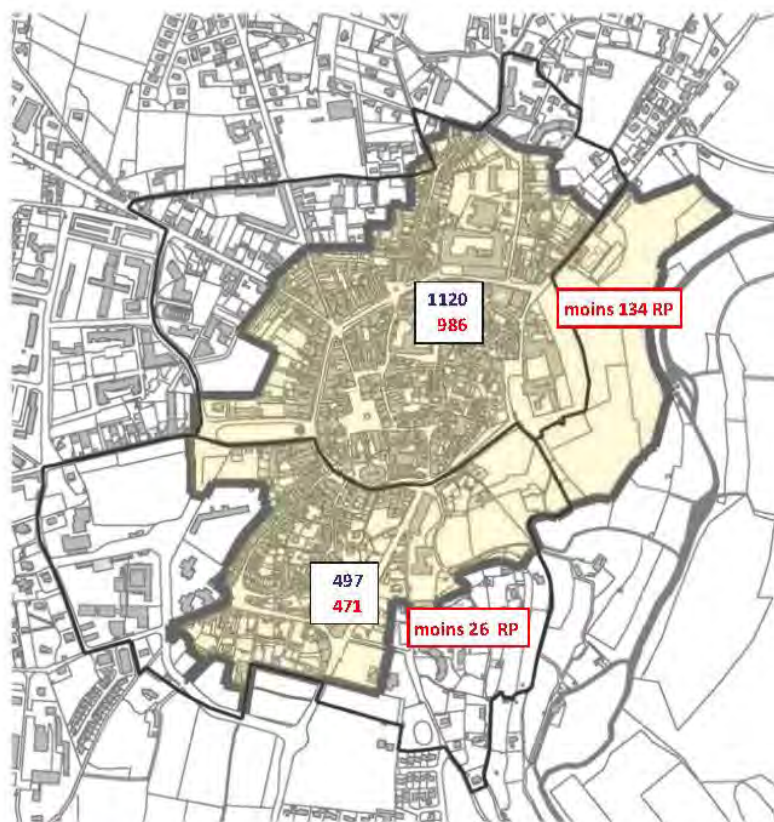


+ 3 % de logements dans le centre ancien  
entre 2003 et 2013

Source : exploitation statistiques CEREMA 2015 - données sections cadastrales AX et AY  
UZES/etudes/statistiques CEREMA/exploitations stats CJ 04 2015-UZES stats cerema 2003 2013 AY AX SS.cdr

Ville d'UZES  
Secteur Sauvegardé

TOTAL RESIDENCES PRINCIPALES (RP)  
Évolution 2003/2013

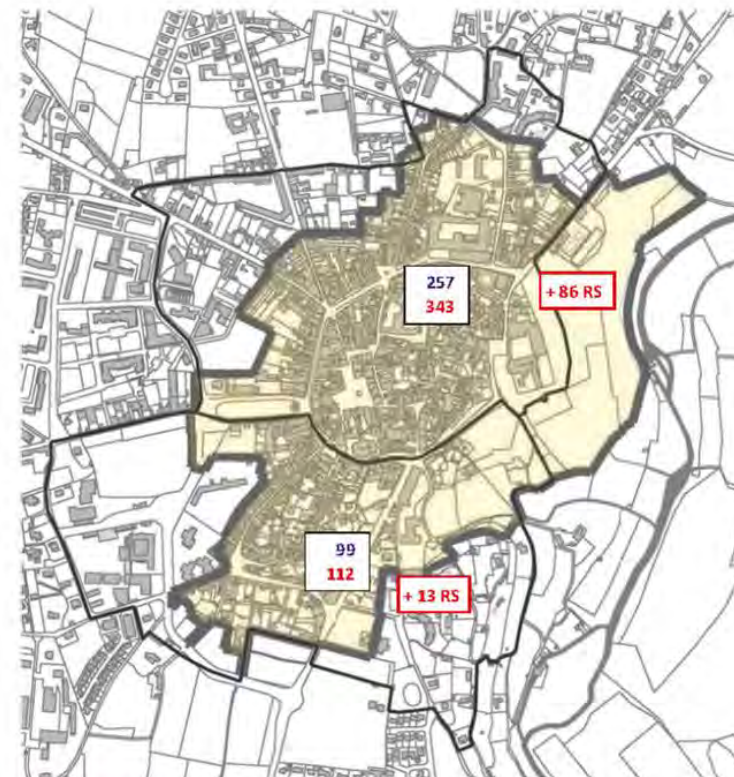


statistique 2003  
statistique 2013

- ➔ 1457 résidences principales en 2013
- ➔ Baisse des résidences principales dans le périmètre du secteur sauvegardé : moins 11 % entre 2003 et 2013  
Plus marqué dans la partie nord du centre ancien (moins 134 RP)

Ville d'UZES  
Secteur Sauvegardé

TOTAL RESIDENCES SECONDAIRES (RS)  
Évolution 2003/2013



statistique 2003  
statistique 2013

- ➔ 455 résidences secondaires en 2013
- ➔ Forte augmentation des résidences secondaires entre 2003 et 2013 : + 28 % (soit 100 logements)

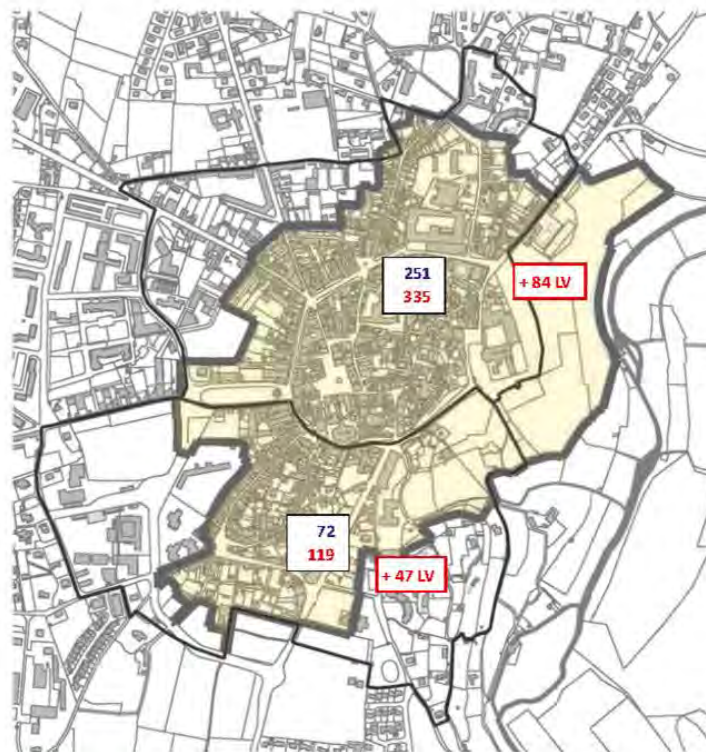
Source : exploitation statistiques CEREMA 2015 - données sections cadastrales AX et AY

UZES/etudes/statistiques CEREMA/exploitations stats CJ 04 2015-UZES stats cerema 2003 2013 AY AX 55.cdr



Ville d'UZES  
Secteur Sauvegardé

TOTAL **LOGEMENTS VACANTS** (LV)  
Évolution 2003/2013



statistique 2003  
statistique 2013

- ➔ 454 logements vacants en 2013
- ➔ Très forte augmentation des logements vacants entre 2003 et 2013 : + 41 % (soit + 131 logements vacants)

Source : exploitation statistiques CEREMA 2015 - données sections cadastrales AX et AY  
UZES/etudes/statistiques CEREMA/exploitations stats C/ 04 2015-UZES stats cerema 2003 2013 AY AX 55.cdr

Le taux de logements vacants est plus élevé dans le périmètre du Secteur Sauvegardé que sur la commune de manière générale (17,6% dans le périmètre pour 13% sur l'ensemble de la commune).

Ils ont augmenté très fortement entre 2003 et 2013 : 41 % (+ 131 logements identifiés « vacants » (statistiques filocom).

En termes de logements vacants, l'étude OPAH recensait 244 logements vacants en 1999 sur les 1382 logements qui composent le secteur étudié soit 17,6%.

La proportion de logements vacants est donc plus forte dans le Secteur Sauvegardé que de manière générale sur l'ensemble de la commune (9% sur l'ensemble de la commune) en 1999.

Plus précisément, 66% des logements vacants sont situés dans le périmètre du Secteur Sauvegardé (244 logements vacants dans le périmètre pour 369 logements vacants sur l'ensemble de la commune en 1999).

L'étude d'OPAH réalisé par Urbanis a estimé, après un travail de terrain à la parcelle, le nombre de logements vacants dans le périmètre étudié. Elle aboutit à 225 logements vacants en 2004, soit un nombre proche de celui fourni par l'Insee (244).

**Les statistiques filocom chiffrant les logements vacants à 323 en 2003, à 454 en 2013 : carte ci-contre.**

L'étude d'OPAH distingue les immeubles « entièrement vacants » des immeubles « partiellement vacants ».

L'analyse de l'étude d'OPAH réalisé par Urbanis montre que les immeubles vacants sont répartis de manière assez diffuse sur l'ensemble du périmètre même si la partie sud de l'intra-muros semble toutefois moins touchée par la vacance.

Un certain nombre d'immeubles et de logements vacants ont été résorbés depuis 2004.

# Identification des immeubles fermés ou vacants lors des visites de terrain 2012/2013 du PSMV (Document indicatif) - Source : Gheco Urbanisme, 2013

**SECTEUR SAUVEGARDE  
DE LA VILLE DE UZES**  
PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES DÉPARTEMENTS ET DES TERRITOIRES  
DE LA RÉGION LONGBERGUE COCOTTE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE LA MOBILITÉ  
COCOTTE

**PLAN  
ENSEMBLE**

ÉTAT DES VISITES D'IMMEUBLES

GHECO Observatoire  
Territoire 2012  
Mars 2013

Echelle : 1/1250e

Date : 11 septembre 2013

442 10328/2012/000000000/000000000/000000000

Secteur Sauvegardé obtenu par Arrêté interministériel du 25 juillet 2005

Immeuble M.H. (hors visite si les intérieurs sont classés)

Immeuble à vérifier (2013)

Immeuble fermé (2013)

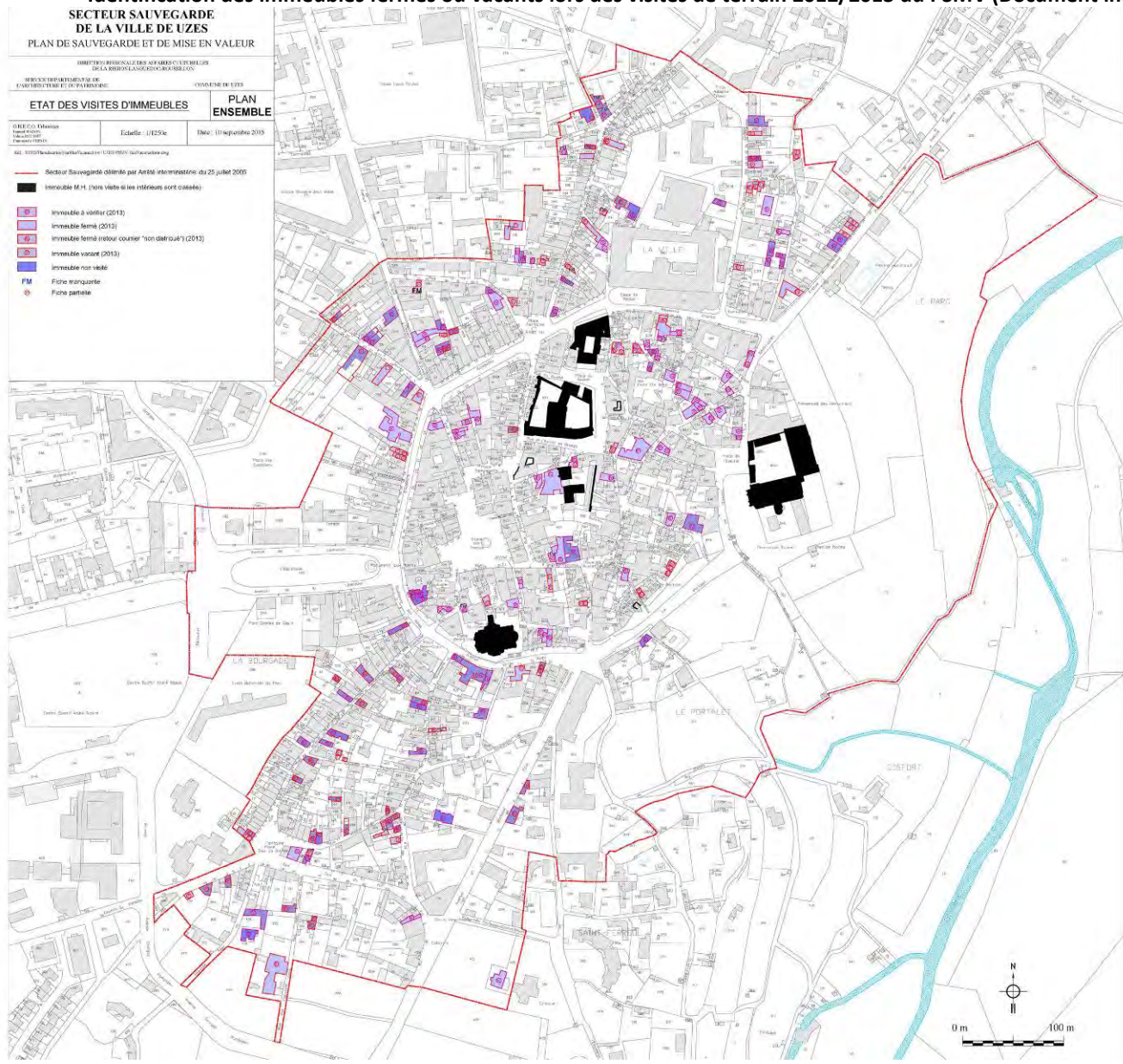
Immeuble fermé (retour courrier "non distribué") (2013)

Immeuble vacant (2013)

Immeuble non visité

FM  
Fiche manquante

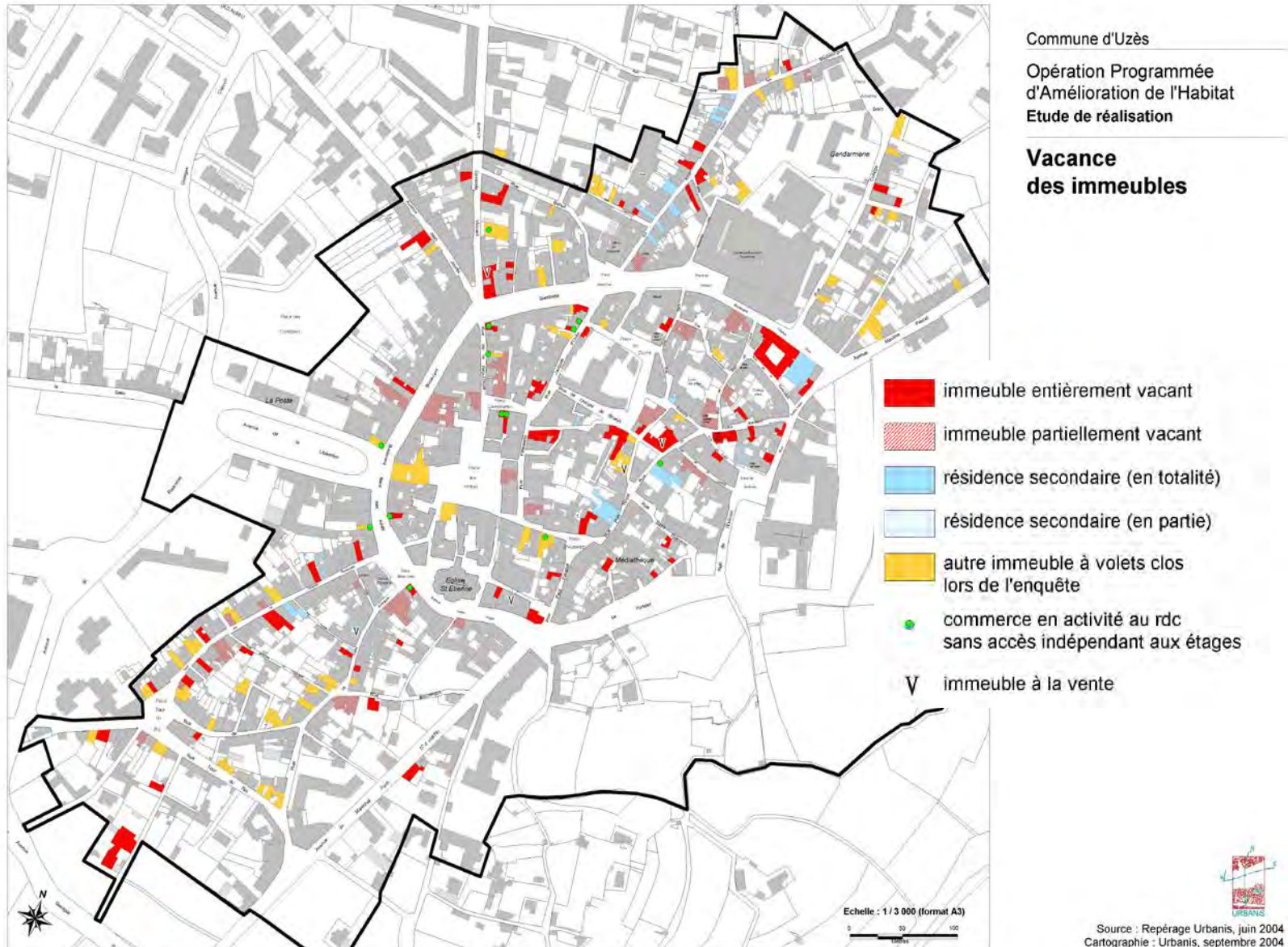
Fiche partielle



-  Immeuble à vérifier (2013)
-  Immeuble fermé (2013)
-  Immeuble fermé (retour courrier "non distribué") (2013)
-  Immeuble vacant (2013)
-  Immeuble non visité
-  Fiche manquante
-  Fiche partielle



## Identification des immeubles vacants en 2004, Agence Urbanis

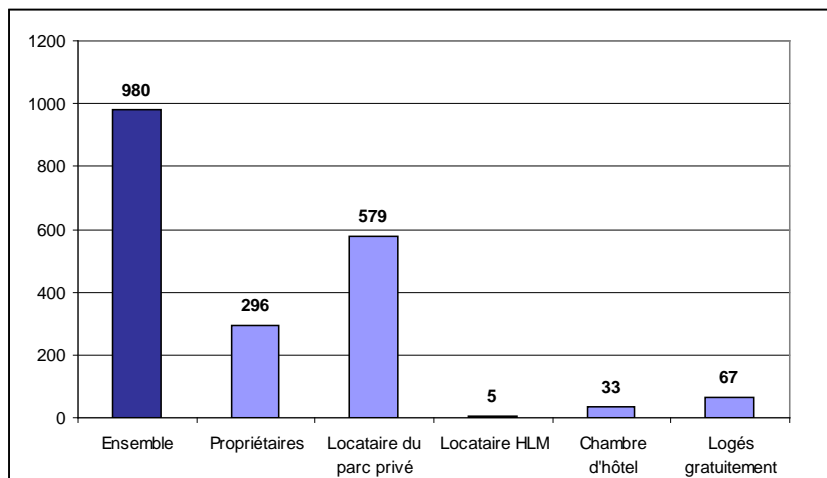




## Le parc locatif et locatif social

- Les logements locatifs du parc privé sont prédominants (579 locataires soit 59 % du parc total du Secteur Sauvegardé).
- En revanche, le parc social est pratiquement inexistant dans le centre-ville ancien

**Statut d'occupation des logements dans le Secteur Sauvegardé**  
**Estimation du nombre d'habitants par catégorie**  
 (Données Insee de 1999 pour l'étude OPAH - 2004)



Selon l'étude d'OPAH de 2004 et de données issue de la DDT alimentant l'étude OPAH :

- le périmètre du Secteur Sauvegardé compterait 39 logements sociaux sur les 510 de la commune soit 8% du parc de logements sociaux au sein du périmètre étudié.
- Ces logements sociaux ne représenteraient que 2% des logements totaux sur la commune.

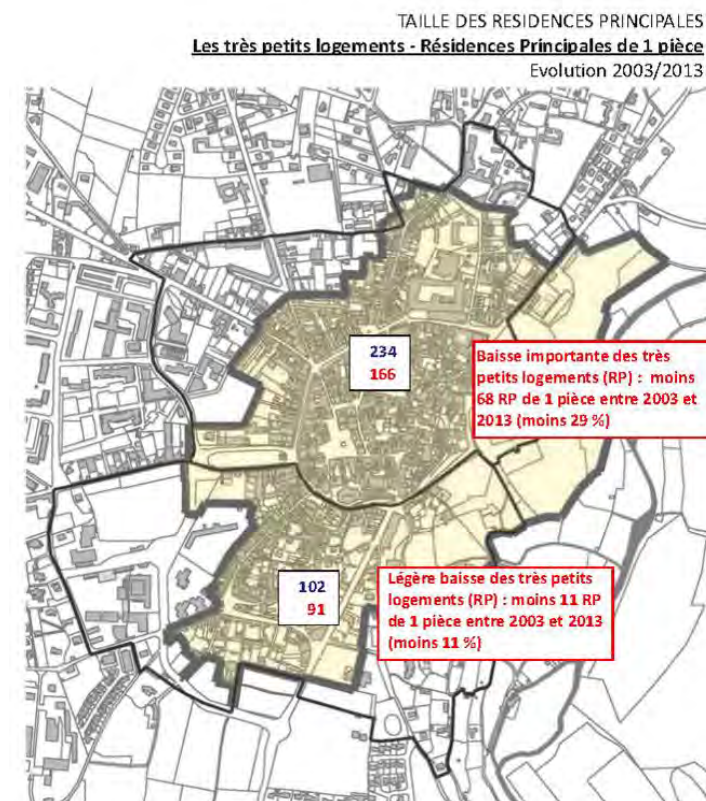
Au sein de « l'intra-muros » dans le périmètre de Secteur Sauvegardé, un seul programme de 16 logements a été réalisé dans les années 1980 par la SAHLM « Un toit pour tous » rue Nicolas Froment sur une emprise de reconstruction prévue par le PSMV (source : étude Urbanis d'OPAH, 2004).

## La taille des logements

(Données filocom sections cadastrales AX et AY)

Evolution 2003/2013 :

- Baisse des très petits logements (257 dans le SS) : 18 % des résidences principales (forte baisse dans le quartier nord du SS : moins 29 % des très petits logements)
- Baisse des petits logements (408 dans le SS) : moins 28 %
- Stabilité des logements de taille moyenne (3/4 pièces) : 660 logements, soit 45 % du parc de résidences principales du SS
- Stabilisation des « grands logements » (132 en SS)



statistique 2003  
 statistique 2013



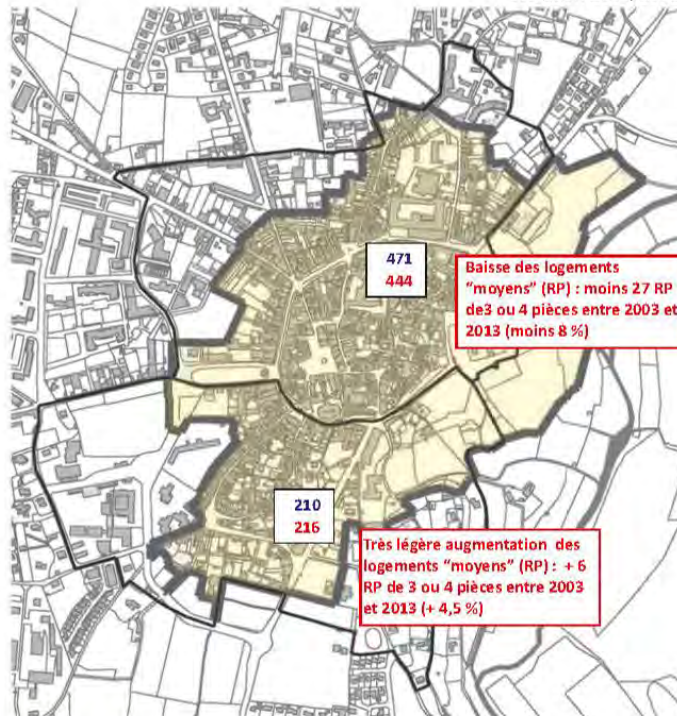
257 très petits logements (RP de 1 pièce) en 2013  
 18 % des RP



Une baisse des très petits logements très marquée dans la partie nord du centre ancien (moins 29 %)

Ville d'UZES  
Secteur Sauvegardé

TAILLE DES RESIDENCES PRINCIPALES  
**Les logements de taille moyenne - Résidences Principales de 3 ou 4 pièces**  
Evolution 2003/2013

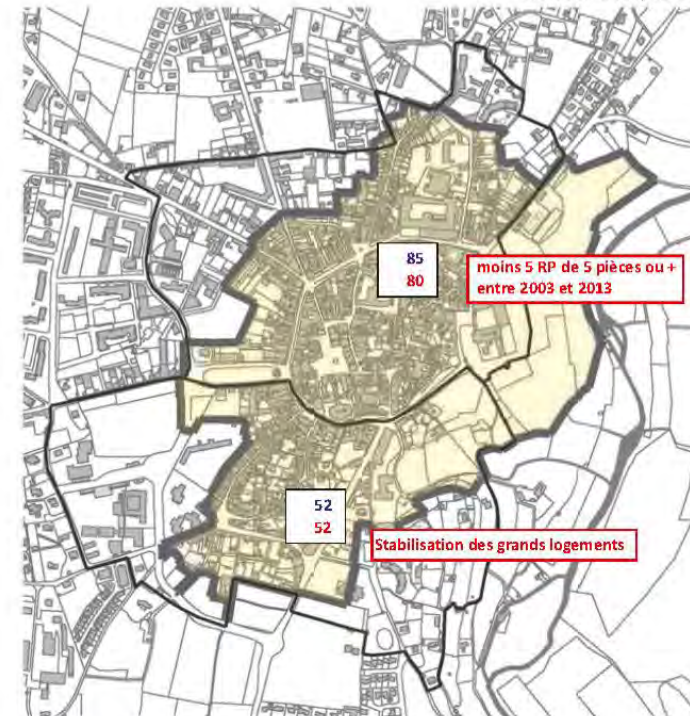


statistique 2003  
statistique 2013

- ➔ 660 logements de taille "moyenne" (RP de 3 ou 4 pièces) en 2013  
45 % des RP
- ➔ Moins 21 RP de 3 ou 4 pièces entre 2003 et 2013 (moins 3 %) mais ils se stabilisent dans la partie sud du centre ancien (très légère

Ville d'UZES  
Secteur Sauvegardé

TAILLE DES RESIDENCES PRINCIPALES  
**Les grands logements - Résidences Principales de 5 pièces et +**  
Evolution 2003/2013



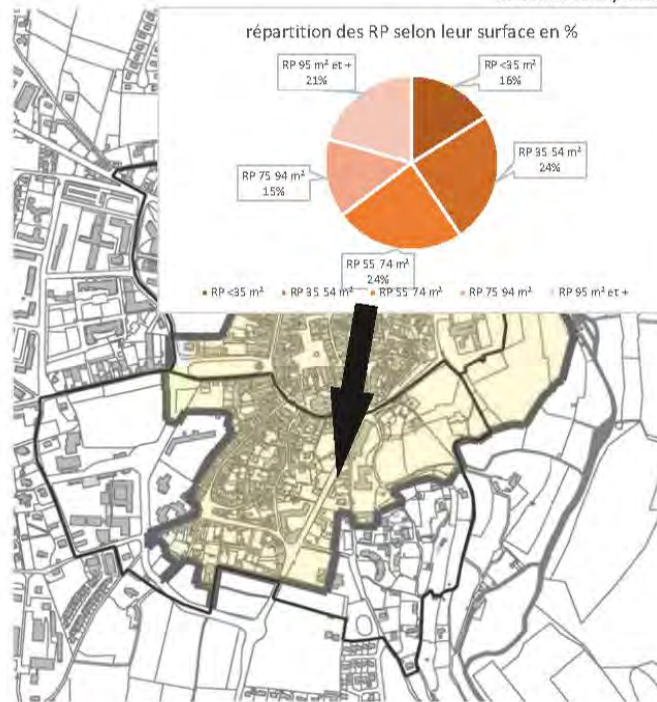
statistique 2003  
statistique 2013

- ➔ 132 grands logements (RP de 5 pièces ou +) en 2013  
9 % des RP
- ➔ Moins 5 RP de 5 pièces ou + entre 2003 et 2013 (moins 3,6 %)
- ➔ Stabilisation des logements de 5 pièces et de 6 pièces ou + dans la partie sud du centre ancien entre 2003 et 2013 (35 RP de 5 pièces et 17 RP de 6 pièces ou +)



Ville d'UZES  
Secteur Sauvegardé

TAILLE DES RESIDENCES PRINCIPALES  
**Partie SUD du secteur sauvegardé : Répartition des logements selon leur surface**  
Evolution 2003/2013



statistique 2003  
statistique 2013

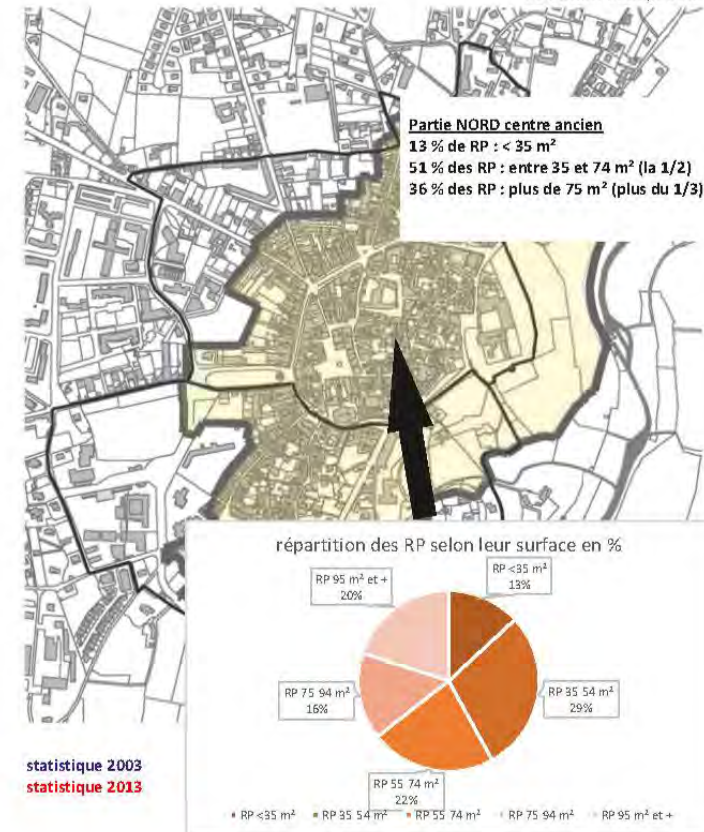
**Partie SUD du centre ancien**

16 % de RP : < 35 m²  
50 % des RP : entre 35 et 74 m² (la 1/2)  
36 % des RP : plus de 75 m² (plus du 1/3)



Ville d'UZES  
Secteur Sauvegardé

TAILLE DES RESIDENCES PRINCIPALES  
**Partie NORD du secteur sauvegardé : Répartition des logements selon leur surface**  
Evolution 2003/2013



**Partie NORD centre ancien**

13 % de RP : < 35 m²  
51 % des RP : entre 35 et 74 m² (la 1/2)  
36 % des RP : plus de 75 m² (plus du 1/3)

statistique 2003  
statistique 2013

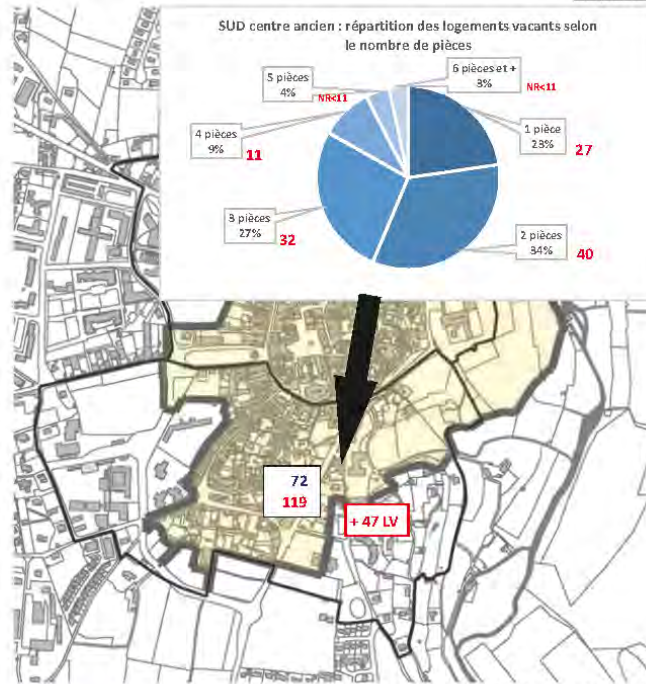
La répartition des résidences principales selon leur surface en 2013 (données filocom) est similaire dans les quartiers « nord » et « sud » du secteur sauvegardé :

- 13 % et 16 % de RP < 35m²
- La moitié (50 à 51 %) de RP entre 35 et 74 m²
- Un peu plus du 1/3 (36 %) des RP de plus de 75 m²



Ville d'UZES  
Secteur Sauvegardé

NOMBRE DE PIÈCES DES LOGEMENTS VACANTS  
**Partie SUD du secteur sauvegardé : répartition des logements VACANTS selon nbre de pièces**



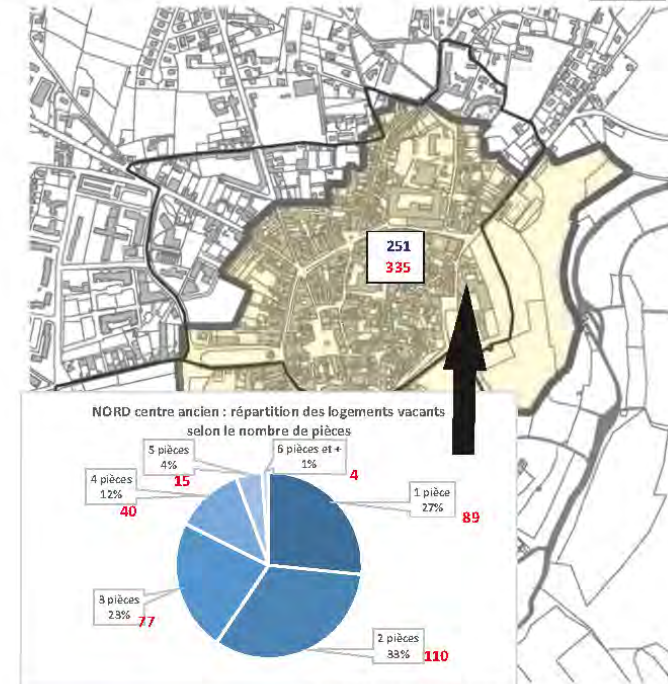
statistique 2003  
statistique 2013

- ➔ 23 % (près du 1/4) des LV : 1 pièce (+ 7 entre 2003 et 2013)
- ➔ 1/3 des LV : 2 pièces (+ 22 entre 2003 et 2013)
- ➔ 36 % (+ du 1/3) des LV : 3 ou 4 pièces = 70 % des LV ont entre 2 et 4 pièces
- ➔ Moins de 10 % des LV : 5 pièces et +

Source : exploitation statistiques CEREMA 2015 - données sections cadastrales AX et AY  
UZES/etudes/statistiques CEREMA/exploitations stats CI 04 2015-UZES stats cerema 2003 2013 AY AX 55.cdr

Ville d'UZES  
Secteur Sauvegardé

NOMBRE DE PIÈCES DES LOGEMENTS VACANTS  
**Partie NORD du secteur sauvegardé : répartition des logements VACANTS selon nbre de pièces**



statistique 2003  
statistique 2013

- ➔ 27 % (+ du 1/4) des LV : 1 pièce (+ 7 entre 2003 et 2013)
- ➔ 1/3 des LV : 2 pièces (+ 35 entre 2003 et 2013)
- ➔ 35 % (+ du 1/3) des LV : 3 ou 4 pièces = 68 % des LV ont entre 2 et 4 pièces
- ➔ Moins de 10 % des LV : 5 pièces et +

Source : exploitation statistiques CEREMA 2015 - données sections cadastrales AX et AY  
UZES/etudes/statistiques CEREMA/exploitations stats CI 04 2015-UZES stats cerema 2003 2013 AY AX 55.cdr

**Les logements vacants sont prioritairement des logements de 2 à 4 pièces, dans les deux secteurs « nord » et « sud du SS.**